



QUOTIDIEN

Téléphone 027/23 30 51

Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

La plus fabuleuse exposition de
**meubles rustiques
campagnards**
unique en Suisse
Trisconi & Fils
Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette
La maison n'a pas de succursale
Tél. 025/71 42 32

**Grande-
Bretagne**

A une voix près!

Une alliance «contre nature» entre conservateurs et nationalistes écossais a précipité, hier, la chute du gouvernement travailliste de M. James Callaghan.

Le premier ministre a été mis en minorité par une voix : 311 contre 310...

Une victoire «à l'arraché» pour les conservateurs qui, si le peuple les porte au pouvoir, auront bien des difficultés, ne serait-ce que pour payer la «facture» que leur présenteront les nationalistes. Ces derniers, en effet, demanderont la fameuse «dévolution des pouvoirs» (sorte d'autonomie) à l'Écosse. Les conservateurs y sont farouchement opposés!

On pense généralement que les élections législatives



Margaret Thatcher, «la dame de fer» de Grande-Bretagne, ira-t-elle au 10 Downing Street?

(Bélino couleur UPI)

auront lieu fin avril ou début mai, à moins que, comme en Italie, on ne les ju-



James Callaghan, lâché par la gauche, honni de la droite, dans un parti qui n'a pas de centre...

melle avec celles du Parlement européen.

Voir page 40

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Quelle enfant difficile tu fais, démocratie!

« Mon âme est triste, hélas, et j'ai lu tous les livres. » Ce vers du poète m'obsède pendant que j'assiste à la lamentable agonie de notre monde et que devant ce suicide s'en vont en charpie les derniers morceaux de mes anciennes certitudes. Je ne peux plus chasser de moi un doute lancinant sur la valeur de cette démocratie qui me paraissait le phare naturel de notre combat contre le totalitarisme. Peut-être suis-je victime d'un accès de pessimisme excessif pendant une période particulièrement sombre; mais si « le pouvoir du peuple pour le peuple et par le peuple » n'est pas une dérision... mon Dieu que ça y ressemble!

Par Suzanne Labin

Car enfin on ne peut pas éternellement mettre le cap sur demain et chavirer sur aujourd'hui, voiler les faits crus par des principes édifians. Le principe édifiant, c'est que demain l'opinion devra commander au pouvoir. Mais le fait cru, c'est qu'aujourd'hui l'opinion obéit à la démente. Comment appeler autrement que démente le délire qui vient de pousser les Iraniens à demander eux-mêmes leur retour sous la servitude? Comment appeler autrement le refus, par une bonne moitié du peuple en Europe, de l'énergie nucléaire, ce recours unique - et parfaitement propre - pour sauver notre culture? Comment éviter de voir, donc de dire, que dans ces deux cas les masses se sont laissées bernier, éconduire, enfiévrer par des démagogues de bas étage?

Je sais bien que j'écris là des choses affreuses. Mais enfin la vérité engage notre foi en dernier ressort, par-dessus toute orthodoxie politique, et la vérité, la vérité simple et nue, c'est que le peuple iranien, non pas dans l'idéal mais ici et maintenant, s'avère incapable d'apprécier sainement les deux options du monde moderne et du Moyen Age islamique. De même que le peuple européen, pas dans l'idéal mais ici et maintenant, s'avère incapable de juger sensément de l'énergie

nucléaire. Pas plus d'ailleurs que de l'inflation, ou de l'informatique. Et le soupçon me ronge que lorsque nous soutenons le contraire, nous nions l'évidence par peur de nos croyances.

Allons plus loin. Est-ce le peuple seul qui montre si peu de résistance aux artifices, aux slogans, aux excitations? Comment comprendre, comment admettre, qu'après que le communisme eut battu pendant

60 ans, ostentatoirement, tous les records historiques d'horreur et d'incurie, après qu'il eut immolé 150 millions d'innocents à seule fin d'en murer 900 millions dans des cavernes, il y ait encore cinq millions de Français qui votent pour lui, dont un million de gens fort cultivés? Et le Vietnam n'a-t-il pas été livré à l'enfer par l'élite de la société américaine, par ces ilotes diplômés qui parcouraient les campus arborant fièrement les drapeaux du Vietnam? Et la moitié du peuple allemand, hautement développé, n'a-t-elle pas, voici 40 ans, toutes classes confondues, librement et ardemment voté pour la superbarbarie nazie?

Je suis désormais convaincue que l'intelligentsia de gauche, en Occident, n'a jamais ignoré, au fond de ses doctrines, l'existence du Goulag, et que, derri-

Suite page 6

L'impôt déguisé

Il est bien entendu, et cela depuis de nombreuses années, que l'impôt anticipé, perçu sur les revenus de titres, ne vise que les fraudeurs: les contribuables qui ne déclarent pas leurs valeurs mobilières ne voient pas leur argent, alors que ceux qui ne dissimulent rien se voient rembourser le prélèvement.

Le prélèvement, oui, mais pas les intérêts!

Pour les coupons touchés au début de l'année, il s'écoule environ un an et demi entre la perception à la source et la déduction opérée par le fisc cantonal sur l'impôt à payer. Cet intervalle diminue pour les coupons touchés ultérieurement. En moyenne, on peut

compter une année entre perception et remboursement.

Prenons l'exemple d'un épargnant qui a mis de côté 50 000 francs les a placés en titres suisses, il y a quelques années, au taux de 6% qui était alors

Par Claude Bodinier

courant. Cela lui rapporte 3000 francs d'intérêts, dont sont déduits 35% au titre de l'impôt anticipé, soit 1050 francs. Entre cette perception et le moment où il paie ses impôts l'année suivante, ces 1050 francs qui lui reviennent ont rapporté une cinquantaine de francs. Pas à lui, mais au fisc.

Cinquante francs sur trois mille représentent un impôt de 1,7%. Ce n'est peut-être pas considérable, mais c'est un impôt tout de même, et dont personne ne parle.

Le contribuable qui possède des obligations étrangères non soumises à l'impôt anticipé, et qui ne les déclare pas, échappe à la perception. Celui qui a contribué à la prospérité de sociétés ou entreprises suisses, et déclare ses titres, est pénalisé: on lui barbote les intérêts de la somme provisionnellement déduite de son revenu.

Il y a donc une certaine hypocrisie à dire que l'im-

Suite page 38

Un pied sur France, l'autre sur Suisse...



La belle saison approche et, déjà, les ports du haut Léman sortent peu à peu de leur paisible hibernation. Le lac, bientôt, retrouvera sa pleine souveraineté, et l'on reverra à nouveau le débarcadère de Saint-Gingolph accueillir non seulement les promeneurs, mais

aussi des centaines de touristes qui, par la voie des eaux, s'offriront une petite incursion outre-frontière... Un pied sur France, l'autre sur Suisse, un village bien sympathique...

Photo NF

Voir page 3

TOUT VA BIEN!

Entre le député Joseph Blatter et le président du Conseil d'Etat avait dit oui, mais son mandataire avait dit non. Il fallut donc consulter un expert, aux frais du contribuable, bien entendu. On l'alla chercher à Berne, et... pour nous donner quelle réponse? Celle que, personnellement, je trouve gratuitement et immédiatement à l'article 397 du Code civil, savoir qu'un mandataire ne peut s'écarter des instructions précises qu'il a reçues. Il faudrait donc peut-être aussi légiférer sur les cas donnant lieu à expertise.

Décidément, « l'affaire Savro » n'est vraiment qu'une affaire comme les autres: elle nécessite un dévouement long et coûteux.

A propos, qu'avaient convenu MM. Blatter et Genoud?

Michel de Preux

**Grand Conseil
Communes
ecclésiastiques
Pas à pas...**

Voir page 7

L'audience hebdomadaire du pape

L'aumône est-elle encore actuelle?

Dans l'audience d'hier, le pape a abordé un thème controversé: celui de l'aumône. Jean Paul II a rappelé la valeur biblique puis évangélique du terme et de ce qu'il représente. Le souverain pontife a encore dit que l'aumône ne doit pas être réservée à une période de l'année, comme par exemple le temps du carême, mais que, au contraire, elle relève d'un état d'esprit permanent: l'aumône, c'est avant tout une ouverture à l'autre, un sens de l'accueil, un don de soi... du meilleur de soi et, enfin, dans la mesure du possible, un don matériel.

Voir page 6

Scepticisme de mauvais aloi

Alors que vers les années soixante-septante, toutes les prévisions économiques allaient dans le sens d'un optimisme exagéré, ces dernières, aujourd'hui, ont plutôt tendance au pessimisme.

La crise du pétrole de 1973, à laquelle personne ne pensait, a démonté les extrapolations les plus savantes et nous a fait basculer vers un pessimisme et un scepticisme exagérés.

A tel point qu'au moment où les Etats-Unis ont mis sur pied un fonds de quelque trente milliards de dollars en vue de stopper la chute de leur monnaie, ces mesures ont été accueillies dans un scepticisme général. Pourtant, le dollar est remonté de 1 fr. 45, en septembre 1978, à 1 fr. 67/69 aujourd'hui. Ce fonds, créé par les Etats-Unis, a été appuyé par les autres banques centrales des pays développés.

Aujourd'hui, la mise sur pied du système monétaire européen donne lieu aux mêmes commentaires sceptiques; pourtant, c'est de nouveau un fonds de quelque trente milliards qui sera mis à la disposition des neuf du Marché commun pour instaurer un nouveau système monétaire. Certes, la Grande-Bretagne ne s'est pas encore accrochée

au bateau. Il n'en demeure pas moins que si l'on met en rapport les fonds prévus par les Etats-Unis et ceux mis en place par le Marché commun, il y a là une marge de manœuvre importante permettant, à tout le moins, de contrôler la masse monétaire.

On peut en dire autant des pourparlers de paix en cours au Moyen-Orient. Dès avant le départ de Carter pour Le Caire et Jérusalem, les commentaires étaient pessimistes.

Quant à la situation économique de notre pays, on ne se contente plus de faire des commentaires sur l'année passée ou sur le dernier trimestre; on veut sonder l'avenir, et on indique par anticipation quelle sera la croissance économique de l'année 1979. Ces prévisions, d'une manière générale, ne sont pas gaies, et, par-dessus le marché, elles n'avaient pas prédit la nouvelle crise du pétrole.

Pourtant, si l'on interroge des chefs d'entreprise, il semble que l'année 1979 ne soit pas aussi mauvaise que le prédisent les augures.

Le monde devrait-il réapprendre ce qu'est la «petite fée espérance»? Il devrait en tout cas revenir à une approche plus positive des problèmes.

Henri Roh

L'OTAN, MYTHE ET RÉALITÉ

Le général américain Bernard Rogers, âgé de 57 ans, officier de carrière et vétéran de trois guerres, est le nouveau commandant suprême des forces de l'Otan. Désigné à ce poste par le président Carter, dont il a expliqué ainsi le choix: «Un militaire de solide formation sans attaches politiques». Mais, en entrant en fonctions le 1^{er} juillet prochain, le général Rogers assume aussi de lourdes responsabilités.

Son prédécesseur, le général Haig, a en effet durement critiqué l'administration Carter, l'accusant de compromettre la défense de l'Europe: en renonçant à produire la bombe à neutrons (considérée par les spécialistes comme l'arme indispensable en cas d'une attaque massive de chars) et en négligeant les études technologiques pour la production des missiles «Cruise» et s'opposant au surplus à leur vente à des alliés européens. Face au formidable arsenal soviétique.

Selon deux rapports du Congrès américain récemment publiés, l'Otan serait même incapable actuellement de défendre l'Europe en cas de guerre: en raison d'une insuffisance de munitions et de matériels, tout juste à combattre une trentaine de jours! Beau résultat du laxisme régnant: «Notre défense semble fondée en majeure partie sur des espoirs et des désirs», remarque l'un des rapports du Congrès. «Nous nous leurrions et nous faisons illusion aux gens qui comptent sur nous si nous ne quittons pas notre monde de rêves pour celui de la réalité».

Toutefois, on ne saurait rendre responsable de la présente situation critique le seul Carter, si absurde se montre-t-il, et comme semble le faire le général Haig, en regrettant ouvertement l'ère Nixon, avec Kissinger. C'est avec celui-ci que commença en effet la politique de «détente», ayant pour résultat

de faire en quelque sorte de l'Otan un vestige du passé tandis que l'URSS poursuivait son agressivité: tel est le juste rappel que fait Armando Velazquez dans la revue mexicaine «Réplica». Observant: «Seul l'Ouest a pratiqué la «détente», dans une sorte de paix unilatérale, alors qu'en face on conti-

De Londres, par Pierre Hofstetter

nuait la guerre, et en continuant d'avancer».

«Avec ou sans le leadership américain, l'Ouest reste coi en spectateur tandis que le monde communiste enregistre d'impressionnants succès en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie», remarque de son côté l'éditorialiste sud-africain de l'hebdomadaire «To the Point». «La propagande marxiste a amolli les esprits des Occidentaux au point que beaucoup dans le monde libre considèrent une confrontation entre leur propre régime et le communisme comme le mal suprême. Il est ainsi devenu une

mode à l'Ouest de s'écrier «paix, paix!» quand il n'y en a aucune».

A propos de l'Afrique, indispensable à l'Europe, le «Monday Club» à Londres établit un bilan terrifiant dans son dernier bulletin, et dont on relève en particulier les points suivants:

Durant la deuxième guerre mondiale, il n'y avait que quatre Etats indépendants en Afrique: l'Ethiopie, l'Egypte, le Libéria, l'Afrique du sud; aujourd'hui, il y en a 50. Depuis 1952, on a dénombré 107 coups d'état ou tentatives de coups dans les pays africains indépendants.

L'URSS a 318 membres du KGB ou du GRU (renseignements militaires) placés dans 36 pays noirs au sud du Sahara. Cuba a maintenant en Afrique une troupe de 35 000 hommes, ainsi que 10 000 experts ou conseillers civils; étant intervenus en Angola, au Mozambique, en Ethiopie, pour appuyer les régimes marxistes, et aujourd'hui faisant pression sur la Rhodésie et le Sud-Ouest africain. De son côté, l'Allemagne communiste de l'Est dépense chaque année 500 millions de marks en Afrique, dont près de la moitié à titre d'aide militaire. Elle en a même été publiquement

remerciée - de cette aide mais aussi de son soutien politique - par des chefs d'organisations terroristes en Afrique australe.

Parallèlement, l'URSS poursuit le renforcement de son armée sur le front central en Europe, en y ajoutant 1000 avions, 700 hélicoptères, 2000 tanks et 4000 porteurs de personnel blindés. Et cela depuis les accords d'Helsinki en 1975 qui ont justement servi à endormir l'Ouest - «paix, paix» - pour le plus grand profit de l'URSS. L'Otan n'est-elle dès lors qu'un mythe? Créée il y a une trentaine d'années, pour préserver alors l'Europe d'une invasion soviétique, elle n'a jamais été qu'un simple instrument de défense, sans aucun dessein de libérer l'Est européen asservi à l'empire soviétique. De sorte qu'elle souffre maintenant d'une nette infériorité face au puissant Pacte de Varsovie, aussi offensif que défensif.

Infériorité aujourd'hui confirmée par les deux récents rapports du Congrès. Avec des affaires d'espionnage en plus - plus exactement de trahison - le général Rogers a de toute évidence une lourde tâche devant lui.

Pierre Hofstetter

La politique étrangère suisse vue par la revue «Dialogue»

Présenter de manière accessible les différents aspects de la politique étrangère de la Suisse, tel est l'effort entrepris dans le dernier numéro de Dialogue, revue d'information politique destinée à la jeunesse lancée par la fondation Dialogue l'hiver passé.

C'est l'interview que M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, a accordée à Dialogue qui constitue l'élément central de ce numéro. Au cours de cet entretien, M. Pierre Aubert a répété sa conviction selon laquelle notre pays devrait dès que possible devenir membre de l'Organisation des Nations Unies, seule solution permettant d'éviter le danger d'un isolement de plus en plus prononcé de notre pays. De plus, notre ministre des affaires étrangères prend position sur les questions de neutralité, des droits de l'homme et de la coopération suisse au développement. M. Aubert en appelle spécialement aux jeunes pour qu'ils s'intéressent plus activement aux questions de notre politique étrangère.

Dans une partie informative, Dialogue présente la neutralité suisse, le Département politique

fédéral, la diplomatie et l'intégration européenne. Un «dossier», consacré à l'Organisation des Na-

tions Unies (ONU), à ses origines, à ses activités et à son rôle, aborde le problème d'une éventuelle adhé-



M. Pierre Aubert, conseiller fédéral et chef du Département politique fédéral, en conversation avec de jeunes gymnasiens venus l'interroger sur la politique étrangère de la Suisse. L'interview en question vient de paraître dans Dialogue revue d'information politique destinée à la jeunesse.

(Photo Ch. Sonderegger)

Tribune du Lecteur

A propos de la première lettre de P.S.

«Viens donc, petit!»

Monsieur, Votre lettre parue dans la Tribune du Lecteur, dont je ne peux retenir ni titre ni date, a suscité de sonnant réactions... fort heureusement! Comme quoi, une fois de plus, du mal on peut tirer du bien, ou autrement... la boue peut permettre l'écllosion de lys splendides.

Boue, oui, car votre lettre a fait mal... comme des odeurs malsaines écourent celui qui les traverse. Pour en relever quelques bouffées, disons qu'il est incroyable que des êtres se piquent encore de renier ce que la science démontre, et par là affirme! La vie dès la conception! Certaines phrases de nos enfances trouvent alors tout leur impact: on ne peut faire boire... qui n'a pas soif! Et puis, tant pis pour les rétrogrades! Quant au viol de votre propre fille, quand vous lui expliquerez que toute jeune peut éviter de telles horreurs par la prudence, l'attitude correcte et honnête, des fréquentations saines et chics et des sorties solitude et ombres de nuit, et quand vous pourrez lui dire, ce que tout père doit dire à ses enfants, «notre porte sera toujours ouverte, que tu sois en difficultés ou non...», eh bien, votre souci s'éteindra, sûr de votre volonté et de votre choix.

Enfin, par ces deux personnes qui vous ont répondu récemment et qui ont pu également passer à la Tribune du Lecteur, Dieu s'est vu reprendre ses droits et son amour

de créature... Bien! C'est quand même extraordinaire comme ce Seigneur demeure fidèle et fort dans son don de la vie, en dépit de nos folles infidélités et supputations sonnées... Et on le répète ainsi: Dieu prête vie et âme dès la fusion des «deux cellules». Et à propos de ces apprentis-sorciers que sont les manipulateurs de vie dans les laboratoires, attention pour eux! Ils touchent aux choses les plus sacrées, les plus infiniment petites et paradoxalement les plus grandioses! Prenons donc sur nous l'audace, au nom des vies ainsi provoquées, en éprouvettes ou autres, de leur redire la gravité de tels actes, la responsabilité de leurs travaux, baignant dans la honte aussitôt qu'ils touchent à l'écllosion ou destruction d'une nouvelle petite vie humaine, même si c'est sous le couvert de la science ou «de l'aide à l'humanité» (celle qui a eu le bol... de finir ses neuf mois d'attente et de prendre l'air d'ici-bas!). Quelle injustice alors, en plus!

Bref, Monsieur, tout comme nous venons de l'écrire à M. Roger Mugny et son parti démocrate vaudois (auquel solennellement nous ôtons le titre de chrétien, puisque s'opposant par son «non au droit à la vie», à la loi la plus élémentairement chrétienne de «tu ne tueras point»), rappelons simplement que toutes ces innocences éliminées de la vie terrestre témoignent, en temps voulu, devant Qui de droit, contre leurs éliminateurs, et de même... contre tous ceux qui jamais n'auront tenté de les défendre!

Et maintenant, sachons tous que nous sommes au cœur d'une guerre, la plus odieuse car déclarée contre nos petits, nos sans défense, et que nous devons tous unir nos forces, nos arguments, nos réponses, notre foi et notre amour des enfants pour la gagner!

... D'autant plus que la France a tant saigné avec la loi Veil, ces quatre - cinq dernières années, et que ces mois prochains, elle se penchera sur cette hécatombe pour un bilan... D'autant encore, point positif, qu'en Belgique, des jeunes organisés en groupe, font du porte à porte avec des documents et photos couleurs d'avortements pour dissuader peu à peu les gens d'y recourir...

... D'autant, enfin, qu'en Angleterre, des marches silencieuses s'organisent dans les villes, avec en tête le personnel infirmier écœuré, portant des couronnes mortuaires avec, en leur centre, affiché le nombre de petits sacrifiés à l'égoïsme et à la mode, leur nombre effarant par année.

Oui, œuvrons sans perdre haleine pour gagner cette guerre, jusqu'à ce que homme et femme murmurent à chaque petit à venir: «oui, viens donc vivre ton aventure, petit, non seulement par nous, mais au cœur de nous, avec nous! Oui, viens donc, petit...»

Et pendant ce temps, je connais deux mères de famille qui sont allées dire une messe en réparation de l'outrage immense que chaque avortement fait à notre Seigneur, lui qui disait sans se lasser et pour tous les siècles: «mais laissez donc venir à moi les petits, laissez-les s'approcher de moi, laissez-les venir!»

Une jeune maman et professeur P.I.

L'Art Ensemble of Chicago à Nyon

La présence de l'Art Ensemble of Chicago à l'aula du collège de Nyon, nous a permis de vivre un moment intense et merveilleux de cette musique contemporaine noire, mise en mouvement par l'AACM (groupement de recherche musicale lancé par un précurseur du jazz actuel Muhal Richard Abrams).

Ce que nous présentent Lester Bowie, Roscoe Mitchell, Joseph Jarman, Malachi Favors et Famoudou Don Moye est tout simplement

génial. Musique de transmission où tout passe. Communion époustouflante entre personnages, sons et public. L'aisance par laquelle le groupe entier, parfaitement cohérent, communique au moyen d'instruments les plus divers (instruments à vent, de percussion et contrebasse, mais précisés sans appui électronique), nous permet de penser que l'Art Ensemble possède un éventail de possibilités techniques, mais surtout, et c'est là le plus intéressant, une imagination fertile, intelligemment distribuée, dosée pour captiver sans relâche, sans submerger. Chaque moment s'intensifie par vagues successives développant un climat d'une chaleur vitale que peu de musiciens de jazz actuel savent créer et transmettre.

Ce qui nous amène à penser que la musique de l'Art Ensemble prend une couleur à dimension humaine, envoûtante où la présence constante et puissante de l'individu-musicien est aussi nécessaire que la musique exprimée. Sorte de simplicité «campagnarde» du jazz contemporain. Véritable fête de l'imagination et du son.

Vision d'un concert où le «virus» de création nous atteint avec subtilité et intelligence - où l'envie, le besoin même nous prend de continuer, de créer... de vivre.

Rappelons que le 21 avril à 20 h. 30 à la salle communale de Nyon, Jazz-Nyon présente le quartet de Max Roach, et que les organisateurs ne s'arrêtent pas en si bon chemin puisqu'au programme du prochain festival de jazz toujours à Nyon, on nous annonce Gary Burton Quartet, Francioli-Malfati-Chardonens, Jack de Johnette, M^{me} Schwab, Michel Portal etc.

Simone Volet

Vivre dans les fleurs

... à l'heure où l'on parle beaucoup d'écologie et de retour à la nature, c'est non seulement un thème que s'est donné le «Centre de l'habitat» à Etoy, à mi-chemin entre Lausanne et Genève jusqu'au 31 mars prochain, mais une expérience pleinement réussie: «faire pénétrer le jardin dans la maison».

Cette présentation exceptionnelle Vivre dans les fleurs est en fait placée sous trois thèmes différents, avec des milliers de fleurs et de plantes, des arbres et arbustes exotiques prêtés par le célèbre jardin botanique de Genève:

- Au centre du Mail émerge d'un motucule de tourbe et de terre une petite «forêt tropicale».

- Enfin, dernier secteur de l'exposition, «La fleur, joie de la demeure» constitue un intéressant exercice de style, une application à la demeure des «bureaux jardins» administratifs et bancaires.

Durant ces florales, prélude printanier aux florales estivales «Swiss Flor 79» que nous préparent les fleuristes romands au

palais de Beaulieu, à Lausanne, pour fêter leur jubilé et dédier la «coupe suisse» des fleuristes - du 21 au 24 juin - des journées de démonstration et d'information permettront aux visiteurs de se perfectionner grâce à une suite de cours sur les soins des rosiers, ceux du gazon, son entretien et sa scarification, la conversion de plantes cultivées en terre en hydro-culture, l'emploi de tronçonneuses, motoculteurs, cisaillages pour tailler les haies, etc.

On ne peut que regretter les «jours morts» les dimanches où ces florales dispenseront parfum et beauté pour rien, leur visite - gratuite - n'entrant en ligne de compte que pendant les heures d'ouverture autorisées: la semaine de 9 à 20 heures et le samedi de 8 à 17 heures.

Que dis-je, dans cet Eden gigantesque, elles se retrouveront entre elles, mêleront en paix leurs parfums et leurs couleurs comme dans le jardin originel...

Chaque jour avec un tirage de **38 122** exemplaires soit plus de **95 000** lecteurs le **MF** est distribué à près de **70%** des ménages du Valais romand

sion de la Suisse à cette organisation mondiale. Les prises de position des partis politiques et les arguments «pour» et «contre» l'adhésion complètent ce «dossier»

Une page «livres», un concours de mots croisés et un autre s'adressant aux jeunes chercheurs sur le thème «énergie/économies d'énergie» constituent les autres sujets abordés. Un exemplaire de ce numéro de Dialogue consacré à la politique étrangère de la Suisse peut être obtenu gratuitement auprès de la Fondation Dialogue, case postale 40, 1095 Lutry.

(jle)

40 000 spécialistes à la foire «Humatex 79» de Shanghai

BERNE (ATS). - La Foire suisse de machines-outils «Humatex 79» à Shanghai a fermé ses portes dimanche. Inaugurée par le conseiller fédéral Fritz Honegger, cette manifestation à laquelle participaient 55 entreprises suisses, a reçu en dix jours quelque 40 000 spécialistes venus de toute la Chine. Selon l'Association suisse des constructeurs de machines (VSM), quelques contrats de vente ont déjà été signés, d'autres sont encore en négociation. Le VSM n'est cependant pas encore en mesure d'indiquer le montant ni la nature des affaires traitées à Shanghai.

Le chef vous propose...

Un moyen simple, efficace, notre rubrique «Gastronomie»

Ap.



SAINT-GINGOLPH

Un pied sur France... l'autre sur Suisse

Grand village séparé en deux nationalités, Saint-Gingolph occupe le delta alluvial de la Morge, rivière faisant frontière au milieu du village. Mais la Morge n'est pas une barrière naturelle pour les deux commu-

nautés voisines, dont les contacts sont aisés grâce à quatre ponts:
 ● celui du chemin de fer qu'emprunte un seul train quotidien en provenance de France, encore qu'il s'agisse d'un train de marchandises.

● Le pont principal de la route principale que les Français appellent route nationale N° 5 dite «du Simplon», le seul pont gardé en permanence par les services douaniers des deux pays, aussi seul passage

autorisé aux véhicules ordinaires.
 ● Le pont de la Scierie, le plus en aval et à deux pas du lac.
 ● Le pont du Moulin situé plus en amont.



3600 ha dont le tiers bourgeoisial

Pressé entre le lac qui limite les deux communautés suisse et française à l'est, et la montagne qui le domine à l'ouest, le village de Saint-Gingolph réunit l'essentiel de la population des deux communes à l'exception du hameau français de Bret situé à 5 km du village.

● Au sud de la Morge la commune suisse s'étend sur 2900 ha dont près de 800 appartiennent à la bourgeoisie mixte franco-suisse.

● La commune française, au nord de la Morge, occupe une superficie de 730 ha parmi lesquels la bourgeoisie possède 422 ha.

Saint-Gingolph-France est distant de 17 km d'Evian et de 26 km de Thonon (chef-lieu d'arrondissement).

Le 56% du sol productif de la commune suisse est occupé par la forêt, le 34,8% par des pâturages.



Les relations communes

La fixation de la frontière est postérieure à l'installation du peuplement permanent. L'ancienneté de la coupure frontalière qui date de 1569 a pourtant entraîné une certaine division de la communauté. C'est ainsi que les deux entités ont dû s'organiser en fonction de leur appartenance nationale différente. Mais les mentalités d'un côté ou de l'autre de la Morge sont fort peu différentes.

D'ailleurs, la frontière qui morcèle cet ensemble villageois qui ne forme qu'une seule paroisse, l'église étant érigée sur la rive gauche est fréquentée par les Gingolais français et suisses. C'est la seule portion d'un territoire suisse qui dépende d'un diocèse étranger: l'église et la cure sont enregistrées au cadastre de Saint-Gingolph-France comme propriétés de la «bourgeoisie mixte de Saint-Gingolph», l'ancienne communauté gingolaise.

Cette situation, perçue par les deux collectivités, les amène à créer entre elles un réseau de relations plus étendu que celui qu'entretiennent ordinairement les espaces frontaliers.

Mais dans le concret, les relations entre les autorités des deux communautés sont dépendantes des divergences administratives sur le plan national, quand bien même, les membres de ces autorités recherchent toujours la collaboration. Si en France tout vient de Paris, en Suisse la commune élabore son budget elle-même.

Les équipements

La station d'épuration démontre l'absence de réelle collaboration entre les deux communautés. La STEP de Saint-Gingolph-Suisse permettrait d'épurer les eaux usées françaises; mais le coût de la connexion demandé par les autorités suisses a été jugé trop élevé du côté

français, et à cela s'ajoutait l'absence totale de garantie quant à la poursuite du traitement des eaux usées françaises si la STEP venait à être saturée du côté suisse.

Cet exemple illustre bien que malgré la bonne volonté manifestée de part et d'autre de la frontière, il n'est pas aisé de trouver une collaboration sur le plan de l'édilité.

Les équipements communs font défaut, comme par exemple, médecine et dentiste, une salle polyvalente pour les manifestations.

Selon une enquête faite des deux côtés de la frontière auprès des populations concernées, du côté français, une nette majorité estime possible une collaboration alors que du côté suisse on semble plus réticent.

Ce qu'il faut relever aussi, c'est que la faiblesse du franc français, par rapport à la monnaie suisse, a entraîné une localisation de l'essentiel des commerces sur la partie française, étouffant le commerce et l'hôtellerie sur la partie suisse.

Pharmacie, boulangerie et boucherie sont sur territoire français. Cette localisation amène les villageois suisses à traverser la frontière quotidiennement. Saint-Gingolph-France fait donc partie de l'espace vécu des Gingolais suisses beaucoup plus que le village suisse pour les Français...

La vie communautaire

Saint-Gingolph suisse et France ne forment qu'une seule paroisse où les parents sont nombreux des deux côtés de la Morge,

que les sociétés mixtes (sociétés de sauvetage, de judo, de football, le Ski-Club, les samaritains, les musiciens avec «Les enfants des deux Républiques» sont des éléments de contacts entre les deux collectivités.

Il apparaît qu'à Saint-Gingolph n'existe pas de clivage social, tel qu'il aurait pu apparaître en cas de développement séparé. Les deux Saint-Gingolph, en l'absence d'emplois suffisants sont concernés par une demande extérieure de travail. L'appel de main-d'œuvre des usines de Monthey et Collombey-Muraz rend donc comparable la répartition socio-professionnelle des actifs des deux Saint-Gingolph.

Il faut reconnaître que si la vie quotidienne à Saint-Gingolph ne se distingue pas de celle d'un quelconque village au niveau de la gestion de l'espace communal, les Etats ont imposé leur législation et les collectivités locales doivent s'y soumettre, comme d'ailleurs les citoyens qui doivent accepter des normes nationales. Cette situation empêche donc les édiles des deux côtés de la frontière, d'avoir une collaboration politique et économique et encore bien moins dans le domaine de l'édilité. Et pourtant on fait de gros efforts des deux côtés de la Morge pour que les deux Saint-Gingolph dépassent leur rythme de croisière.

Village-frontière, Saint-Gingolph grâce à la CGN, reçoit dès les premiers beaux jours, une foule de visiteurs journaliers, venant de la Riviera vaudoise, sans compter les touristes automobilistes et les joueurs au P.M.U.

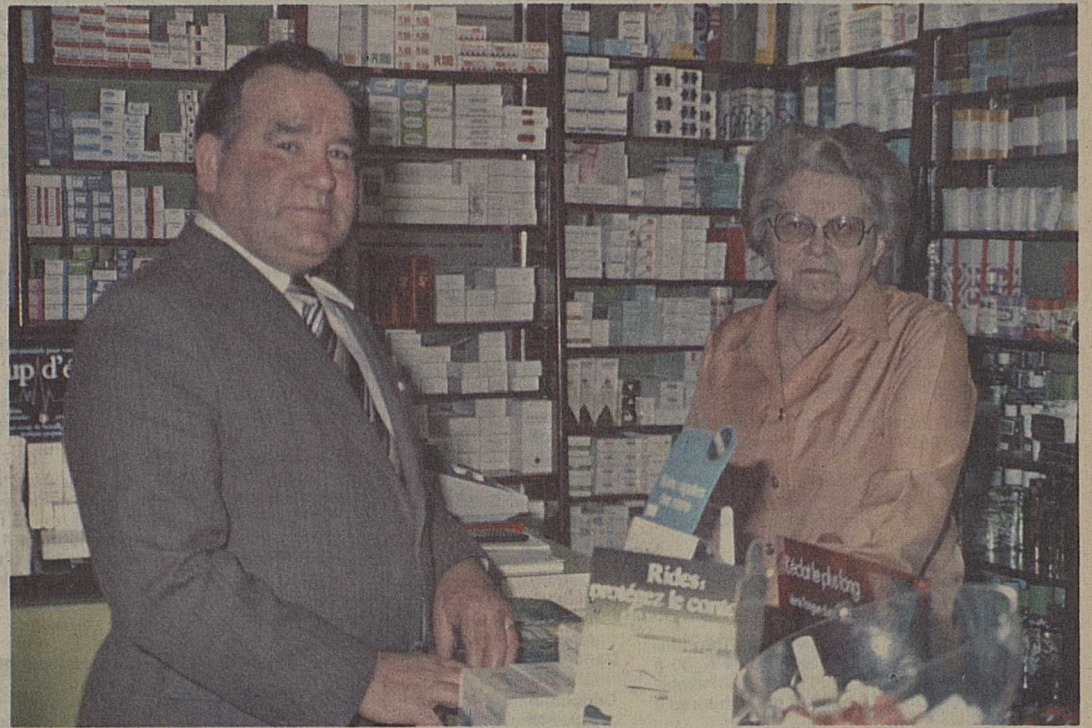
Les soucis des édiles suisses

● Actuellement durant la correction de la route cantonale entre la sortie de Bouveret et le passage à niveau du Fenalet, on construit les canalisations nécessaires à recevoir l'émissaire des eaux usées jusqu'à la STEP.

● La commune est d'accord à ce que la Société de tir s'intègre au stand de tir régional de Chable-Croix à Collombey, moyennant un versement de 58000 francs de la part de la commune. Mais les tireurs gingolais ne sont pas d'accord, ceux-ci désirant une nouvelle ligne de tir à Saint-Gingolph proche de la localité, ce qui n'est pas possible, ni sur le plan sécurité, ni sur celui du financement d'un nouveau stand.

● Quant à la petite plage, des travaux d'aménagement seront entrepris pour lui donner un état revenant à celui d'avant l'érosion de 1972.

● L'aménagement de la route Saint-Gingolph-Frenay a exigé un



Les deux têtes de file des autorités locales, à droite le maire, M^{me} Ruffin pour la commune française, est pharmacienne. Nous l'avons surprise avec le président de Saint-Gingolph-Suisse, Marius Derivaz, venu faire un brin de causette, après sa tournée de distribution du courrier, puisqu'il est buraliste postal du village suisse, où pour une population de 635 âmes il a une tournée qui comprend quelque 240 boîtes à lettres.

montant de plus de 600000 francs alors que le devis ascendait à 450000 francs.

● La restauration de l'intérieur du château continue à un rythme soutenu, grâce aux subsides des organismes intéressés. Prochainement la restauration de la cage d'escaliers se continuera par la salle du billard où se tiennent les assemblées primaires et bourgeoisiales.

● Quant au nouveau poste de gendarmerie, installé dans un bâtiment sis à côté du château, acheté à l'époque par l'autorité communale, dans le but de le démolir pour un élargissement de la rue, suite aux interventions des monuments historiques et du Heimatschutz a été classé monument historique et racheté par l'Etat. Etant dans le périmètre du château, ce bâtiment a donc été totalement restauré pour recevoir les bureaux de la police cantonale ainsi que deux appartements.

La situation financière

La municipalité de Saint-Gingolph-Suisse a présenté mercredi 28 mars, la gestion et les comptes 1978 à l'assemblée primaire réunie à la salle du billard du château. Après un amortissement de la dette publique de 43710 fr. 20, le compte des variations de la fortune est bouclé avec un boni de 45081 fr. 65. Mais cela est possible grâce au montant de 126271 fr. 40 reçu du Fonds de péréquation financière inter-communale, les contributions directes encaissées se montant à 581706 fr. 25.

Aux dépenses on enregistre plus

de 115000 francs pour le service de la dette, 80000 francs à la sécurité sociale, 130000 francs pour l'instruction publique, 604190 fr. 15 pour le dicastère édilité et urbanisme, dont 318000 francs pour les égouts et 122000 francs pour l'adduction d'eau potable. L'entretien et les corrections des routes et ponts ont exigés 115000 francs, la correction de la route cantonale

56000 francs, celle de Saint-Gingolph-Novel 78000 francs, les dépenses des travaux publics exigeant 278000 francs.

Quant aux plus-values pour les routes de la forêt et du Village Grande-Forêt, elle ascendent à 163800 francs. L'excédent du compte financier 1978 se monte à 80271 fr. 45 qui se décompose selon le tableau ci-joint:

Récapitulation du compte financier		
	Recettes	Dépenses
Administration générale	282 358.15	738 149.55
Instruction publique	130 140.20	4936.—
Police	23 295.30	5 627.30
Edilité et urbanisme	604 190.15	469 059.10
Travaux publics	278 238.60	180 645.50
Agriculture et forêts	25 233.20	25 309.60
Excédent recettes compte financier	1 343 455.60	1 423 727.05
	80 271.45	
	1 423 727.05	1 423 727.05

Le trafic frontalier en augmentation

Il est intéressant d'apprendre que le trafic automobile a augmenté d'une façon étonnante au passage de la frontière. Ce sont en effet plus d'un million de véhicules qui ont traversé la Morge en 1978 contre 887140 l'année précédente.

Au premier trimestre 1978 ce sont 167000 passages qui ont été enregistrés, au second 265000, au

troisième 402000 et d'octobre à décembre 1978 195000.

Pour le premier trimestre 1979 il semble qu'une nouvelle augmentation sera à enregistrer. C'est dire l'importance du passage routier de Saint-Gingolph.

A relever que le trafic commercial sur France n'est pas contrôlé au poste de douane de Saint-Gingolph, mais au bureau de Thonon, tant pour les sorties que pour les entrées, ce qui diminue l'attente au passage de la frontière.



Sur le quai de Saint-Gingolph, le touriste trouve des terrasses où il peut se désaltérer, voire déguster une friture.



Bien abrités par le port qui leur est spécialement destiné, bateaux à voiles ou à moteur balancent leur coque dans les eaux calmes et bleues en attendant leur propriétaire.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, téléphone, 551074.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, alle ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM) - Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies - Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme - Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours slerrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de Ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Jeudi 29, Zimmermann, téléphone 22 10 36-23 20 58.

Vendredi 30 et samedi 31, de Quay, 221016. Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence femmes. - Contact, aide, information. Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 234257 ou 027/23 41 51.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités en hausse, en baisse, inchangés, cours payés.

Table with 2 columns: Tendances générales bancaires, financières, assurances, industrielles, chimiques, obligations suisses, obligations étrangères.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Pays (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie), Billets, Taux.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Olympic, A. Antille, Sion, téléphone jour, 233582; nuit, 233776.

Service de dépannage du 0,8⁰⁰⁰. - Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224023 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

District d'Hérens-Conthey: Pharmacie de garde, Ardion. - M^{me} Mireille Turci, 86 11 64.

Nendaz-Station. - discothèque scotch-bar Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo Dominko et J.-M. Schwaller, jusqu'au 21 avril.

OJ du CAS. - Samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril, course au Blamhorn. Rendez-vous samedi à 13 heures à la Planta. Inscriptions chez Michel Siegenthaler, tél. 22 09 63.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Carrosserie Pierre Germano, 22540.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 211 55 et 544 61.

Le marché zurichois s'est montré ferme durant cette séance de mercredi et le volume des échanges a atteint un chiffre très appréciable. Déjà bien disposé la veille peu avant la clôture, la bourse a continué sur sa lancée et la majeure partie des valeurs indépendantes comptabilise des gains. Cette excellente humeur de la bourse a encore été accentuée par la bonne performance de Wall Street la veille. De ce fait, tous les secteurs de notre économie ont profité de cette amélioration générale des cours. Parmi les valeurs qui se sont particulièrement mises en évidence, il convient de signaler les Sandoz porteur, Réassurances porteur, Sika Finance, BBC porteur, Mövenpick porteur, Ciba-Geigy porteur et le bon, Nestlé porteur et la Bührlé porteur.

Aux étrangères, le volume des échanges a aussi atteint un niveau remarquable et l'ensemble de la cote a profité de la bonne tenue des marchés d'origine. Les mines d'or se sont maintenues à leur niveau précédent, ceci malgré le léger fléchissement du prix du métal jaune et once.

Le marché des obligations continue à subir des pressions sur les cours.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Lingot, Plaque (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or, Prix, Taux.

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures, et exposition «L'enfant dans le monde» jusqu'au 29 avril.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

OJ du CAS. - Course de section au Saint-Bernard les 31 mars et 1^{er} avril. Réunion des participants vendredi à 20 h. au motel des Sports. Renseignements au 5 32 08.

CAS. - Course à l'Aiguille-d'Argentière les 31 mars et 1^{er} avril. Réunion des participants à 20 h. au motel des Sports.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 713311.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 716262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures. Centre Fitness du Chablais. - Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 231518.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Suisse, Allemagne, USA et Canada, Divers, Fonds de placement (hors cote), Demande, Offre.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Radis beurre, Croquettes de viande, Pommes sautées, Œufs à la neige au caramel

Les aigles vont seuls, les dindons vont en groupe. Barbey d'Aureville

Le plat du jour

Œufs à la neige au caramel

Pour quatre personnes: un demi-litre de lait, 4 œufs, 1 sachet de caramel cristallisé (20 g), 125 g de sucre en poudre, une petite pincée de sel.

1. Cassez les œufs en séparant les blancs des jaunes. Ajoutez la pincée de sel aux blancs et battez-les en neige ferme en leur incorporant peu à peu 50 g de sucre en poudre.

2. Jetez ces blancs en neige par cuillerées dans une casserole d'eau frémissante, laissez-les pocher juste une minute, retournez-les à mi-cuisson, égouttez-les.

3. Faites bouillir le lait, travaillez les jaunes d'œufs et le reste de sucre, délayez le tout avec le lait bouillant. Remettez à feu très doux et faites épaissir sans cesser de remuer et en évitant avec soin l'ébullition. Dès que la crème nappe la cuillère, plongez le fond du récipient dans l'eau froide pour arrêter la cuisson, laissez-la refroidir.

4. Versez la crème dans une jatte. Disposez à la surface les blancs d'œufs. Saupoudrez ces derniers avec le caramel cristallisé. Servez très froid.

Diététique

N'oubliez pas de laver les crudités

Savez-vous qu'en saupoudrant un plat de persil haché, vous pouvez du même coup lui ajouter un bon nombre de microbes si vous ne l'avez pas lavé soigneusement? Les analyses des laboratoires spécialisés dans l'hygiène alimentaire ont, en effet, démontré que les légumes et les aromates, surtout ceux qui poussent à ras de terre (salade, persil, cerfeuil) véhiculent souvent des germes nocifs responsables de bien des maladies digestives ou autres.

La tendance sur les marchés européens

PARIS : seules les valeurs du terme ont été cotées. FRANCFORT : en hausse. sous la conduite du secteur industriel et bancaire, la fermeté a été de règle durant toute la séance. AMSTERDAM : en hausse. Tous les compartiments ont fait preuve de fermeté sous la conduite de Royal Dutch.

BRUXELLES : irrégulière. Sous la conduite de quelques valeurs, les cours se sont très sensiblement raffermis dans certains secteurs. MILAN : affaiblie. Durant une séance hésitante et peu animée, tous les titres de premier rang ont généralement cédé du terrain. LONDRES : ferme. sous l'influence de divers éléments d'ordre politique, la hausse a été de règle sur un large front.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Alcan, Burrigh, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glas, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel, Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kennecott, Lilly Elly, Litton, Minnesota, Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Uniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio, Utilities, Transport, Dow Jones, Crédit Suisse Bonds, Energie-Valor, Swissimmobil 61, Automaton-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int, Siat 63, Valca.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 16 ans
LE SUCRE
avec Depardieu et Carmet
A 22 heures - 18 ans
L'ÉTALON
Des étalons de profession pour femmes délaissées... avec Bourvil

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Une aventure explosive !
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE
Plus dangereuse que de faire taire les « canons »

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures - 18 ans
JEUNE FILLE BIEN POUR TOUS RAPPORTS
de Norbert Terri
avec Vincent Gauthier et Renée Saint-Cyr
Du rire sexy

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Aujourd'hui à 17 et 21 heures (16 ans) et à 23 heures (18 ans)
UN HOMME FAIT LA LOI
avec Robert Mitchum et George Kennedy.
Western.

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE
avec Franco Nero et Robert Shaw

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE CONVOI DE LA PEUR
avec Roy Scheider et Bruno Cremer

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE VENGEUR AUX POIGNETS D'ACIER
avec la participation de Bruce Lee
Dès demain soir à 20 h. 30 - 18 ans
Une révélation : Gloria Guida dans
A NOUS... LES LYCEENNES

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 7 ans
Bud Spencer est irrésistible dans
INSPECTEUR BULLDOZER
Action... Humour... Bagarres...

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Le grand requin blanc est de retour et frappe à nouveau
LES DENTS DE LA MER (2^e partie)
avec Roy Scheider et Lorraine Gary

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le film le plus drôle de l'année !
(15 semaines de triomphe à Lausanne)
LA CAGE AUX FOLLES
avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Claire Maurier et Michel Galabru

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Admis dès 14 ans
On rit pendant deux heures
avec Pierre Richard et Jane Birkin dans
LA COURSE À L'ÉCHALOTE
Le film de Claude Zidi qui a fait rire toute l'Europe !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 18 ans
Vous souvenez-vous de « L'exorciste » ?
Encore plus fort ! Encore plus de suspense !
DAMIEN (La malédiction N° 2)
avec William Holden et Lee Grant
Deux heures de suspense et d'angoisse !

MONTHEY Rex
63 21 77

Ce soir à 20 heures - 14 ans
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE
Michael Caine, J. Peppard et D. Sanda
A 22 heures - 18 ans révolus
LES INDECENTS
Superosées! Supercomiques!
Pour adultes avertis seulement !

MADAME
Nouveau !

Après deux ans d'expérience, pour un traitement, nous pouvons accorder à nos clientes une garantie de 100%

Plein succès ou remboursement intégral

La méthode MTP (méthode thermophysique, sans médicaments) déjà éprouvée, vous fera maigrir de 1 à 2 tailles dans les premières semaines, ceci avec garantie écrite.

Salon Bellefit

Au salon Bellefit : maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54

PUBLI-VISION

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.59	8.30
Technology Fund	D	8.77	9.58
Europafonds	DM	25.10	26.40
Unifonds	DM	17.25	18.20
Unirenta	DM	38.40	39.60
Unispecial 1	DM	60.95	64.10

Crossbow Fund	FS	3.95	4.03
CSF-Fund	FS	16.49	16.84
Intern. Tech. Fund	D	9.32	9.46

Action de carême

Réfléchir pour mieux agir

Je te prie, bon Seigneur, les deux genoux en terre, et les deux mains en l'air, mais sans lever les yeux; je te prie aujourd'hui pour te demander pardon de n'avoir pas encore supprimé la famine.

Je les ai vus en film, les yeux exorbités, le squelette apparent - on peut leur compter tous les os. Ils vont rendre la vie que jamais ils n'ont eue puisque nous l'avons gardée pour nous.

Et ceux qui ne meurent pas, ils ont des bouts de vie mal enracinés et mal entretenus.

Trop vivants pour mourir, trop morts pour vraiment vivre, ils vivent à moitié.

J.-P. Caloz

D' CLAUDETTE



TÉLÉVISION

tv Suisse romande

14.35 Point de mire
14.45 Football Coupe d'Europe: Pays-Bas - Suisse.
16.20 A bon entendeur La consommation en question
16.40 La burette Télé-service à la carte. Aujourd'hui: une émission consacrée à l'accueil et à l'intégration des réfugiés en Suisse.
17.30 Téléjournal
17.35 Contes du folklore japonais Le singe et la méduse.
17.45 Ne perdez pas la boule! 2^e manche Un jeu d'expression pour adultes et enfants
18.10 Courrier romand Fribourg
18.35 Pour les petits Calimero
18.40 Système D Le jeu des incollables.
19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie.
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure 2^e partie
20.00 Passe et gagne Le jeu des incollables
20.25 Temps présent Le magazine de l'information. Ce soir: Iran, la révolte des femmes.
21.25 Hippisme Concours de saut international officiel - CSIO - Puissance.
23.00 env. Curling Championnats du monde. Suisse - Suède
23.30 env. Téléjournal

tv Suisse italienne

17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits Peter va aux champignons
18.00 Pour les petits La taupe et le chewing-gum-Pablito
18.20 Pour les enfants L'or de Hunter (13)
18.50 Téléjournal
19.05 Black Beauty Les caprices de Susie. Série
19.35 Tout compte fait Pour les consommateurs
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Una Questione d'Onore Film de Luigi Zampa, avec Ugo Tognazzi, Nicoletta Machiavelli, Bernard Blier, Franco Fabrizi

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv Suisse alémanique

16.00 Seniorama Pour les aînés: Zarko J. Dolinar, scientifique, sportif et collectionneur, etc.
16.45 Gastronomie (13)
17.00 Pour les petits
17.30 TV scolaire Littérature: «Der Immune» de H. Løstcher
18.00 Mieux conduire (13)
18.15 Le livre et l'enfant
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Un monde sans soleil Sur les traces de la dame blanche, dans les montagnes du Tassili. Série

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.25 «Glücksuggell»
21.15 Rundschau

21.25-23.00 Hippisme Commentaire allemand: K. Erb. Voir TV romande

tv Suisse italienne

17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits Peter va aux champignons
18.00 Pour les petits La taupe et le chewing-gum-Pablito
18.20 Pour les enfants L'or de Hunter (13)
18.50 Téléjournal
19.05 Black Beauty Les caprices de Susie. Série
19.35 Tout compte fait Pour les consommateurs
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Una Questione d'Onore Film de Luigi Zampa, avec Ugo Tognazzi, Nicoletta Machiavelli, Bernard Blier, Franco Fabrizi

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

19.44 Les formations politiques L'opposition: le parti communiste
20.00 TF1 actualités
20.35 La lumière des Justes (3) Série de Yannick Andrei Avec: Chantal Nobel, Michel Robbe, Nicole Jamet, Georges Wilson, Olivier Hussonot, Rainer Artenfels, etc.
21.32 L'enjeu Les Français à l'assaut de l'Amérique. Une ville et son chômage. Les caricaturistes
22.35 Ciné-première Invité: René Remond
23.05 TF1 actualités

tv Suisse italienne

17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits Peter va aux champignons
18.00 Pour les petits La taupe et le chewing-gum-Pablito
18.20 Pour les enfants L'or de Hunter (13)
18.50 Téléjournal
19.05 Black Beauty Les caprices de Susie. Série
19.35 Tout compte fait Pour les consommateurs
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Una Questione d'Onore Film de Luigi Zampa, avec Ugo Tognazzi, Nicoletta Machiavelli, Bernard Blier, Franco Fabrizi

tv Antenne 2

12.03 Quoi de neuf?
12.15 Les compagnons de Jéhu 11. L'orage. Série de Michel Drach, avec: Claude Giraud, Yves Lefebvre, Michaël Munzer, etc.
12.45 A2 1^{er} édition du journal
13.20 Page spéciale
13.35 Magazine régional
13.50 Une Suédoise à Paris (20) Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkolw
14.03 Aujourd'hui madame Le mensuel, avec: l'actualité médicale. La rubrique d'information sexuelle, etc.
15.05 Les rues de San Francisco Sans issue. Série avec: Karl Malden
16.00 L'invité du jeudi: Guy Bedos Sa carte d'identité: origines, carrières, idées. Ses rencontres: l'inconnu, qu'il désire rencontrer, etc.
17.25 Fenêtre sur... Poème au pluriel: 1. «Paris, ma muse»
17.55 Récité A2
18.35 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal 3^e édition
20.40 Le grand échiquier Invité: Jean-Pierre Wallez
23.15 Journal 4^e édition

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé Les enfants insupportables
14.00 Les vingt-quatre jeudis
18.02 TF quatre
18.27 Pour chaque enfant
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour La loterie de Miss Opportune
19.12 Une minute pour les femmes Une association pour aider et défendre les utilisateurs du téléphone
19.20 Actualités régionales

19.40 La télévision régionale
19.55 Il était une fois l'homme
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La lettre du Kremlin



Un film de John Huston. Avec: Bibi Anderson, Richard Boone, Nigel Green, Dean Jagger, etc.

22.25 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Les femmes et le Parlement européen. 17.00 Pour les jeunes. 17.20 L'Odyssée, série. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 L'Allemagne de 1944-1949 (1). 21.15 Dick Cavett et Friedrich Luft. 22.15 Enfants. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Niobe, pièce. 24.00-05 Téléjournal

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 2. - 17.10 Sindbad. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Spannagl & Fils, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Ein Mann für alle Fälle. 20.30 Notes de province. 21.00 Téléjournal. 21.20 Elections au Parlement européen. 22.05 Von wegen «Schicksal», télépièce. 0.05 Téléjournal

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Pour les petits. 18.30 Teleshopping I. 19.00 Tod und Auferstehung des Wilhelm Hausmann, téléfilm. 20.20 Magazine littéraire. 21.00 Gakaku. 21.55-22.25 Magazine sportif et régional.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.15 Dyanmit und krumme Touren, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Le magazine des animaux, série. 18.00 A table... 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Vor Sonnenaufgang, téléfilm. 21.50-21.55 Sports et informations.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

6.00 Top-matin Le journal d'informations et variétés

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

6.20 Top-secret
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.20 Top-enfants
7.32 Billet d'actualité
7.45 Echanges
8.05 Revue de la presse romande

8.25 Mémento des spectacles et des concerts

8.35 A propos par Catherine Michel

8.45 Top à André Charlet

9.05 La puce à l'oreille Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin

10.30 Avec Yvette Jaggi

12.05 Le coup de midi Jeux, humour et promotion

Est-ce ta fête? Un jeu de Michel Dénériaz

12.30 Le journal de midi Edition principale et magazine d'actualité

13.30 La petite affiche par Janry Varnel

14.05 La pluie et le beau temps par Jacques Donzel
16.05 Feuilleton: Le préau (19) de Georges Borgeaud
16.15 Les nouveautés du disque par Raymond Colbert
17.05 Lettres ouvertes par Robert Burnier
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.20 En direct de Kid 79: Radio-actifs Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
20.05 Court métrage: Demain, les fourmis de Charles Maitre Avec: André Faure, Véronique Mermoud, Claire Dominique, Gérard Carrat, Michel Cassagne, etc. Mise en ondes: William Jacques
20.30 Fête... comme chez vous Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz
22.05 Blues in the night par Madeleine Caboché

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande
9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre Cours d'allemand
9.20 Un millénaire de littérature allemande ancienne
9.30 Les institutions internationales et l'éducation par François-Achille Roch
10.00 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes Des groupes pour apprendre à vivre mieux avec soi et avec les autres
10.30 Initiation musicale Un grand compositeur du XX^e siècle: Olivier Messiaen, par Eric Gaudibert.
11.00 2 Chants d'oiseaux (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande. Musiciens suisses.
12.00 (s) Stéréo-balade par Jean-Pierre Hautier
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2 Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître par Pierre Perrin J. Brahm, Z. Kodaly, C.-M. Widor
14.00 Réalités par Vera Florence
14.30 Conseils-santé
15.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse alémanique.
17.00 (s) Hot line avec: Rock line par Gérard Suter et Pierre Grandjean

18.00 Jazz line John Coltrane (2^e période), par Maurice Magnoni. Jazz actuel, par Pierre Grandjean.
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes par Gérard Valbert et Yves Court.
20.00 (s) Opéra non-stop Qui propose... dispose Disques demandés par les auditeurs
20.45 Opéra-Mystère Concours par Georges Schürch
21.00 Ce soir à l'Opéra-comique Une émission d'Antoine Livio et Jean-Pierre Tille. Un ballo in maschera (Un bal masqué) Avec: Plácido Domingo, Martina Arroyo, Piero Cappuccilli, Fiorenza Cossotto, Rieri Grist, Gwynne Howell.
21.30 Gazette lyrique internationale par Ami Châtelain
21.35 Anthologie lyrique par Claudine Perret La Bohème
23.00 Informations

Beromunster

6.05 Bonjour
8.05 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Aubade
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Pages de Krommer, Paer, Cherubini et Haydn
15.00 Kurt Felix au Studio 7
16.05 Théâtre
16.45 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Aide au développement
21.30 Famille et société
22.05 Jazz
23.00-24.00 Just the Blues

Monte Ceneri

6.00 Musique et Informations
8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.20 Théâtre
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Causerie
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Quintette pour piano et instruments à vent, Mozart; concerto pour piano et orchestre
22.30 Orchestre Radiosa
23.05-24.00 Nocturne musical

L'amour c'est...

... lui faire connaître les plaisirs du ski.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

météo

Cette neige qui descend en plaine

Suisse romande et Valais: très nuageux, brèves éclaircies alternant avec de fréquentes averses (neige jusqu'en plaine). Température: 3 à 8 degrés. Vents d'ouest modérés en plaine, du nord-ouest assez forts en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi: temps froid et variable, avec alternance d'éclaircies et de giboulées.

A Sion hier à 13 heures: couvert, 8 degrés. 1 (neige) à Berne, 3 à Zurich et Genève, 5 à Bâle, 6 à Locarno, -5 au Sântis, 6 à Paris et Londres, 8 à Nice, 10 à Milan, 15 à Rome.

Les précipitations en Valais en 1978: Sion 612 mm (106% de la normale), dont plus de la moitié durant les trois premiers mois; Saas-Almagell 839 (98%), Montana 1202 (140%), Simplon-Village 1372 (112%). Pour plus de détails concernant Sion, voir NF d'hier, en page 29.

L'audience hebdomadaire du pape

Aujourd'hui, on n'aime pas entendre parler d'« aumône ». Ce mot a quelque chose d'humiliant. Il semble supposer un système social où règnent l'injustice, la distribution inégale des biens, bref, un système qui appelle des réformes adéquates, voire radicales, qui supprimeraient, croit-on, la nécessité de l'aumône. On trouve cette conviction dans les textes des prophètes de l'Ancien Testament, dont s'inspire la liturgie du carême. Les prophètes considèrent ce problème du point de vue religieux : l'homme ne saurait se convertir à Dieu et être vraiment pieux. Sans réparer les injustices dans les rapports entre les hommes. Et pourtant, dans ce contexte, les prophètes exhortent à l'aumône.

Dans presque toutes les langues

Ils n'emploient même pas le mot « aumône ». Ce mot, en hébreu (sedagah), signifie d'ailleurs justice. Ils demandent qu'on aide ceux qui subissent l'injustice et ceux qui sont dans le besoin. Et cela au nom de la charité, plus qu'au nom de la miséricorde. « Le jeûne que je préfère, n'est-ce pas celui-ci : dénouer les liens provenant de la méchanceté, détacher les courroies du joug, renvoyer libres ceux qui ployaient, bref, que vous mettiez en pièces tous les jugs. N'est-ce pas partager ton pain avec l'affamé ? Et encore : les pauvres sans abri, tu les hébergeras, si tu vois quelqu'un nu, tu le couvriras : devant celui qui est ta propre chair, tu ne te déroberas pas. » (Isaïe, 58, 6/7).

Le mot grec « eleemosyne » se trouve dans les derniers livres de la Bible et la pratique de l'aumône est le témoignage d'une religion authentique. Jésus fait de l'aumône une condition de l'entrée dans son Royaume (cf. Luc 12, 32-33) et de la vraie perfection (Marc 10, 21 et passages parallèles). D'autre part, lorsque en présence de la femme qui oignait les pieds de Jésus, Judas prononça les mots : « Pourquoi

n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, pour les donner aux pauvres ? » (Jean 12,5). Le Christ prit la défense de la femme : « Des pauvres, vous en avez toujours avec vous, mais moi, vous ne m'avez pas toujours. » (Jean 12,8). L'une et l'autre phrase offrent matière à réflexion.

Que signifie le mot « aumône » ?

Le mot grec « eleemosyne » provient du substantif « eleos », qui signifie compassion et miséricorde. Ce mot désigna d'abord l'attitude de l'homme miséricordieux, puis, dans la suite, toutes les œuvres de charité envers les pauvres. Ce mot est resté dans presque toutes les langues européennes : en italien, « elemosina » ; en français, « aumône » ; en espagnol, « limosna » ; en portugais, « esmola » ; en allemand, « Almosen » ; en anglais, « alms ». Même l'expression polonaise « jamuzna » est la transformation du mot grec « eleemosyne ».

Un mot devenu ambigu

Autre est toutefois le sens objectif de ce mot, autre le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Dans notre conscience sociale ac-

tuelle, nous donnons souvent un sens négatif au mot « aumône », à la suite de différentes circonstances. Ces associations d'idées négatives ne se produisent toutefois pas, lorsque nous considérons l'aumône en elle-même, c'est-à-dire comme une aide à celui qui est dans le besoin, comme « la participation des autres à nos propres biens ».

Nous pouvons ne pas être d'accord avec celui qui fait l'aumône, ou avec la façon dont il la fait. Nous pouvons désapprouver celui qui tend la main, tant qu'il ne s'efforce pas de gagner lui-même sa vie. Nous pouvons aussi ne pas approuver la société, le système social dans lequel l'aumône est une nécessité. Toutefois, le fait qu'un homme aide celui qui est dans le besoin, le fait qu'il partage ses biens avec les autres, cela doit susciter notre respect.

Voyons comment, pour bien comprendre certaines expressions, il faut savoir se libérer de l'influence des circonstances accidentelles, circonstances d'ailleurs parfois positives, comme, dans notre cas, l'aspiration vers une société juste, où une juste distribution des biens rendrait superflue l'aumône.

La pensée du Christ...

Lorsque le Seigneur parle d'au-

mône et qu'il l'inculque, il a toujours en vue l'aide aux nécessiteux, le partage avec les pauvres, cette intention ne nous permet pas de mettre en doute la valeur de l'acte nommé « aumône ».

De plus, à un moment particulièrement important, Jésus prononce ces paroles significatives : « Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous. » (Jean 12,8). Ce disant, le Christ n'entend pas déprécier le changement des structures sociales et économiques, ni les efforts faits pour éliminer l'injustice, l'humiliation, la misère, la faim. Il veut simplement dire que dans l'homme, il y aura toujours des nécessités, auxquelles nous ne pourrions remédier qu'en aidant les nécessiteux et en les faisant participer à nos biens. De quelle aide s'agit-il ? De quelle participation ? Ne s'agirait-il que d'une aumône matérielle ?

Certainement le Christ pense aussi à l'aumône pécuniaire, matérielle, mais selon ses perspectives à lui. Eloquent est, à ce propos, l'exemple de la veuve pauvre, qui déposait dans le trésor du temple quelques menues pièces de monnaie. Point de comparaison, au point de vue matériel, entre cette offrande et celles des autres. Le Christ dit toutefois que « cette veuve... avait pris sur sa misère pour mettre tout ce qu'elle avait pour vivre. » (Luc 21, 3-4). Ce qui compte surtout, c'est la valeur intérieure du don, la disponibilité à partager, à se donner soi-même.

... et l'avertissement de saint Paul

Souvenons-nous du mot de saint Paul : « Quand je distribuerai mes biens aux affamés... s'il me manque la charité, cela ne me sert de rien (I Cor. 13,3). Saint Augustin remarque fort à propos : « Si tu tends la main pour donner, sans avoir dans le cœur de sentiments de miséricorde, tu n'as rien fait de valable ; si, au contraire, tu éprouves des sentiments de miséricorde, n'eus-tu rien à donner avec ta main, Dieu accepte ton aumône. » (Enarrationes in ps. 125,5).

Nous voici arrivés au cœur du problème. Dans l'Écriture sainte et selon les catégories évangéliques, « aumône » signifie avant tout don intérieur. Ce mot signifie l'attitude d'ouverture envers l'autre ». Or, cette attitude est un facteur indispensable de la conversion, tout comme la prière et le jeûne. Saint Augustin le dit très bien : « Que les prières de celui qui fait le bien soient vite accueillies. Et c'est là la justice de l'homme dans la vie présente : le jeûne, l'aumône, la prière. » (Enarrationes in ps. 42,8) : la prière, en tant qu'ouverture vers Dieu ; le jeûne, comme expression de la maîtrise de soi-même chez celui qui sait se priver et sait dire non ; enfin, l'aumône, comme ouverture « vers les autres ». Ce cadre reflète bien la pensée de l'Évangile, lorsque celui-ci parle de la pénitence, de la conversion. Seule cette attitude totale établit l'homme dans un état permanent de conversion.

Ainsi entendue, l'aumône a une importance en un certain sens définitive pour la conversion à Dieu. Pour s'en rendre compte, il suffit de rappeler les paroles de Jésus sur le jugement dernier. « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi ; alors les justes lui répondront : « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé, et de donner à boire ? Quand nous est-il arrivé de te voir malade ou en prison, et de venir à toi ? Et le roi leur répondra : « En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mat. 25, 35-40).

La main du pauvre est la main du Christ

Et les pères de l'Église diront avec saint Pierre Chrysologue : « La main du pauvre est le trésor du Christ, car tout ce que le pauvre reçoit, le Christ le reçoit. » (sermon 8,4), et avec saint Grégoire de Naziance : « Le Seigneur de toutes les choses veut la miséricorde et non le sacrifice ; et nous la lui donnons à travers les pauvres. » (L'amour des pauvres, XI).

Aussi bien cette ouverture aux autres, qui s'exprime par l'aide, par le partage de la nourriture, du verre d'eau, de la parole de réconfort, de la visite, du temps précieux, etc., ce don intérieur offert à un autre homme, arrive directement au Christ, il arrive directement à Dieu. De ce don dépend la rencontre avec Dieu. C'est la conversion.

Tout cela est confirmé par maints passages de l'Évangile et même de l'Écriture sainte dans son ensemble. Vue dans les perspectives de l'Évangile et de l'enseignement du Christ, l'« aumône » a dans notre conversion à Dieu un sens définitif, décisif. Si l'aumône vient à manquer, notre vie ne converge pas encore pleinement vers Dieu.

Cultiver une certaine sensibilité...

Ce thème devra être repris dans

le cycle de nos réflexions de carême. Aujourd'hui, avant de conclure, arrêtons-nous encore un instant sur la vraie signification de l'aumône.

Il est très facile de s'y méprendre, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Jésus mettait en garde aussi contre une conception toute extérieure de l'aumône (cf. Mat. 6, 2-4 ; Luc 11,41). Ce problème est toujours actuel. Conscients de la signification de l'aumône pour notre conversion à Dieu et pour toute la vie chrétienne, nous devons à tout pris éviter tout ce qui fausse le sens de l'aumône, de la miséricorde, des œuvres de charité, tout ce qui peut ne déformer en nous-mêmes l'image. En ce domaine, il importe fort de cultiver une sensibilité intérieure à l'égard des besoins réels du prochain, pour savoir en quoi l'aider, comment agir pour ne pas le blesser, et comment nous comporter, afin que ce que nous donnons, ce que nous apportons dans sa vie, soit un don authentique, un don affranchi de l'acceptation ordinaire négative du mot « aumône ».

Considérons donc l'ampleur et aussi la profondeur du champ qui s'ouvre devant nous, si nous voulons mettre en pratique l'appel de Jésus : « Faites pénitence... et donnez vos biens en aumônes. » (cf. Marc 1,15 et Luc 12,33). C'est un champ d'activité non seulement pour le carême, mais pour chaque jour. Pour toute la vie.

Georges Huber

Quelle enfant difficile tu fais, démocratie !

Suite de la première page

re ses lampions, elle l'a, tout simplement, approuvée. Et je crois qu'il en est de même des électeurs communistes, ou plutôt que ceux-ci vont plus loin encore et, in petto, approuvent les chefs communistes de faire baver le bourgeois comme il faut. Car le peuple - oui, je vais le dire enfin - le peuple, avec certaines élites comprises, porte en soi cette mixture d'ignorance et de cruauté qu'on appelle le fanatisme « comme la nuée porte l'orage ».

Même en dehors des grandes ivresses d'obscurantisme et de sang dont elle nous régale de temps à autre, la démocratie donne tous les jours le spectacle d'une médiocrité si lourde qu'elle paralyse les cerveaux. J'ouvre le journal et je vois les minables bandelettes rhétoriques avec lesquelles les leaders socialistes essaient de momifier le cadavre de leur marxisme, dont tous savent qu'il se décompose mais dont aucun n'osera le dire de peur que les brailleurs primaires des sections et des bureaux de vote ne les accusent de trahir... et tant pis si ça ne fait l'affaire que des pharaons de Moscou. Et je vois aussi le grand parti gaulliste, que Jupiter a rendu fou d'électoralisme, harasser en compagnie de ses ennemis un gouvernement dont il est l'allié en l'accusant de crises dont tout le monde sait qu'il n'est pas responsable, et sans bien sûr offrir la moindre solution. Et je vois la

vénérable Angleterre, mère des parlements, sombrer tous lambeaux dehors dans les surenchères les plus absurdes des syndicats les plus bornés. Et je vois la noble Espagne bâtir sa démocratie toute neuve avec des bombes, de la pornographie, de la paresse et des phrases creuses.

Heureusement cet accès de misanthropie politique qui m'accable est tempéré par la poste qui m'apporte, pour mon salut, un numéro de *Mensetör*. C'est la vaillante revue des émigrés hongrois, qui me rappelle les grandes heures d'octobre 1956 à Budapest. Et je revois en songe, avec orgueil, ce soulèvement admirable contre la tyrannie communiste, admirable à la fois de lucidité et de courage, et qui émana directement du peuple, du peuple polymorphe et inorganisé, s'appuyant uniquement sur son bon sens, son instinct et ses mains nues.

Et je me rappelle qu'un tableau analogue nous fut composé par le petit et grand Portugal. Tout n'est donc pas toujours déraison. Je relis aussi notre Déclaration des droits de l'homme de 1789, « tous les hommes naissent libres et égaux en droit... » et je sens que ma vieille vibration devant ces hautes vérités n'est pas éteinte. Et puis, je me dis que l'essentiel sans doute est non pas tant de consulter le peuple que d'avoir la liberté, vraie valeur suprême, qui suffit à protéger les so-

ciétés de la tyrannie totalitaire, vrai drame suprême, et grâce à laquelle je continue de respirer intellectuellement. Enfin, je me rappelle toujours, au moment où je me sens prête à tomber dans le sacrilège, la fameuse phrase de Churchill : « La démocratie est le pire des systèmes, sauf quand on la compare à tous les autres. » Il est vrai que le primitivisme des petits nous perd. Mais si, fatigués, nous éteignons leurs voix, nous voici livrés aux intrigues des grands, qui nous asservissent. L'empire ne corrige pas la république, il la fait regretter. Mais bien sûr la soumission du gouvernement à l'accord des gouvernés est une catastrophe si les gouvernés ne sont pas patiemment, fondamentalement, passionnément éduqués dans la connaissance élémentaire de la chose publique. C'est là qu'est la clé, la condition sine qua non pour donner un sens à la démocratie.

Eh bien ! il nous faut donc te garder. Mais quelle enfant difficile tu fais, démocratie éternellement balbutiante ou dévante ! Qu'amères sont les déceptions que tu verses à ceux qui boivent ta coupe ! Qu'il faut souffrir pour accompagner ta marche chancelante entre les précipices ! Je t'en prie, ne pourrais-tu pas, dans les prochains mois, pour soutenir la foi de tes fidèles, faire quelque part quelques pas fermes dans la bonne direction ?

Suzanne Labin

GENÈVE

Les incollables de l'estampille

D'après des considérants qui sont encore inconnus, le tribunal administratif de Genève a cassé le résultat de la votation cantonale du 18 février dernier portant sur la mensualisation de l'impôt et l'augmentation des tarifs hospitaliers. C'était la première fois que les citoyens genevois votaient avec le système de l'enveloppe, au lieu de l'estampille qu'ils avaient l'habitude de coller sur des bulletins de partis... depuis 109 ans. La nouvelle loi fédérale sur les droits politiques étant entrée en vigueur l'année dernière, le système de l'estampille avait été abandonné. Tous les électeurs avaient reçu une documentation à domicile du Département de l'intérieur leur expliquant la marche à suivre, des communiqués nombreux avaient paru dans les journaux et de très nombreuses notices explicatives avaient été présentées par les différents partis politiques. Le 85 % des Genevois votants avaient parfaitement compris le nouveau système.

Le parti du travail, qui avait perdu, lors de ce vote, son référendum contre la mensualisation de l'impôt, avait recouru, prétextant de nombreuses irrégularités et une certaine confusion entra dans les systèmes de vote sur le plan fédéral (bulletin envoyé à domicile) et cantonal (bulletin de parti trouvé dans les isoloirs). Les différences entre les deux scrutins ont été parfois importantes, de nombreux citoyens ayant préféré voter uniquement sur la question du nucléaire. Ces différences ne sont d'ailleurs pas rares. « Vigilance » avait aussi déposé recours contre les résultats, estimant que si le système avait été plus clair, l'augmentation des tarifs hospitaliers aurait été acceptée.

En l'occurrence, le Département de l'intérieur, responsable de l'organisation des votations, n'avait fait qu'appliquer strictement la loi votée par le Grand Conseil. Mais il l'avait fait à son corps défendant, ayant d'abord proposé de séparer les deux scrutins. La majorité du Conseil d'Etat le lui avait refusé.

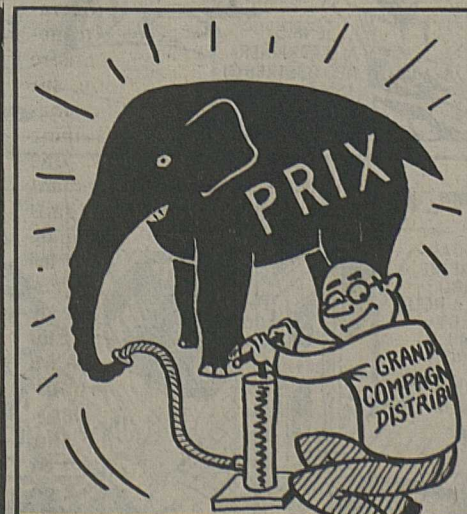
On revotera donc en juin. Mais il est évident que l'affaire est politique, la gauche s'opposant par tous les moyens à la politique d'équilibre des finances voulue par le nouveau Conseil d'Etat à majorité libérale-radical, et n'ayant pas accepté la défaite des urnes.

En attendant, le Grand Conseil a décidé que pour les élections municipales du 8 avril prochain, le système de l'estampille sera à nouveau utilisé...

P.-E. Dentan

ÇA NE TROMPE PLUS

L'actualité vue par Pén



Examens « discriminatoires » aux écoles normales ?

L'annonce, à grand fracas, à coups de larges titres et de placards d'une « discrimination commise par l'Etat du Valais » à propos d'un « examen différencié aux écoles normales » m'a fait sursauter. Renseignements pris, il s'agirait d'un texte écrit déposé au Grand Conseil, qui a été publié avant même que M. Antoine Zufferey, chef du département, en ait eu connaissance ! Le procédé est malheureusement devenu classique : l'intervention écrite permet à ses auteurs de remettre le texte à certains journaux pour le publier sans attendre, évidemment, la réponse sollicitée ! Lorsque celle-ci est donnée, il arrive souvent qu'on l'ignore ou qu'on la traite en petits caractères, dans un coin... Ce n'est toutefois pas tant au procédé, si indélicat soit-il, que j'en veux, dans le cas présent, qu'à la déformation, pour ne pas dire plus, du problème ainsi posé devant le public. Un examen séparé n'est pas un examen différent ou discriminatoire. IL PERMET TOUT SIMPLEMENT A L'UN ET A L'AUTRE SEXE D'OBTENIR SON CONTINGENT EXACT ET NON PAS PLUS DE FEMMES ET MOINS D'HOMMES OU INVERSEMENT.

A travers ce texte écrit, qu'on me dit émaner des députés Cilette

Cretton, Jacqueline Pont et Françoise Vannay, c'est finalement l'accusation d'antiféminisme qui est lancée à la tête de M. Zufferey.

66,2 % de femmes pour 33,8 % d'hommes !

Voyons donc de plus près la place qu'occupe l'élément féminin dans l'organisation scolaire et dans le corps enseignant du Valais.

Les renseignements qui suivent se rapportent à l'année scolaire 1978-1979. Ils concernent le Service cantonal de l'enseignement primaire et des écoles normales.

Sur 14 inspecteurs, animateurs ou conseillers pédagogiques que compte ce service, 8 sont des hommes et 6 sont des femmes. Le canton dispose de trois écoles normales dont deux sont dirigées par des religieuses. L'ensemble du corps professoral de ces trois institutions de formation comprend 116 personnes (professeurs à temps partiel compris) dont 49 appartiennent au sexe féminin.

Dans les rangs de l'enseignement primaire, les statistiques se présentent comme suit :

Hommes	Femmes	Total
525	1025	1550
33,8 %	66,2 %	100 %

Par ailleurs, depuis près de dix ans, les enseignantes et les enseignants reçoivent un traitement égal ALORS QUE DANS UN CANTON DE LA SUISSE ROMANDE IL A FALLU UN RECOURS AU TRIBUNAL FÉDÉRAL TOUT RÉCENT, POUR QUE CETTE PARITÉ SOIT RÉALISÉE.

Dans ses directives aux administrations communales le Département de l'instruction publique recommande que l'élément féminin soit représenté largement à la tête et au sein des commissions scolaires.

On pourrait citer encore d'autres exemples, les étendre à d'autres services du Département de l'instruction publique pour indiquer que la femme y occupe une large et juste place. MAIS EST-IL BESOIN DE PROUVER LONGUEMENT CE QUE LES FAITS DÉMONTRENT PAR EUX-MÊMES ?

P. R.

GRAND CONSEIL

RÉGIME COMMUNAL ECCLÉSIASTIQUE

On avance pas à pas

La loi sur le régime communal ecclésiastique est arrivée, hier matin, devant le premier obstacle de son parcours : l'article 6, qui définit la qualité de membre de la commune. Celle-ci est acquise à toute personne ayant domicile dans le canton et appartenant à l'une des deux confessions actuellement reconnues par la Constitution cantonale. On a discuté un peu (proposition F. Couchepin) pour savoir s'il fallait parler de membre ou de citoyen. Au vote, le terme de membre a été préféré par 51 voix contre 41. Mais l'essentiel du débat portait sur la dernière partie de cet article 6, qui dit : « Toute personne demeure membre tant qu'elle n'a pas dénoncé son appartenance à la commune ecclésiastique par une déclaration expresse. »

La commission, par son président, M. Pierre Putallaz, et M. Guy Genoud, chef du département, celui-ci se fondant sur un avis de droit du professeur Grisel, ont expliqué tout d'abord que celui ou celle qui, par cette « déclaration expresse », sort de la commune, ne sort pas pour autant de l'Eglise et ne commet donc pas - comme le craignait le député G. Zufferey - un acte d'apostasie à sa foi. Ils ont exposé, d'autre part, que cette dénonciation n'implique aucun problème de liberté de conscience ou de croyance, puisqu'elle signifie uniquement un renoncement au titre de membre de la commune, donc à la participation à la vie économique de celle-ci. Autrement dit, la déclaration expresse permet de se soustraire à l'impôt, mais elle a aussi pour conséquence la perte des droits (vote, éligibilité, etc.) attachés à la qualité de membre.

Le groupe radical, par M. F. Couchepin, proposait de remplacer cette procédure dite de présomption par celle de l'adhésion. En d'autres termes, la commune ecclé-

C'est M. Richard Bonvin qui a rapporté sur ce décret et M. Antoine Zufferey, chef du département, a eu l'occasion, dans son intervention finale, de faire une mise au point énergique sur un fait évoqué par M. Claude Rouiller (engagement d'une jeune fille aveugle). Il s'avère que M. Rouiller a été mal ou tendancieusement informé et la vérité a été entièrement rétablie.

Une motion sur la procédure d'expropriation

M. Wilhelm Schnyder a développé une motion sur la procédure d'expropriation. Il a demandé la mise sur pied d'une loi, qui devrait fixer des critères réalisant une unité de doctrine dans ce domaine aujourd'hui soumis à de flagrantes distorsions.

Ce dossier des expropriations est d'ailleurs ouvert depuis assez longtemps déjà, et M. Guy Genoud, au nom du Conseil d'Etat, a répondu au motionnaire que le gouvernement présenterait la loi désirée dans les meilleurs délais.

M. Genoud a également répondu à un postulat de M. Franz Werlen qui, sensibilisé par la fermeture de LENCO, s'inquiète du maintien des succursales en Valais et des places de travail qu'elles représentent. M. Germain Varone, au cours de la discussion, a partiellement appuyé ce postulat, en s'en distançant toutefois sur le point des facilités, notamment d'ordre fiscal, que M. Werlen proposait d'accorder aux entreprises à titre d'encouragement à poursuivre leur activité en Valais.

Le registre professionnel en question

Une motion André Reynard, un postulat Albin Weger et un autre Robert Henzen - René Nellen ont posé, hier, devant l'assemblée, le problème du registre professionnel. Ces intervenants demandent, si ce n'est la suppression de celui-ci, du moins un sérieux assouplissement des conditions d'inscription. L'une de celles-ci est d'être titulaire d'une maîtrise. Le grand reproche fait à ce registre professionnel est de permettre à ceux qui y sont inscrits de pouvoir obtenir en quasi-exclusivité les mandats pour des travaux subventionnés. C'est pourquoi, on a entendu prononcer les termes de « discrimination », de « droit bafoué », et d'autres de la même eau. On n'a pas manqué non plus de relever qu'à l'abri de ce registre professionnel pouvaient s'échafauder toutes les « combines », dont celles des « prête-noms ».

En un mot comme en cent, les intervenants demandent qu'en tout cas, le critère de la maîtrise soit supprimé et remplacé par un autre plus adapté à la réalité de la situation actuelle, surtout dans les régions de montagne en voie de dépeuplement. Ici, affirment les intervenants, notamment M. Albin Weger, qui a été unanimement applaudi par ses collègues députés au terme de son plaidoyer vigoureux, pittoresque et profondément sincère,

« il faut des êtres en chair et en os pour assurer la survie et non pas seulement de la matière grise ». M. Weger dépeignit en termes émouvants ces villages de montagne, où la nuit tombée, on ne voit plus briller qu'une ou deux lumières. Or, par l'artisanat, les arts et métiers,

une certaine vie pourrait être maintenue, à condition... qu'un registre professionnel draconien ne tue pas dans l'œuf ces initiatives !

M. André Zufferey, déclarant que si l'on n'est pas inscrit au registre, on est écarté de toutes les adjudications de travaux subventionnés, alors même que l'on peut se prévaloir de qualités professionnelles indiscutables, et M. Maurice Copt (mettre fin aux combines peu reluisantes lors de l'adjudication des travaux), appuyèrent les intervenants au cours de la discussion, dans laquelle intervint également M. Bernard Lonfat (le registre est un garde-fou contre les aventures).

Ce registre, attaqué de toutes parts, allait-il se laisser manger tout cru ? Non, car tour à tour, MM. Victor Berclaz - un spécialiste en la matière, puisque président

de la commission cantonale - Germain Varone, secrétaire ouvrier, Georges Morisod, Oscar Mudry montèrent à la tribune pour dire les effets bénéfiques de cette institution cantonale, née en 1942, qui a remis beaucoup d'ordre dans les professions et les entreprises et assuré le maintien de la paix sociale, grâce à l'obligation qu'il comporte quant au respect des conventions collectives de travail. C'est grâce au registre que le Valais est aujourd'hui le canton qui a la plus grande proportion de maîtrises de Suisse. Il concerne 700 entreprises et 24 000 personnes, il est un stimulant de premier ordre pour les jeunes.

Dans sa réponse aux trois postulants, M. Guy Genoud, président du Conseil d'Etat, fit magistralement la part des choses. Le registre

professionnel est une excellente institution, et il n'est pas question de faire machine arrière sur la route des énormes progrès qu'il a fait réaliser à notre formation professionnelle. Le critère de la maîtrise, qui gêne tellement, pourrait-il être remplacé par un autre, équivalent ? C'est possible, mais pour l'instant, nous n'avons rien trouvé.

Par contre, des assouplissements, de cas en cas, sont toujours possibles. Nous les appliquons déjà et nous veillerons à ce qu'ils soient appliqués encore, surtout dans ces régions de montagne, où les arts et métiers peuvent empêcher le dépeuplement. Nous veillerons aussi à continuer la chasse aux « combines », lors des adjudications. C'est dans ce sens, conclut M. Genoud, que le Conseil d'Etat accepte, pour étude, les trois postulats.

LA PENSION DES MAGISTRATS

Des privilèges injustifiés ?

Hier après-midi, au Grand Conseil, les députés avaient surtout à débattre du deuxième message concernant « le régime de pensions des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du Ministère public »... et ils n'ont pas manqué d'en discuter longuement, même s'ils n'avaient guère à ajouter au rapport de M^e Pierre Crittin. D'ailleurs, l'entrée en matière fut acceptée à l'unanimité du Parlement, sans opposition et sans abstentions déclarées.

Pour expliquer ce problème (abstraction faite du détail des articles), je citerai principalement le rapport de M^e Crittin, puisque chacun s'est accordé pour en souligner et la précision et la concision.

De quoi s'agit-il donc ?

Le député Pierre Crittin rappelle que, en date du 29.6.1977, M. Jossen « a développé une motion dans laquelle il demandait une modification du règlement du 13.11.1968 concernant la pension de retraite des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du Ministère public. En outre, le motionnaire proposait l'insertion de dispositions permettant la réduction de la pension servie, lorsque la dite pension, augmentée de revenus lucratifs, dépasse le dernier traitement servi. Le motionnaire demandait également que, sur les traitements servis aux magistrats, soit perçue, comme pour les fonctionnaires, une cotisation. Enfin, il était demandé une restriction de siéger dans les conseils d'administration de sociétés à but lucratif pour les anciens magistrats de l'Exécutif. » Et M^e Pierre Crittin de relever que « le Conseil d'Etat est entré dans les vues de M. Jossen, qui accepta de transformer sa motion en postulat ».

Je ne m'attarderai pas plus sur ce chapitre, puisque j'en suis toujours à l'entrée en matière. Toutefois, je dois signaler que la commission

formule le postulat suivant : « La commission chargée d'étudier le nouveau règlement concernant le régime de pensions des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du Ministère public, est d'avis que, par l'adoption du règlement, une détérioration sensible de la situation actuelle des magistrats ne doit pas intervenir, invite le Haut Conseil d'Etat

Par Roger Germanier

du canton du Valais, dans la mesure où le dit règlement aura été adopté par le Grand Conseil, a bien voulu étudier et a bien voulu présenter un rapport comparatif sur les traitements servis aux magistrats en Suisse ainsi qu'aux fonctionnaires de l'Etat du Valais, rapport qui tiendra compte notamment de la cotisation versée dorénavant par les magistrats valaisans »...

Bien que personne ne combattra finalement l'entrée en matière (sous réserve d'articles à modifier, de propositions à retenir), l'un ou l'autre député se

lance d'emblée en des considérations qui surprendront volontiers le public, à défaut d'étonner les commissaires et les députés.

Lorsque M. Peter Bodenmann, par exemple, réussit à démontrer que M. Bernard Comby coûtera plus cher à la République valaisanne que MM. Jimmy Carter et Helmut Schmit réunis... Lorsque M. Bodenmann réussit cette performance peu banale, il provoque évidemment un puissant éclat de rire qui ne durera que l'instant d'une étincelle.

Quant à M^e Claude Kalbfuss, jamais en retard d'une pointe et d'une verve, il se contentera de s'exclamer qu'il s'agit d'une « exception royale pour les membres du Gouvernement ». Mais d'ajouter toutefois, en grande logique d'un petit groupe : « Il faut ici dénoncer vivement cette attitude des conseillers d'Etat qui cherchent à se réserver pour eux seuls des privilèges absolument injustifiés. A moins que l'on ait voulu encourager financièrement certains magistrats qui menacent de s'incruster à prendre au plus vite leur

retraite. Je crois que je n'aurais pas besoin de citer de nom pour me faire comprendre. »

Bref, il y eut de plaisants ou de cuisants effets oratoires, qui laissent supposer d'obstinées batailles sur l'un ou l'autre article (contribution, compensation ?), mais il n'y eut personne pour combattre l'entrée en matière. D'autant que M. Hans Weyer, conseiller d'Etat, s'est montré fermement disposé à ne rien cacher des salaires des magistrats (frais de représentation y compris), comme il s'est montré reconnaissant face au travail de magistrats... qui ne sont pas exclusivement des conseillers d'Etat. En toute cette affaire, en effet, il importe de ne pas oublier que les juges instructeurs, par exemple, sont également concernés. Pour reprendre une expression de M^e Claude Kalbfuss, je dirai presque : il n'est pas nécessaire de citer des noms pour se faire comprendre...

En clair et net, il y a vraiment des « exceptions royales » qui tendent à trop exclure... sous prétexte de règle.

QUESTION ÉCRITE

Qui doit remettre les certificats de salaire ?

Question écrite du député Luc Vuadens concernant la remise des certificats de salaire par les employeurs directement à l'autorité de taxation.

La pratique adoptée par le service des contributions depuis quelques années et qui consiste à réclamer systématiquement à l'employeur les certificats de salaire de son personnel provoque à chaque taxation des protestations véhémentes de la part des contribuables.

Ceux-ci voient dans cette pratique une application abusive de l'alinéa 3 de l'article 135 de la loi fiscale qui dit : « Les employeurs peuvent être tenus de remettre à l'autorité de taxation les certificats de salaire de leur personnel. »

Lors de l'élaboration de la loi fiscale par le Grand Conseil, cet article fut controversé. Il ne

semble pas clairement établi que la pratique actuelle du service des contributions ait été désirée par le législateur.

En conséquence, je demande au Conseil d'Etat :

1. Quels sont les types d'entreprises qui sont touchées par cette pratique ?
2. Quelle est la motivation d'une telle mesure et n'est-elle pas discriminatoire puisque chaque contribuable n'est pas forcément salarié ?
3. Même si les contribuables sont tenus de remettre à l'autorité de taxation les certificats de salaire, le fait de demander systématiquement à l'employeur ces certificats n'est-il pas une atteinte à la liberté de chacun ?

Luc Vuadens, député

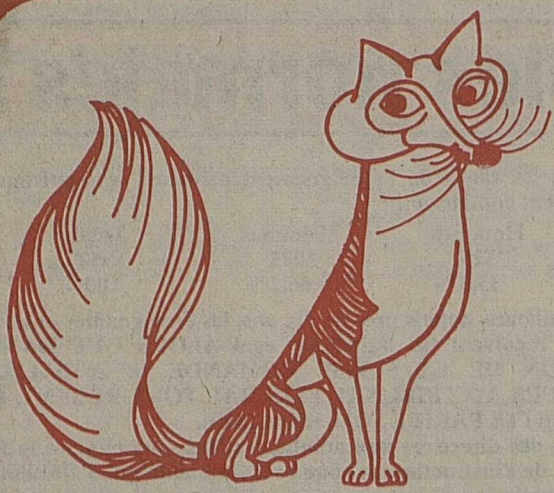
Par Gérald Rudaz

siastique est considérée comme une société à laquelle, pour devenir membre, chacun doit s'inscrire. Ce point de vue fut repoussé au vote par 57 voix contre 31.

Le Grand Conseil a aussi repoussé, par 57 voix contre 26, la proposition du député socialiste Claude Rouiller d'appliquer au régime communal ecclésiastique, en matière électorale, la loi de 1972 sur les élections et votations. Mais, ni le Conseil d'Etat, ni la commission n'entendent que l'on introduise ainsi le système de la représentation proportionnelle. M. François Rouiller, pour la fraction DC du Bas-Valais, a fait valoir que la RP introduirait des éléments politiques, pour ne pas dire des cabales, là où les idéologies n'ont aucune place. M. Pierre Moren parla dans le même sens, de même que M. Guidoux, député de religion protestante qui, à l'encontre de la proposition socialiste, fit état des excellentes expériences faites dans l'Eglise réformée avec le système majoritaire. M. Georges Zufferey a soulevé le problème de la constitutionnalité de certains points de la loi, notamment ceux concernant l'âge civique que notre Charte cantonale fixe à 20 ans, alors que le projet accorde le droit de vote aux jeunes de 16 ans et d'éligibilité à 18 ans. M. Putallaz, président de la commission, puis M. Genoud, chef du département, ont fourni les explications nécessaires sur bien d'autres points de cette loi, dont l'étude sera reprise ce matin jeudi.

Handicapés : le décret est voté

Le décret général d'application de la loi concernant les mesures à prendre en faveur des handicapés a été voté hier matin en première lecture, par 83 voix contre 13. Les opposants se situaient en majeure partie dans le groupe socialiste, dont deux propositions, au dernier article du projet, avaient été nettement repoussées par l'assemblée.



Jus d'orange

Bonny riche en vit. C

litre

1.80

Ananas

Sungold, 10 tranches poids net 567 g

la boîte

1.30

Pêches

Sungold 822 g net

la boîte 1/1

1.70

DISCOUNT COMBI

la Source



Cocktail de fruits

Sungold 822 g net

la boîte 1/1

2.-

Lapin en chocolat

brun

250 g

2.75

Œufs

albâtre, au sucre

sachet 400 g

1.95

DISCOUNT COMBI

la Source

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
aux armes d'infanterie

Lundi	2.4.79	1300-1800
Mardi	3.4.79	0730-1800
Mercredi	4.4.79	0800-1800
Jeudi	5.4.79	0730-1800

Région des buts: gorge du torrent du Saint-Barthélemy SW La Rasse-Evionnaz.

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Téléphone 025/65 24 21

GRACE AU

plan de 5 jours

Cesser de fumer est possible

2-6 avril à 20 h. 15

Cycle orientation garçons, Sion
Réunion d'information: 29 mars à 20 h. 15
Thérapie de groupe efficace et simple

Motorhomes

Vente pour la Suisse romande



Aménagements complets ou séparés à poser soi-même, montage sur demande
Occasions - Crédit
CARAVANES SCHAUB
M.W. Gasser succ.
Villeneuve-Rennaz (VD)
021 60 20 30
(ouvert le dimanche)



vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Le légendaire colonel

RAMON

un Valaisan chef de maquis en Ligurie

78

XX

Il emporte la redoute... avec des camomilles

Suite

Cependant, en compagnie des déménageurs et des dynamiteurs, le Valaisan s'attardait dans la place, suffoqué par les relents d'étable humaine, la plus nauséabonde de toutes. Les gars étaient du tonnerre pour rassembler et évacuer le butin et pour préparer le feu d'artifice... Il n'y avait toutefois pas grand-chose à emporter, à part l'armement personnel et les munitions. Il sourit en voyant Pierin qui s'efforçait de détacher une grosse mitrailleuse de son affût scellé.

- Allons! Tu fais mieux de laisser ça là. Va plutôt trier les godillots.

- Mais, patron, c'est une 12 cm 7, une toute terrible, et la munition ne manque pas...

- Tu te vois trimbaler ce truc-là avec les Fritz aux fesses?

Le Valaisan avait déjà compris ce qui n'entrerait jamais dans la caboche des Teutons, savoir que la pratique du maquis excluait, de part et d'autre, le poids et l'encombrement. Tout ce qui ne pouvait accompagner sans surcharge l'homme dans sa fuite devait être écarté d'emblée. La guérilla, c'était avant tout la poudre d'escampette... Le fameux paquetage complet du fantassin, le mousqueton classique avec sa baïonnette, et à plus forte raison un armement lourd en pièces détachées: autant de ballast destiné à joncher le terrain à la première occasion. (Seul le général von Lieb finirait par avoir quelques lueurs sur la question, en ordonnant qu'on réduise à un strict minimum la dotation de cartouches des troupes lancées à la poursuite des partisans, afin de ne pas approvisionner indirectement ces derniers).

Dans la casemate, Tito et ses gars avaient mis en tas tous les obus et les gargousses qu'ils avaient pu trouver. Avec la botte de bâtons de dynamite au milieu, le «panier de la ménagère» faisait

plaisir à voir. Le détonateur était en place. L'ex-para déroulait le cordeau:

- Je t'en coupe combien?

- Laisse. Prends tes cliques et tes claques... Demande à Angiulin s'il reste quelque chose à embarquer. Mais filez!...

Passait précautionneusement, pour ne pas accrocher le plafond, une espèce de hamal des bazars d'Orient, chargé d'une pyramide d'uniformes pliés... Encore Pierin et ses illuminations! Tout fier de lui:

- Leurs tenues de sortie! Un sacré paquet...

- Fiche-moi tout ça par terre et barre-toi! éclata Ramon. Je t'avais dit de t'occuper des souliers!

- Mais, Ramon, ces uniformes c'est du gâteau! Pense, ça peut nous être très utile pour faire un coup... Il y en a justement un qui est à ma taille, avec des galons de maresciallo...

- Pas question! Jette ce fourbis... Tiens, fourre-le dans les meurtrières pour les bouchers, ça ne fera qu'améliorer le pétard.

Paradoxalement, le personnage qui n'hésitait pas à usurper l'habit et les manières du clergé répugnait à tout déguisement tendant à faire passer le partisan pour un Allemand ou une recrue des brigades noires... Comprenne qui pourra. En tout cas, jamais sa bande n'allait recourir au procédé, pourtant assez répandu chez les belligérants et utilisé en Ligurie par l'Abwehr, en particulier à l'ouest où le capitaine Winter et son équipe ne se feraient pas faute d'opérer en civil ou même en tenue de maquisards débraillés pour s'infiltrer chez l'adversaire...

Le Valaisan avait chassé tout le monde. Resté au cœur du fortin, il frota l'allumette... Les autres traversaient déjà la rivière et la route. Il avait calculé lui-même douze minutes de cordeau. Les fatidiques douze minutes de Bernarconi... Il éteignit sa torche électrique pour contempler la petite flamme rouge qui dévorait la mèche comme une bête en chuintant. Elle suffisait à révéler le modelé interne de l'ancre puant. Elle l'hypnotisait, et la petite fumée qui s'en échappait lui montait au nez. Mais qu'est-ce qui lui arrivait? Il avait le sentiment de n'être plus nulle part et cependant d'être enraciné quelque part par des jambes de plomb. «C'est l'air confiné se dit-il. Il faut que je sorte.» Mais il ne bou-

Un récit de Bojen Olsommer

geait pas. Il lui semblait se souvenir d'une question à laquelle il n'avait pas été répondu. Mais quelle question?

La petite flamme rouge grésillait en grimpa vers l'apocalypse. Depuis combien de temps? Trente secondes? Une minute? Deux minutes? Il n'avait plus conscience du temps... La raison, le bon sens l'appelaient: par ici la sortie! Mais il était comme paralysé. Jamais il n'avait subi à ce point la fascination de la peur, qui vous plonge, jarrets coupés, dans un abîme céleste, l'aigre-doux du sublime. «Barre-toi Ramon!» Pour la première fois le petit lutin tapi dans son for intérieur avait cessé de se moquer, de persifler - il étit tout pâle, il s'étranglait, il confondait tout: «Fais le signe de la croix!» - En proie à une angoisse étrange, incroyable, qui n'était que de lui, de son inhibition, de son incapacité de vouloir sortir du piège, il restait là comme un champignon affolé.

Il était donc fou, détraqué, bloqué? contraint par son ange gardien à défier la prédiction de la sorcière... Etait-ce cela, la question, savoir si sa présence à l'intérieur empêcherait le fortin de voler en éclat?

Vous êtes centaure. Vous commandez à votre corps de cheval: saute. Mais le cheval ne veut pas sauter. Il n'obéit pas à la tête. Votre tête sait ce qui va se passer. Mais le cheval se découvre une tête à lui, qui est dans la vôtre, et cette-là refuse de sauter...

Sans rien savoir du drame, la petite bête de feu rongea inexorablement le cœur du cordeau noir... Il lui en restait combien, de ce cœur à ronger qui n'était pas mathématique? Trois ou quatre minutes, ou moins peut-être...

Deux minutes, une minute. Trente secondes, dix secondes...

L'explosion secoua toute la vallée de l'Aroschia. On n'en avait encore jamais entendu et on n'en entendrait jamais plus d'aussi forte. La chronique n'allait pas manquer de retenir qu'ainsi les partisans avaient fêté l'abdication du roi d'Italie...

Ramon fut tout étonné de se retrouver hors du tableau. Il était écrit qu'il aurait échappé à l'envoûtement et réussi à gagner la rivière pour s'abriter. Ecrit dans sa main.

à suivre

Place financière - Place industrielle

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

La chaude alerte à laquelle l'industrie suisse d'exportation a dû faire face au cours du deuxième semestre de 1978, due pour une large part au cours élevé du franc, a été exploitée dans certains milieux comme une conséquence d'un soi-disant surdimensionnement de la place financière helvétique par rapport au volume économique national.

Ceux qui l'affirment ne se basent cependant sur rien de concret, ni ne définissent l'interdépendance en question et les raisons pour lesquelles une telle disproportion, qui n'apparaît qu'à leurs yeux, aurait des effets néfastes. Ils ne préconisent en outre les dimensions optimales du rayonnement financier de notre pays et demeurent ainsi dans des affirmations aussi vagues que gratuites.

On discrédite ainsi un secteur important de l'économie suisse sans en exposer les raisons et surtout sans en définir les aspects préjudiciables. Et l'on passe comme chat sur braise sur les apports importants du secteur financier au secteur industriel.

Car c'est cela qui importe en fin de compte. Tout le reste n'est que bla-bla-bla, à caractère plus ou moins politique, s'inscrivant dans la partition

du morceau de choix qu'est l'initiative qui vise les banques, auxquelles on attribue le rôle exclusif du rayonnement financier de la Suisse, ce qui est également faux. L'industrie elle-même assure un rôle similaire dans le cadre de ses implantations étrangères et dans ses participations hors du pays. Les assurances sont également placées devant des problèmes semblables. La Confédération apporte elle aussi son appui financier puisqu'elle utilise, ce qui est tout à son honneur, tous les moyens pour venir en aide à l'exportation. La Banque Nationale Suisse agit dans le même sens.

C'est en fait le procès du franc suisse qu'il faudrait faire. Et s'il est vrai que le système bancaire suisse est solidement structuré, il ne dispose, pas plus que la BNS d'ailleurs, du pouvoir de régulariser la demande mondiale de notre monnaie.

Et aussi le procès des autres monnaies, qui perdent souvent de leur valeur des suites de l'inflation et d'une politique démagogique émanant précisément de milieux de même teinte que ceux qui en Suisse s'attaquent à la puissance financière de la Suisse. Qu'on en vienne dès lors à l'étranger à souhaiter la conversion de ses avoirs ou de son épargne en monnaies fortes, dont le franc suisse, constitue un réflexe naturel d'autodéfense. Qui n'en ferait autant?

C'est bien plus à New York, à Londres, à Paris, à Milan ou ailleurs qu'à Zurich, Bâle ou Genève, que se détermine le cours du franc suisse. Et comme il s'agit d'une monnaie relativement rare à l'étranger, vu son faible volume, ses variations prennent vite une certaine ampleur. C'est précisément dans un but de régularisation des cours que la BNS intervient sur le marché et l'alimente pour atténuer les effets ascendants d'une demande exagérée. Cette politique d'intervention, à laquelle les grandes banques contribuent, présente d'ailleurs certains dangers, notamment celui de créer des conditions propices au développement de l'inflation de par

l'accroissement de la masse monétaire qui en résulte. Elle affaiblit en outre la valeur intrinsèque de la monnaie nationale.

Les implantations bancaires suisses à l'étranger apportent à l'industrie suisse d'exportation leur soutien efficace, en particulier par l'octroi de crédits aux acheteurs à des conditions que les concurrents étrangers ne peuvent offrir. Dans certains cas, ces prêts sont assortis de la garantie des risques à l'exportation (GRE) donnée par la Confédération, qui en plus appuie les exportateurs par le truchement des services diplomatiques et des accords commerciaux.

On peut certes objecter que tous les mouvements de capitaux ne reposent, et de loin pas, sur des transactions commerciales. Mais faut-il rappeler que leurs possibilités d'hébergement et de conversion en francs suisses sont sévèrement limitées depuis quelques années.

On ne voit franchement pas en quoi le rayonnement financier de la Suisse, qui repose bien plus sur la qualité de nos institutions et de nos traditions que sur les dimensions nullement exagérées de notre ap-

pareil bancaire, porte préjudice à l'industrie du pays. En réalité, c'est plutôt un important soutien qu'il lui apporte.

Mais que peut-on faire contre ceux qui, voulant tuer leur chat, prétendent qu'il a la gale et finissent par y croire.

F.C.

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 4% Merck Holding Zoug 79/89, à 100% du 20 au 26.3.1979, réservé à 50% pour la conversion
- 3% Centrale d'émissions des Banques régionales suisses 79/87, à 99,5% du 21 au 27.3.79, réservé à 45% pour la conversion
- 3% Canton de Fribourg 79/87, à 99% du 26 au 30.3.79, réservé à 40% pour la conversion
- Ville de Zurich 79 du 29.3 au 4.4.79, réservé dans sa totalité pour la conversion.

Augmentation de capital

Banque hypothécaire de Bâle-Campagne, période du 26.3 au 6.4.79, proportion 1 action nouvelle pour 6 anciennes au prix de Fr. 800.-, val. nominale Fr. 500.-, valeur théorique du droit Fr. 45.-, libération le 22.6.79

Bourses suisses

Durant la semaine sous revue, nos marchés mobiliers helvétiques se sont relativement bien comportés et ont fait preuve de résistance. Très animés pendant les deux premières séances, les échanges ont diminué par la suite. Cependant, les écarts de cours se sont situés dans des marges restreintes, ceci dans tous les secteurs de notre économie. D'un week-end à l'autre, l'indice général de la SBS a gagné 0,9 point au niveau de 337.

Cette semaine a été caractérisée sur le plan technique par l'annonce de la hausse prochaine des taux d'intérêt payés sur les bons de caisse des grandes banques. Ceux-ci enregistrent une augmentation de 1/4% pour les périodes de 3 à 4 ans et de 5 à 6 ans et de 1/2% pour la période de 7 à 8 ans. Cette publication a eu pour effet de maintenir un climat négatif sur le marché des obligations, qui sont traitées activement mais à des cours en baisse. Cette hausse prévue des taux d'intérêt aura une influence sur le marché des capitaux mais ne devrait pas influencer la marche des affaires de nos sociétés. A ce propos, les perspectives économiques pour 1979 sont nettement meilleures dans notre pays en comparaison avec l'année précédente. Les résultats seront probablement très satisfaisants par rapport à ceux obtenus en 1978.

Bourse de New York

Une série de bonnes nouvelles a permis au marché de Wall Street d'évoluer positivement durant la semaine précédente. A l'exception de la séance de mardi et dans une moindre

mesure, de celle de la veille du week-end, tous les autres jours ont vu les cours fluctuer dans de bonnes conditions. La perspective de la signature d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël, la diminution de la tension entre la Chine et le Vietnam, ainsi que la bonne tenue du cours du dollar américain sur les principales places financières du monde libre, ont été autant de facteurs permettant la bonne tenue de la bourse. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a finalement avancé de près de 7 points pour atteindre 859,75.

Bourse de Londres

La bourse de Londres semble oublier les problèmes économiques du moment et la possibilité d'élections anticipées pour fluctuer dans un climat euphorique, plus particulièrement durant la séance de vendredi. Tous les secteurs de l'économie britannique ont participé à cette fête et l'indice du FT termine au niveau remarquable de 529,90 contre 509,30 le vendredi précédent.

Bourses allemandes

A l'opposé de ce qui se passe en Angleterre, les opérateurs allemands boudent les marchés boursiers et ont tendance à sortir des positions, provoquant de ce fait un tassement des cours et une légère baisse des indices. Et pourtant, les perspectives économiques restent bonnes dans ce pays, tant en ce qui concerne le résultat des principaux groupes que le rythme d'accroissement des carnets de commande.

Bourse de Paris

Ce marché est toujours en grève.

La situation économique en Suisse

L'évolution économique en 1979

En 1979, la Suisse ne connaîtra sans doute qu'une croissance économique extrêmement réduite (1%). La demande intérieure restera faible. La consommation réelle de biens et de services, tout comme les investissements, notamment dans le bâtiment, ne reprendront que modérément. Par contre, les exportations enregistreront en termes réels à nouveau une progression nette quoiqu'affaiblie. La hausse des prix à la consommation s'accélère tandis que le niveau de l'emploi diminue. Le tassement conjoncturel intervenu au cours de la seconde moitié de 1978 se poursuivra pendant le premier semestre de 1979. Par la suite on peut cependant s'attendre à une reprise de la demande intérieure et extérieure. Voici en gros ce que nous prévoyons pour 1979. La quasi stagnation de la population résidente et le léger recul du niveau de l'emploi ne permettent d'escompter qu'une croissance limitée de la consommation privée de biens et de services (1-1,5% environ). Les réductions d'impôts annoncées par certains

cantons et communes n'auront pas de répercussions notables. Comme le chiffre d'affaires du commerce de détail est en recul depuis le milieu de 1978, un certain besoin de rattrapage pourrait se manifester au cours du deuxième semestre de 1979.

La pression au renouvellement et à la rationalisation de l'appareil de production déclenchée par la réévaluation du franc constitue toujours le principal motif d'investir. De par sa nature, cette pression se concentre moins sur le bâtiment que sur les investissements d'équipement (3 à 4% environ). Le recul des capacités utilisées dont font état les statistiques doit être interprété avec prudence: par l'augmentation de la pression concurrentielle, de nombreuses installations de production techniquement encore utilisables sont devenues peu rentables, si bien que s'impose leur remplacement par des installations plus efficaces. Dans son train de mesures visant à atténuer les difficultés économiques, la Confédération prévoit des allègements fiscaux sous forme d'une prolongation de la période de report des pertes et d'une hausse des taux

d'amortissement dans le domaine de l'impôt pour la défense nationale. Ces mesures ne se répercuteront que de manière limitée sur les investissements. Par contre, la baisse des prix à l'exportation ne saurait être interprétée sans exception comme une réduction des marges et par conséquent, une dégradation de la situation financière des exportateurs. La baisse du coût des biens d'importation entrant dans la production s'est notamment traduite par un allègement du prix de revient.

La légère progression des investissements dans le bâtiment (0,5-1%) sera soutenue par la construction privée. Le nombre d'autorisations de construire des logements et la répartition par catégorie de construction des crédits à la construction nouvellement accordés permettent d'escompter de nouvelles impulsions venant de la construction de logements. De même, la construction industrielle et commerciale semblent être en nette progression comme l'indique l'évolution des crédits à la construction. Par contre, la construction publique devrait encore être en léger recul.

Amélioration des perspectives de l'industrie exportatrice

Depuis octobre dernier, la Banque Nationale suisse a fait passer la priorité de la politique de masse monétaire à la politique des taux de change. En faisant part, début 1979, de son intention de ne pas se fixer d'objectif en matière de croissance monétaire, elle souligne sa volonté de maintenir à un niveau déterminé le cours du deutchemark contre le franc suisse. Tant que cette parité restera constante et qu'en Suisse l'inflation sera inférieure à l'érosion monétaire enregistrée à l'étranger, ceci revient à une dévaluation de fait de notre monnaie. Cette année, la situation de nos exportations devrait donc s'améliorer. L'évolution la plus récente semble pourtant annoncer des résultats moins favorables dans notre commerce extérieur car ce n'est qu'au cours des premiers mois de 1979 que la réévaluation intervenue au 3^e trimestre 1978 produira tous ses effets. En moyenne annuelle, les exportations devraient pourtant progresser de 4% environ en termes réels.

La croissance des exportations, qui s'est maintenue jusqu'à ces derniers temps malgré la cherté du franc suisse, pourrait s'expliquer par une diminution de la part de valeur ajoutée du marché intérieur aux exportations. S'il est difficile de démontrer le bien-fondé de cette hypothèse, le parallèle à établir entre la croissance de certaines catégories d'importations et l'augmentation de certaines composantes de la demande intérieure est une indication allant dans ce sens. Une réduction de la part de valeur ajoutée du marché intérieur aura des répercussions sur le niveau de l'emploi. Si cette tendance devait se confirmer, il faudrait s'attendre, malgré une progression des exportations, à un fléchissement de l'emploi d'environ 0,5%.

Vers une hausse de l'inflation?

Par suite des interventions de la Banque Nationale sur les marchés des changes, le taux de 5% fixé en matière de croissance de la masse monétaire pour 1978 a été largement dépassé. Comme la vitesse de circulation de la monnaie a diminué en même temps, l'expansion de la masse monétaire n'a pas eu, jusqu'ici, d'effets inflationnistes. Dans la perspective, même passagère, d'une dévaluation et d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt, la vitesse de circulation va cependant à nouveau augmenter. La Banque centrale n'étant à même d'agir sur la masse monétaire qu'avec un certain décalage dans le temps, on doit s'attendre à une hausse de l'inflation. De même, l'argument selon lequel une baisse des prix à l'importation contribuerait à une plus grande stabilité des prix perd de son poids compte tenu de l'accélération de l'inflation du côté des prix à l'importation et dans le commerce de gros.

Les perspectives conjoncturelles

1. Perspectives internationales

Pour cette année, la Division économique de la Société de Banque Suisse s'attend, en Europe occidentale, à une légère accélération de la croissance, qui pourrait persister jusqu'en 1980. Aux Etats-Unis, en revanche, on peut prévoir un ralentissement marqué de la croissance, avec durant l'un ou l'autre trimestre des variations négatives du produit national brut, une nouvelle reprise pouvant prendre la relève dès 1980. Cette année, les taux d'inflation restent généralement orientés à la hausse. Et si dans les pays à fort taux de renchérissement, on s'attend à une légère détente du côté des prix pour 1980, l'inflation persistera néanmoins à un niveau indiquant qu'on est encore loin de la situation d'équilibre économique. Sur le plan international, l'équilibre du marché de l'emploi reste toujours perturbé.

L'horizon économique de l'Europe, somme toute assez optimiste, est considérablement assombri par l'incertitude politique prévalant au Moyen et Extrême-Orient. Pourtant, aussi longtemps que la crise iranienne ne s'étend pas, le poids des conséquences sur les prix du pétrole et les exportations des pays industrialisés ne sera vraisemblablement pas suffisant pour remettre en question le tableau conjoncturel que nous venons d'esquisser.

La légère reprise en Europe sera soutenue outre par le commerce international qui continue à croître plus rapidement que la demande intérieure, par l'évolution assez saine des dépenses à la consommation et, d'une manière accrue, par les investissements, du fait de mesures d'encouragement prises par les pouvoirs publics et d'une évolution plus favorable des bénéfices des entreprises. Le ralentissement

de la croissance aux Etats-Unis devrait résulter en première ligne de l'évolution des dépenses des ménages privés alors que les exportations promettent d'en atténuer l'ampleur.

2. Perspectives en matière de taux de change

Divers éléments nous incitent à penser que sur le plan des taux de change cette année sera sensiblement plus calme que 1978. L'orientation amorcée par la politique monétaire des banques centrales les plus importantes parle en faveur de cours de change à peu près stables entre la plupart des monnaies des Communautés européennes, le dollar et le franc suisse, des fluctuations restant évidemment toujours possibles dans le court terme. Il ne serait pas non plus surprenant de voir le franc suisse s'affaiblir passagèrement vis-à-vis du deutchemark et du dollar. De la sorte, la Banque Nationale pourrait réduire en partie le potentiel inflationniste provoqué par l'expansion de la masse monétaire en 1978 sans compromettre son objectif d'un change stable vis-à-vis du deutchemark. Pour que cette prévision se concrétise, il est pourtant indispensable que la réserve fédérale n'abandonne pas une politique visant à comprimer l'action inflationniste de la base monétaire. Mais est-il réaliste de croire à la réalisation de cette condition si les effets d'une phase récessive apparaissent en 1980, année électorale aux Etats-Unis? La question est posée.

3. Perspectives économiques en Suisse

La flambée sur le franc de l'automne dernier est allée de pair avec une nouvelle phase de stagnation

économique en Suisse. Depuis, une correction notable est cependant intervenue, en termes réels, du taux de réévaluation pondéré en fonction des exportations. Ce mouvement devrait se maintenir avec des taux de change stables voire passagèrement affaiblis et une inflation toujours exceptionnellement faible. Aussi peut-on escompter une lente amélioration de la situation dans l'industrie d'exportation - situation que favorise au demeurant l'évolution conjoncturelle en Europe occidentale. L'économie intérieure ne devrait guère produire de fortes impulsions de croissance. Seuls les investissements d'équipement devraient continuer à s'accroître notablement sous l'influence de la pression concurrentielle internationale. Comme en même temps on risque toujours d'observer une certaine tendance à la substitution des produits indigènes par des produits d'importation, il y a lieu de ne tabler que sur un très faible accroissement du produit intérieur brut.

Au vu de ces circonstances, l'emploi, évoluera plutôt en baisse. Simultanément, la marge de manœuvre créée sur le plan monétaire et l'absence de pression par les prix à l'importation font qu'il faut prévoir un accroissement de l'inflation, qui restera probablement dans des limites étroites en raison notamment de la faible expansion de la demande en termes réels. Au vu de cette tendance à des prix plus élevés et d'une activité économique en faible progrès, on peut s'attendre à une demande de crédit légèrement plus importante. Et comme l'expansion de la masse monétaire s'est ralentie, comparativement à l'année dernière, le niveau des taux d'intérêt devrait lui aussi être plutôt orienté à la hausse.

(SBS)

SBS Le Mois, 3/79

AVS: évolution des effectifs du personnel administratif, des membres des caisses, des cotisants et des rentiers

Les effectifs du personnel administratif et de surveillance de l'AVS (caisses de compensation des cantons, des associations professionnelles et de la Confédération, caisse centrale de compensation et Office fédéral des assurances sociales) ont passé de 1640 à 2980 personnes entre 1948, année de l'introduction du premier pilier, et 1976. Au cours de la même période, le nombre de personnes et entreprises astreintes à l'obligation de fournir un décompte a diminué, tombant de 620 900 à 562 400 ce

qui reflète la baisse d'effectif des indépendants et le processus de concentration intervenu essentiellement dans l'agriculture et le petit artisanat et qui a conduit à la fermeture ou à la fusion de nombreuses exploitations ou ateliers. En outre, le nombre des cotisants s'est accru à peu près dans les mêmes proportions que l'ensemble de la population. Comme on s'y attendait, c'est le nombre des rentiers qui a augmenté le plus, passant de 247 000 en 1948 à 1 024 000 en 1976.

La position de la Suisse en tant qu'exportateur de montres

Du seul point de vue de la quantité, Hong Kong vient au premier rang mondial des exportateurs de montres. Au cours des dix premiers mois de 1978, en effet, la colonie britannique a vendu 38,6 mio de montres à l'étranger (contre 32,2 mio pour la Suisse et 20 mio pour le Japon). On obtient un tableau tout différent en ne tenant compte que des exportations nettes, c'est-à-dire déduction faite des articles importés puis réexportés. A cet égard, notre pays reste, tant en

quantité qu'en valeur - 1,2 mrd de francs de ventes à l'étranger, contre 350 mio de francs pour Hong Kong - le plus grand exportateur de montres. Les chiffres sont encore plus favorables à la Suisse si l'on ajoute aux montres les mouvements d'horlogerie. Les exportations nettes équivalent alors, au cours de la période considérée, à 17,1 mio de pièces pour Hong Kong (exportations brutes: 41,7 mio de pièces) et à 47,7 mio de pièces pour la Suisse (49,2 mio).

coop valais
de MARTIGNY à BRIG

COTELETTE DE PORC	100 g	1.25
SALAMI VARZINO (haché gros)	500 g	8.50
BANANES	kilo	1.30
FONTAL	kilo	6.50
FONTAL A RACLETTE (pièce 5 à 6 kg)	kilo	7.80

PHILATELIE
ACHATS-VENTES-ECHANGES
Aloys Fellay
3, rue de la Servette-1201 Genève-tél. 022-34 3616
Présent à LOISIRAMA au stand 166

CEE
CENTRE EQUIPEMENT EQUESTRE
1531 SASSEL ☎ (037) 64 22 34
Ouverture: jeudi, vendredi, samedi de 14 h. à 19 h.
SELLERIE DISCOUNT
CROIX-ROUGES 10, LAUSANNE
Tél. 021/22 53 96
Fermé lundi matin
40 types de selles exposées dont: selles nues: Club 288.-; R.D.A. 360.-; type Siegfried 594.-; type Danloux 585.-; type Parziwal 882.-; Jumping-Moll 1062.-
Selles complètes: Madinga avec brides-rênes, filet, sangle nylon, chabraque, étrivières, étriers 684.-, etc.
Catalogue sur demande gratuit.

Occasions

Fiat 125 S	4.68	1 800.-
Toyota 1900	11.70	1 900.-
Ford 20 M 2300 S	4.71	2 400.-
Lada 1200	6.72	2 800.-
Sunbeam 1250	4.72	2 900.-
VW K 70	10.71	3 200.-
Sunbeam 1500 GT	4.72	3 200.-
Peugeot 204 GL	2.76	5 400.-
Alfasud	6.75	5 900.-
Audi 50	1.76	6 600.-
Alfa Super 1300	11.74	6 700.-
Simca 1307 GLS	11.75	6 800.-
Mercedes 250 SE	3.66	6 900.-
Mercedes 220	12.71	7 800.-
Audi 100 GL	4.74	7 800.-
BMW 2800 CS	3.69	7 900.-
Mazda 1300 GL	10.77	8 600.-
Mercedes 250 CE	12.69	10 800.-
Ford Granada	4.77	10 800.-
Mercedes 280 E	7.73	11 900.-
Alfetta 2000	3.78	13 800.-
Mercedes 280 CE	7.73	16 800.-
BMW 3,3 L révisée	6.75	19 000.-
Mercedes 280 SE	1.77	28 000.-

innovation

Des nouveaux tissus tout-doux triomphent cet été.

Nicky: la féminité et le chic qu'il serait bien dommage de laisser à la salle de bain.
Nicky: de la peluche douce et d'un entretien facile (55% coton/25% Viscose/20% Polyamide).

Grande photo: Amusant trois-pièces avec tous les détails en vogue ce printemps. Col châle et taille bien prise pour la veste. Ampleur mesurée pour la jupe doublée. Et T-shirt pur coton pour la dernière touche chic. Rouge ou lila, tailles 34 à 42. **229.-**

Petite photo: Encore en peluche Nicky: ravissante robe à col boutonné. Rouge, lila ou maïs, tailles 34 à 42. **198.-**

Notre force, c'est le choix

MARTIGNY - SIERRE

hediger
SION
Tél. 027/22 01 31

Décoration de table de mariage
BOUTIQUE **Penelope**
Mme Thérèse Duc
Rue des Remparts 13
SION
Tél. 027/23 48 12

ACTION THUYAS
dès Fr. 2.- pièce, haut.: 50 à 150 cm, avec mottes, plantes vigoureuses, ainsi que plantes pour talus (hypéricum)
C. Salamolard, pépinière, Monthey
Tél. 025/71 41 85 36-100162

Centre EXPO D'USSIERES
Romand 1099 ROPRAZ
de la Tél. 021 / 93 22 82
Cheminee 24 26 08
Catalogue sur demande

Fiancés et amateurs de meubles
Offre du printemps
Chambre à coucher
armoire 4 portes avec 2 portes miroir fumé, grand lit avec lampe, 2 tables de nuit, literie de luxe
Salon
canapé-lit, 2 fauteuils tissu à choix
Magnifique meuble-paroi
le tout seulement Fr. 6100.-
Sachat MEUBLES
Charrat
Route cantonale
Tél. 026/5 30 71



Jeudi 29 mars

SION, théâtre de Valère (20 h. 30): récital Pauline Julien. Une manifestation du CMA (reprise vendredi 30).

SIERRE, église Sainte-Catherine (20 h. 30): récital pour deux trompettes et orgue. Avec les frères Schmidhäuser (trompettes) et Philippe Lauscher à l'orgue.

Programme: Gabrielli, de Arauxo, Stœlzel, du Mage, Gervaise, Litaize, Pezel, Bach et Manfredini. Une affiche fort intéressante proposée par les JM de Sierre.

Vendredi 30 mars

SION, théâtre de Valère (20 h. 30): récital Pauline Julien. Une soirée du CMA. SION, Petithéâtre (20 h. 30): le quatuor à cinq et duo de guitares (Amherdt-Pfammatter).

Programme: négros, chansons de la Renaissance, chansons populaires slovaques et russes, musique pour luth, pièces espagnoles et sud-américaines. Répertoire nouveau pour les deux ensembles (reprise samedi 31).

Samedi 31 mars

SION, Petithéâtre (20 h. 30): quatuor à cinq et duo de guitares (voir ci-dessus!). SAINT-GERMAIN-SAVIÈSE, salle paroissiale (20 h. 30): concert annuel de «La Rose des Alpes». Direction: M. Jacquier. Avec productions des jeunes.

Programme: Bach, Sousa, Hartmann, Jacquier, Strauss, Barman, Greenwood, Grieg, Rimmer, etc.

GRÔNE, salle de gymnastique (20 h. 15): concert de «La Marcelline» (dir. A. Balet).

Programme: Hartwig, Daetwyler, Huggens, Carron, Darling, Wickers, Käch, Bärenmacker, etc.

Dimanche 1^{er} avril

SAINT-MAURICE; Basilique (15 h. 30): concert de la Passion. Chœur mixte de Saint-Maurice. Direction: M. Pasquier.

Programme: Requiem de Fauré et Chemin de croix de Claudel. A l'orgue: G. Athanasiadis. Un concert JM du Chablais.

SION, théâtre de Valère (20 h. 30): concert donné par l'Ensemble instrumental du conservatoire. Direction: J.-M. Grob et P.-P. Hennebel. Avec des œuvres de Thomas, Poulenc, Vivaldi, Mozart, Stravinsky et Bartok.

N. Lager

JEUDI MUSICAL

Le phénomène «folk»

On en parle depuis une bonne décennie mais on ne sait pas très bien ce que c'est: le «folk». La radio et la télévision, à l'unisson avec les commerces de disques et de cassettes, nous proposent journalièrement du «folk». On l'écoute avec intérêt, voire avec passion, sans savoir d'où vient ce «genre» - mais est-ce un genre? - si particulier. Ce n'est pas en quelques phrases que nous répondrons ici à une question qui a déjà engendré plusieurs volumes. Néanmoins, approchons par une voie très simple ce «folk».

Pas de confusion!

Il serait faux de déduire rapidement que «folk» est l'abréviation de «folklore». En fait, et chaque encyclopédie moderne vous le dira, «folk» dérive de «folk song», mot anglo-saxon signifiant littéralement «chanson populaire».

Mais cette définition française est arbitraire, d'autant plus qu'on l'attribue déjà à autre chose qu'au folk proprement dit. Et comme c'est souvent le cas dans de pareilles situations, folk désigne ou ne sait pas exactement quoi. Mais l'on peut dire que ce terme indique un répertoire spécifique de chansons et, plus encore, un certain style d'interprétation. Peut-être les deux à la fois. Il nous faut remonter l'histoire de quelques années pour en savoir davantage.

D'inspiration américaine

Le «folk song» serait né aux Etats-Unis vers les années 1912. Les fervents adeptes du genre reconnaissent généralement en Woodie Guthrie le père du «folk song». L'un de ses «disciples» connut une grande popularité: Pete Seeger.

Sans contester l'esprit «folk» nous vient d'outre-Atlantique. On situe généralement le passage dans les années soixante. Et l'on peut s'imaginer que ce fut surtout la télécommunication (radio) et le commerce du disque qui importa le produit en Europe.

Aussi, avant même qu'il n'aborde la France où il sera accueilli sur un bon terrain de propagation, le business s'en était déjà emparé. Nous verrons quel rôle la commercialisation a joué dans l'évolution de ce folk dont les intentions sont très honnêtes et louables.

Du sous-produit

Dès 1960, le folk arrive donc en France. Là, la chanson avait déjà ses interprètes

parmi les Vian, Orgeret, Douai, parmi les chanteurs de la «rive gauche».

A Paris, plus particulièrement dans ses banlieues, le folk résistera mieux qu'ailleurs au piège du commerce. Mais, assez rapidement, le folk accouche de sous-produits que les ondes ne craignent pas de nous servir quotidiennement. C'est ainsi que, quand le folk se laisse accompagner par une instrumentation plus sophistiquée et surtout plus imposante, la «pop music» naît avec toutes les formes possibles. L'une de celles-ci connut une grande vogue: le «rock» qui, en popularisant il est vrai la notion du «folk» n'en a pas moins dégénéré en un «yé-yé» plus commercial que musical. C'est l'époque des «Salut les copains», des revues des vedettes, des tee-shirts, posters et autres gadgets sans importance. C'est l'époque où, parallèlement, on «briser les fauteuils».

Si d'aucuns prétendent que le «pop» est une «salutaire démolition», d'autres savent aussi que le principe du «hit parade» a surtout bénéficié non aux bons musiciens, mais aux commerçants opportunistes.

Une ligne tout de même

Pourtant, malgré ces égarements, le folk poursuit son évolution. En France, l'exemple américain étant donné, on tente de réveiller la chanson française. Ce sera la chanson occitane, la bretonne, l'alsacienne et que sais-je encore. Ça n'ira pas sans heurts ni conflits entre les pro-américains et les pro-français. Au besoin, et avec raison, on passera les frontières pour trouver également la chanson française au Québec.

Ce sera l'époque des festivals. Les festivals «pop» connurent de plus gros succès que les festivals folk qui eurent l'honnêteté de montrer que le folk devait se tenir éloigné du commerce. On tenta de lui garder

le caractère de l'«underground». Deux interprètes servaient de modèles: Joan Baez et Bob Dylan, tous deux des enfants de la guerre puisque nés la même année 1941.

Ce sont eux qui donnent au folk ses thèmes, qui stimulent sans cesse les adeptes du genre.

Amour et revendication

Dylan et Baez - cette dernière surtout - alimentent par chacune de leurs chansons le «protest song», revendicatif et contestataire. L'époque s'y prête si bien que le «love song» passe au second plan.

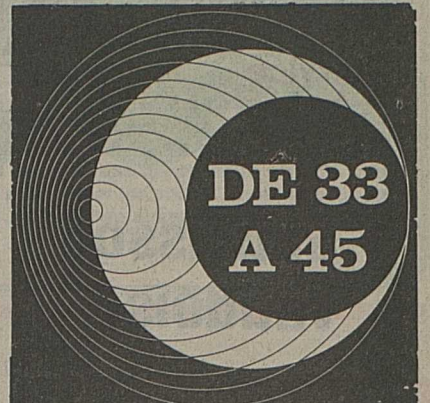
De fait, les années dès 1960 permettent l'expression contestataire générale. Les sujets ne manquent point, fournis qu'ils sont par l'actualité: discrimination raciale, violence, etc. Le folk profitera directement des événements de mai 1968 et, de plus en plus, se politisera. Ne voit-on pas des organisateurs de meetings politiques, en France, inviter des groupes «folk» pour animer leurs rassemblements?

Si le folk accroche rapidement et si bien à ce genre d'événement, ce n'est pas d'abord parce qu'il se veut politique à tout prix. Mais les bons «folqueux» profitent de toutes les occasions qui se présentent pour échapper à la chansonnette commerciale. Ils sont parfaitement conscients que le piège de la commercialisation est le pire qu'ils puissent craindre.

Quel sera l'avenir du folk? Il est difficile de le prévoir. Car, si l'on s'en réfère aux disques, on se rend compte que les gravures se multiplient dans une effarante progression. Et, malheureusement le bon folk étant beaucoup apprécié, les gravures, pour satisfaire aux demandes, enregistrent régulièrement des groupes de qualité discutable.

Il n'empêche qu'une bonne chanson folk, accompagnée d'instruments régionaux (cornemuses, flûtes, vielle à roue, épinette, mais aussi guitare et percussions) est toujours agréable. Même si l'on ne la considère pas comme une musique «rétro». Ce que, d'ailleurs, elle n'est pas!

N. Lager



Chansons françaises

1. Gaby Marchand: «Rêve petite pomme»

-1 disque-album LP, CA 67324
Aucune des trente chansons de cette gravure, sauf «Chanson du couscous» ne dépasse les trois minutes. Ce sont la plupart de charmantes miniatures fort bien animées par un Gaby Marchand très à l'aise avec les enfants. Chansons, poèmes, comptines, autant d'expressions simples et voulues telles qui plairont à toutes les oreilles. Remarquons qu'une quinzaine de chansons ont été écrites en collaboration avec des enfants tunisiens et européens lors du Festival de Tabarka 1977, à l'atelier de la chanson, un festival dont on sait l'intelligente promotion touristique d'une admirable région.

2. Gérard Lenorman: Aurélie, La reine catholique, Mafia and mafia, Boulevard de l'Océan, Dernière nuit d'une église noire, etc.

- disque LP, CA 67323 -
Dans un autre esprit que la gravure précédente, voici dix nouvelles chansons d'un Gérard Lenorman qui, à nos oreilles, s'il ne se révèle pas extraordinaire ici, confirme pourtant son aisance et son naturel à nous servir des chansons à thèmes différents. Toutes ces chansons sont signées, pour le texte, de Etienne Roda Gil. L'auditeur «sent» l'esprit de Lenorman derrière chacune d'elle, même s'il ne découvre pas dans toutes ces chansons des textes transcendants.

3. Pierre Perret: Ça la fait marrer, Docteur, Estelle, L'hôpital, A cause du gosse, Les ours heureux, Napo Napiteau, etc.

- 1 disque LP AD 39524
Réussira-t-il, Pierre Perret, à chanter une fois sérieux? Quand on l'écoute, même s'il se veut sérieux, on ne le prend pas pour tel. C'est peut-être précisément ce qui fait son charme dans ces dix chansons qui, aussi bien pour le texte que pour la musique, sont de lui. Perret fait ses chansons et ne confie que les arrangements à Bernard Gérard qui, d'ailleurs, s'en tire fort bien pour respecter l'auteur-compositeur.

Ces trois disques, distribués par Disques-Office, chez votre disquaire habituel.

N. Lager

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.



Journal et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

Les disques de la semaine

Supertramp - Breakfast in America (AM records AMLH 64747)

Mon premier est une sommière figurant la statue de la liberté. Mon deuxième est un fond bleu marin. Mon troisième est un assemblage de récipients et d'ustensiles de cuisine suggérant une ville et ses buildings. Et mon tout... c'est la couverture du nouveau disque de Supertramp. Ce «petit déjeuner en Amérique» est plutôt copieux, puisque vous vous en régalez pendant près de trois quarts d'heure. Et la qualité est aussi de la partie.

La bande à Hodgson et Davies ne s'est pas laissée aller en produisant cet album. Dans la grande lignée de «Crime of the Century» et «Even in the Quietest Moments», ce disque démontre bien le niveau de perfection auquel sont parvenus les musiciens de Supertramp. Hodgson et Davies, compositeurs de génie, tirent profit de toutes les tendances et de tous les styles, sans jamais tomber dans le «déjà entendu». Pourquoi? Parce qu'ils ont, au plus haut niveau, le sens de la nuance. Supertramp ne joue pas du rock, mais presque; ne joue pas du jazz, mais presque; ne joue pas de la musique électronique, mais presque. Les compositions de Supertramp ont toutes des touches de différents courants, sans pour autant appartenir à l'un d'eux.

De cette particularité qu'a le groupe de ne se laisser enrober par aucun genre est né le Supertramp-sound, fin mélange de space-sound, de claviers, d'harmonica ou de saxophone, mariage heureux d'une mélodie harmonieuse et d'un rythme jamais lassant. Supertramp est certainement, au niveau de la composition des morceaux, la formation qui se rapproche le plus des Beatles. Roger Hodgson a d'ailleurs affirmé vouloir se placer dans

la ligne tracée par le célèbre quatuor anglais.

La musique n'est peut-être pas toujours follement compliquée, mais elle est si bien arrangée, lissée, polie et interprétée, que l'on ne peut pas se permettre la plus petite remarque négative. De l'orfèvrerie. Tous les détails sont réglés, y compris la suite logique des morceaux qui se succèdent dans la plus parfaite cohésion. On dirait que chaque chanson a été conçue pour compléter la précédente. En résumé, disons que nous avons là un album de toute grande classe, et que tout amateur de musique pop devrait l'avoir dans sa discothèque.

Flame Dream - Calatea (Philips 6326 067)

Il est rare d'entendre parler de groupes suisses dans les colonnes des journaux. Je voudrais aujourd'hui apporter ma contribution à l'enterrement de cette réalité.

Je vous propose donc de faire connaissance avec Flame Dream, un groupe lucernois qui vient de produire son premier LP. Fondée en 1973, cette formation est, dès 1978, devenue semi-professionnelle. Elle réunit: P. Furrer (batterie, percussions), U. Hochuli (basse, chant), R. Ruckstuhl (claviers), U. Waldspühl (guitare, chant) et P. Wolf (instruments à vent, chant).

Flame Dream n'a pas recherché la solution de facilité en créant Calatea. Puisant son inspiration aussi bien dans la musique classique que dans le jazz, le rock et le pop, le compositeur (en général Ruckstuhl) a essayé de donner une personnalité au groupe. Et en fait,

on peut dire que les deux tiers du chemin vers une identité propre ont été réalisés. Les deux tiers? Oui parce que Flame Dream a encore un petit défaut à éliminer, défaut spécialement frappant au début du disque, dans «Gate to Calatea»: à force de puiser à toutes les sources pour recréer quelque chose d'original, on arrive parfois au point de manquer d'homogénéité. Mais c'est là un péché de jeunesse qui va sans doute disparaître. On en a déjà la promesse en écoutant la face B du disque, beaucoup plus stricte dans la composition que la première. Et

Marie-Paule Belle - (Polydor 2393 221)

La Corse a produit Napoléon Bonaparte, elle a maintenant Marie-Paule Belle. La petite psychologue (diplômée s.v.pl.) nous offre en ce début de printemps un nouvel album magnifique. Connue depuis dix ans pour ses chansons romantico-acido-rigolo-intellectuelles, Marie-Paule Belle ne faillit pas au style qu'elle s'est créé. Recherchant toujours l'ambiguïté, elle nous laisse interpréter ses chansons comme bon nous semble. On peut y voir une aimable ballade, ou au contraire trouver dans les textes un message lourd de sens. Mais même dans ce dernier cas, tout est dit d'une telle manière, sans agressivité excessive, que les idées n'apparaissent pas nécessairement à la première écoute.

Si Marie-Paule Belle a composé toutes les musiques, il faut tirer un grand coup de chapeau aux paroliers Michel Grisolia et Françoise Mallet-Joris. Les paroles sont d'une subtilité et d'une éloquence rares. Qu'elle veuille vous faire rire ou pleurer, la plume des auteurs fait montre d'une finesse éblouissante. Françoise Mallet-Joris et Michel Grisolia jouent avec les mots et les sons, recherchent à la fois l'expression juste et l'humour indispensa-

ble au «passage» des messages véhiculés par leurs écrits. Un exemple: dans une chanson on trouve la phrase suivante: «L'alibi de la libido, l'abus du nu libidineux.» Il fallait le trouver... et il faut réussir à le chanter sans bafouiller.

Je ne sais pas si les paroles sont écrites pour les musiques ou vice-versa, mais en tout cas elles sont faites sur mesure les unes pour les autres. Que l'on parle de «Berlin dans les années 20», du «Moujik Russe», du «Show business» ou d'amour, la musique évoquera tour à tour la belle époque, les troïkas, Broadway ou la mélancolie.

S'il y avait un petit reproche à formuler sur ce LP, ce serait qu'il me paraît un peu court. Il n'y a en effet guère plus d'une demi-heure au total des deux faces. Mais on ne peut pas tout avoir.

Marie-Paule Belle, parce qu'elle ne s'entoure que de gens qui travaillent sérieusement, nous propose donc un produit de grande qualité. Elle gravit au pas de charge les échelons du succès, et c'est tant mieux pour la chanson française et pour nous. Son nouveau disque plaira assurément à toute la famille.

Ironhorse est un disque pour ceux qui aiment le rock, sans pour autant avoir de grandes sympathies pour des groupes comme Scorpions ou Status Quo...

Winter, Taj Mahal et le fameux groupe soul Raisin (30, 31 mars et 1^{er} avril).

Toujours à Genève et toujours le 1^{er} avril, John McLaughlin avec Larry Coryell et Paco de Lucia au Victoria Hall à 20 h. 30.

Incrovable: le disque Rumours de Fleetwood Mac vient de commencer sa 109^e semaine dans les charts aux U.S.A.

Je vous conseille: Lewis Furey - The Ski is Falling (RCA rsl 1075)... étrange et intéressant. Renaud (Polydor 2473 095). Un album qui porte le nom de son auteur, une musique variée, peut-être bientôt un nouveau grand de la chanson française... Etonnant: le disque des Dire Straits dont je vous ai touché un mot il y a quinze jours se vend si bien aux USA, que leur maison de disque leur a demandé d'attendre jusqu'en août pour distribuer un nouvel album qui est pourtant déjà prêt... A bientôt... Gérard

Ironhorse - (Scotti Brothers SB 50598)

L'ex-leader de Bachman Turner Overdrive est venu nous présenter ses dernières créations au travers de son nouveau LP. Accompagné par Tom Sparks (chant et guitare), John Pierce (basse) et Mike Baird (batterie), Randy Bachman nous prouve sa capacité de s'adapter à n'importe quels musiciens. Après Guess Who, Brave Belt et BTO, voici Ironhorse, nouveau groupe formé par Randy Bachman et titre de leur premier album. On ne sait pas à quel destin sera vouée cette formation, mais elle pourrait être plus qu'une éphémère étape sur le tortueux chemin musical que parcourt Randy. A l'écoute du disque, on pourrait croire que les quatre musiciens ont toujours joué ensemble. Pierce et Baird forment une solide équipe rythmique dont l'appareat lourdeur équilibre les morceaux à l'extrême, les rendant «hard» à souhait. Et là-dessus, la guitare de Bachman brode ses enjolivures par des solos précis et rythmés. La recette est simple mais efficace.

On remarque spécialement par moments un jeu extraordinaire à la guitare synthétisée, et surtout la variété de sons que Randy Bachman parvient à tirer de son instrument, ce qui lui permet d'avoir des ressemblances avec des guitaristes aussi différents que Rory Gallagher et Carlos Santana.

Ironhorse est un disque pour ceux qui aiment le rock, sans pour autant avoir de grandes sympathies pour des groupes comme Scorpions ou Status Quo...

Concerts:

- Mercredi 4 avril à Lausanne (20 h. 30) Van Morrison.

- Evénement exceptionnel à Meyrin à l'occasion du New Morning Festival, puisque vous pourrez y voir-entre autres: Mongo Santamaria, Richie Havens, Johnny



Haute qualité - Bas prix. Moutardé - conserves au vinaigre - olives - vinaigres et saucés à salade. AIGLE (VD) 025/2657 11

Usego ACTION

service frais

les 30 et 31 mars

Saucisson vaudois

kg

11.-

Saucisses de Vienne

2 paires

1.90

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Important établissement bancaire de la place de Sion
cherche

une secrétaire de direction

Nous demandons:

- solide formation commerciale
- grande expérience du secrétariat
- bonnes connaissances de l'allemand
- notions d'anglais

Nous offrons:

- travail intéressant et varié
- salaire supérieur à la moyenne
- horaire variable
- avantages sociaux

Entrée tout de suite ou à convenir.

Veillez faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-900924 à Publicitas, 1951 Sion.

Gains importants

En dehors de votre profession principale, comme notre agent, selon notre publicité, vous prendrez les commandes et les livrerez.

Nos nouvelles échelles alu et étagères, contre commission.

Si vous avez un petit véhicule, un entrepôt, le téléphone et du temps, s.v.pl. adressez-vous à M. Reissner du 25.3 au 1.4, Salon de vacances, palais de Beaulieu, halle 7, stand 705. Dès 19 h., Novotél, Bussigny, tél. 021/89 28 71 ou Fraga, Inselstrasse 33, 7 Stuttgart/D. Tél. 0049/711/4016237 22-352708

Entreprise de carrelage à Morges
cherche

carreleurs

Tél. 021/71 45 81

22-3336

Agence de voyages engage

apprentie de commerce

Région Martigny-Sion.

Ecrire avec photo et curriculum vitae sous chiffre P 36-900016 à Publicitas, 1951 Sion.

Marché Sion

engage

magasinier-vendeur caissière

Faire offre par téléphone au 027/22 91 33.

36-7407

On cherche

boulangier-pâtissier

Tél. 027/36 36 30

36-23342

Anzère

Nous cherchons, pour le 1.5.1979 jusqu'au 1.11.1979

sommelière-réceptionniste

femme de chambre à l'année

Hôtel garni Grand Roc, Anzère
Tél. 027/38 35 35 36-281

Monteur-électricien

de langue allemande, désirant perfectionner ses connaissances en français
cherche place à Sion ou environs.

B. Frieden
Kleinfeldstrasse 71
2563 Ipsach

*36-23332

Commerce d'agencements de cuisines du centre du Valais engage, pour entrée immédiate ou date à convenir

bon menuisier-poseur

Faire offre écrite avec prétentions de salaire sous ch. P 36-900022 à Publicitas, 1951 Sion.

Commerce de gros de la branche construction à Sion engage, pour entrée immédiate ou à convenir

aide-magasinier-chauffeur

Faire offre détaillée sous chiffre P 36-23353 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande tout de suite ou à convenir

5-6 maçons qualifiés 1 conducteur de machines, grue

S'adresser à: Entreprise de maçonnerie Fernand Pittet & Fils, 1678 Siviriez (FR).
Tél. 037/56 13 93 36-23357

Café-restaurant du Simplon à St-Léonard engage

une remplaçante

pour le mois d'avril, quatre jours par semaine.

Salaire assuré.
Event. nourrie, logée.

Tél. 027/31 22 37 36-1411

Entreprise de plâtrerie-peinture Claude Bonvin à Flanthey
Tél. 027/58 14 10
cherche

peintres en bâtiment ou plâtriers-peintres

pour travail région Crans ou environs.

Bon salaire pour personnes capables. 36-23339

Hôtel dans station cherche, pour la saison d'été

cuisinier (ère)

capable de travailler seul(e).

Tél. 026/2 11 74 le soir 36-23340

Hôtel de la Gare (avec terrasse)
2900 Porrentruy
Tél. 066/66 13 98
Victor et Betty Juillerat
cherchent

sommelier (ère) expérimenté(e)

Bon salaire. 14-14197

Famille, habitant Zurich, parlant anglais-allemand, avec petits enfants, cherche pour le printemps

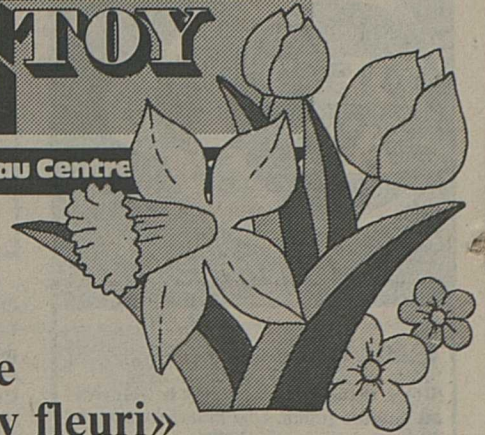
une jeune fille

comme aide familiale (chambre privée). Possibilité de voyager en Amérique.
Pour rens., veuillez téléphoner à Marilus, 01/241 50 43. 44-350650

NOUVELLES D'ETOY

Tout sous le même toit au Centre

Samedi 31 mars
dernier jour
de la somptueuse
exposition «Etoy fleuri»



Dès 16 h³⁰
grande distribution
de fleurs coupées
aux visiteurs

Saisissez cette ultime occasion d'admirer ce feu d'artifice floral avant qu'il ne s'éteigne et emportez-en un souvenir chez vous.



FW 42/27

Vieux-Valais, Sion
cherche

bon sommelier - bonne sommelière

Tél. 027/22 16 74

36-1201

Agence immobilière
cherche pour le courant du mois de juin

concierge

pour immeuble de 25 appartements sis à Montana.

Appartement de 2 pièces mis à disposition plus salaire en espèces.

Pour tous renseignements:
tél. 027/55 42 42.

36-201

Cherchons

dessinateur-architecte

Connaissance allemand.

Tél. 025/71 22 13

18-2291

L'entreprise Granges & Gatti à Martigny cherche

un manoeuvre qualifié

pour centrale à béton.

Entrée tout de suite.

Tél. 026/2 13 96

36-23374

Le poste de

CHEF D'EXPLOITATION

du téléphérique du
GLACIER DES DIABLERETS
est à repourvoir

Nous offrons:

- place stable
- activité indépendante et variée, avec responsabilités
- possibilité de suivre des cours de perfectionnement
- salaire en rapport avec les capacités
- avantages sociaux d'une grande entreprise

Nous demandons:

- formation technique ou expérience en matière de téléphériques
- aptitudes à diriger du personnel
- connaissances d'allemand
- pratique de la montagne ou du ski

Domicile: Les Diablerets

Les personnes aimant la vie en montagne et que ce poste intéresse sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae, prétentions de salaire et date d'entrée possible à la direction du téléphérique du glacier des Diablerets, 1860 Aigle.

22-16775

Importante maison de la place de Sion cherche

chauffeurs-livreurs

Permis D.

Faire offre sous ch. P 36-900008 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune dame

18 ans

cherche place région Sion comme

filie de buffet

ou autre travail.

Tél. 027/23 47 49
après 19 h. 30
*36-300749

Nous cherchons

secrétaire

pour Crans-Montana

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire, avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900019 à Publicitas, 1951 Sion.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu L

Anzère dans la « Transat en double »

C'est officiel, la station d'Anzère sera dans la course de la « Transat en double », organisée par le journal *Le Point*, Neptune et Europe N° 1. En effet, le bateau du seul équipage suisse, formé des deux Genevois Tony Molino et Alain Zaugg, sera dénommé « Anzère ». La société de développement a décidé de commander cette expédition, qui, rappelons-le, partira de Lorient le 26 mai prochain. Le bateau et l'équipage seront présentés aujourd'hui à la presse à Genève, en présence des représentants de la station valaisanne. Le 11 avril, le bateau sera mouillé et se rendra à Dunkerque pour tester les voiles. Ensuite, le départ sera envisagé pour Lorient, où « Anzère » retrouvera les 39 autres adversaires acceptés par les organisateurs. Pour l'instant, nous souhaitons bon vent à « Anzère » !

Peb.

Les derniers espoirs se sont envolés...

Hollande - Suisse 3-0 (0-0)

Stade de PSV Eindhoven. - 29 000 spectateurs (guichets fermés). - Arbitre : Hunting (GB). - Buts : 55° Kist 1-0 ; 84° Metgod 2-0 ; 89° Peters 3-0. - Notes : 35° Jansen (Ho) averti.

Hollande : Schrijvers ; Jansen ; Wildschut (86° Stevens), Brandts, Poortvliet ; Peters, Neeskens, Willy Van de Kerkhof (55° Metgod) ; René Van de Kerkhof, Kist, Rensenbrink.

Suisse : Burgener ; Chapuisat ; Brechbühl (67° Ponte), Montandon, Bizzini (60° Wehrli) ; Barberis, Hermann, Schnyder, Botteron ; Elsener, Sulser.

La Suisse a montré ses limites sur le plan international...

APRÈS trois des huit matches qu'elle doit disputer dans le cadre du tour préliminaire du championnat d'Europe, la Suisse se trouve irrémédiablement éliminée. La défaite subie à Eindhoven, sur le score sans appel de 3-0, sonne le glas des dernières espérances que l'on pouvait encore nourrir. La sélection helvétique a été logiquement battue par un adversaire qui fut constamment supérieur territorialement, comme en témoigne le corner-score de 17-1 en sa faveur.

La Suisse avait réussi à atteindre la première mi-temps sans encaisser de but. Elle le devait à beaucoup d'énergie, à beaucoup de combativité et aussi de discipline. En seconde mi-temps cependant, un but stupide annihila des efforts méritoires. Comme à Wrocław en novembre dernier contre la Pologne, l'équipe helvétique se montra incapable de réagir après avoir concédé l'ouverture du score.

Ce match a confirmé que l'équipe suisse a désormais perdu toute combativité sur le plan international. Il lui manque la confiance en ses moyens, le talent et aussi, finalement, une organisation de jeu bien définie.

LA SUISSE, UN ADVERSAIRE FACILE À MANŒUVRER !

Les Hollandais ont su faire valoir leur robustesse dans les contacts mais, dans l'ensemble, le match fut correct. Déjà vainqueurs à l'aller à Berne, les Néerlandais n'ont somme toute pas eu trop de peine à confirmer leur succès pour arriver, dans le tour préliminaire du championnat d'Europe, au maximum de huit points en quatre matches. Ils avaient par ailleurs à cœur de se réhabiliter après les défaites subies devant la RFA et l'Italie. En défense,

l'absence de Krol n'a pas porté conséquence. L'attaque suisse était vraiment trop inconsistante et par ailleurs Jansen a parfaitement assuré la relève. Au centre du terrain, Neeskens fut de loin le plus actif et le plus dynamique et c'est à lui que les Hollandais doivent d'avoir toujours conservé le match en main. En attaque, la déception est venue de Rensenbrink, qui s'est montré particulièrement avare de ses efforts. Mais les Hollandais possédaient largement de quoi compenser son rendement parfois insuffisant. En ce qui concerne l'avant-centre, Kist est apparu comme



Jan Peters (à droite), vient de prendre à défaut la défense helvétique pour la deuxième fois. Chapuisat (à gauche), n'y pourra rien, et la Hollande mènera par 3-0. **Bélino UPI**

moins redoutable que Gells ne l'avait été lors du match aller à Berne.

BURGENER ET BARBERIS LES MEILLEURS

Du côté suisse, on ne peut rien reprocher à Burgener. Devant lui, Chapuisat, très sollicité, a affiché une maîtrise technique que l'on a vraiment cherché chez Brechbühl et Montandon, qui ont confirmé leurs limites. Bizzini, touché dès le début de la rencontre, a été handicapé. Mais son remplaçant, Wehrli, n'a pas fait mieux que lui.

Au centre du terrain, Hermann comme Schnyder n'ont pas été à l'aise dans une équipe obligée de se défendre et de recourir à tous les expédients pour préserver l'accès de ses buts. Botteron n'est pratiquement jamais parvenu à se mettre en évidence par une action individuelle. Il semble bel et bien stoppé dans sa progression et il a paru très émoussé. Le plus en vue des hommes de la ligne intermédiaire fut en définitive Barberis, qui tenta et réussit quelques dribbles audacieux. Mais il en aurait fallu beaucoup plus pour désorienter les Hollandais.

Des deux attaquants de pointe, Sulser, comme d'habitude, fut le plus combatif. Mais la tâche était vraiment trop lourde. Elsener a, pour sa part, attendu durant toute la rencontre l'occasion de se lancer dans une action de contre. L'occasion ne s'est jamais présentée.

Classement du groupe 4

1. Hollande	4	4	-	12-1	8
2. Pologne	2	2	-	4-0	4
3. RDA	2	1	-	3-4	2
4. Suisse	3	-	3	1-8	-
5. Islande	3	-	3	1-8	-

Paolo Rossi : un transfert difficile

Paolo Rossi, l'avant-centre de l'équipe d'Italie, est officiellement « à vendre » depuis mardi soir. Telle est la décision prise par M. Farina, en accord avec le comité directeur du Lanerossi de Vicenza. Mais si le meilleur buteur du championnat d'Italie de première division est à vendre, ce n'est pas à n'importe quel prix. L'acheteur devra en effet déboursier cinq milliards de lires.

En Italie, aucun club ne peut verser une telle somme pour s'attacher les services de Rossi. C'est pourquoi, très conscient de la chose et soucieux d'assurer l'avenir du Lanerossi tout en rétablissant la situation financière du club, le président Farina est décidé à faire un geste.

Paolo Rossi sera cédé, soit en copropriété pour la somme beaucoup plus raisonnable de 2,5 milliards de lires, soit en échange de plusieurs joueurs que le président Farina veut jeunes et talentueux. Dans ces conditions, trois clubs au moins peuvent prétendre engager le jeune avant-centre de la « Squadra Azzura » : la Juventus et les deux clubs milanais, l'Internazionale et l'AC Milan.

L'Inter, par exemple, serait prêt à payer un milliard et demi de lires à Lanerossi en même temps qu'il lui céderait cinq joueurs (Muraro, Ambu, Fedele, Cerili et Scanziani). De leur côté, les responsables de la Juventus seraient plus enclins à payer les 2,5 milliards pour obtenir Rossi en copropriété.

Quoi qu'il en soit, il semble certain que Paolo Rossi ne jouera plus la saison prochaine à Vicenza, une équipe où il est très essulé. A tel point que pour le définir sur le terrain, le président Farina n'hésite pas à dire : « C'est comme une Ferrari à laquelle on aurait enlevé les roues ».

● AMICALEMENT. - URSS - Bulgarie 3-1 (2-1)

En match international amical disputé à Simferopol, en Crimée, l'URSS a battu la Bulgarie par 3-1 (2-1), au terme d'une rencontre disputée sur un terrain lourd et glissant, et sous une pluie fine et persistante. Les Soviétiques, face à une formation bulgare manquant de cohésion, ont ouvert le score à la cinquième minute déjà, par Blokhine. Deux minutes plus tard, Chenguelia assurait à l'URSS une avance de deux buts. La Bulgarie réagissait alors et réduisait la marque à la 29° minute, par Panov, mais à quelques minutes de la fin du match, alors que la pluie redoublait, Gabrilo assurait le succès soviétique en ajoutant un troisième but.

- SIMFEROPOL. - Match international : URSS - Bulgarie 3-1 (2-1).
- BRUXELLES. - Match représentatif : Belgique B - Autriche B 5-0 (2-0).
- TEL AVIV. - Éliminatoire du tournoi olympique, groupe européen 3: Israël-Belgique 0-2 (0-0). - Classement : 1. Belgique 2/4 ; 2. Hollande 1-0 ; 3. Israël 1-0.
- BUDAPEST. - Match international : Hongrie - RDA 3-0 (1-0).
- ANGLETERRE. - Championnat de première division : Aston Villa - Coventry 1-1 ; Nottingham Forest - Chelsea 6-0 ; Tottenham - Southampton 0-0.
- POLOGNE. - Demi-finales de la coupe : Arka Gdynia - Szombierki Byom 3-0 ; Zagłębie Lublin - Wisla Cracovie 0-3.

- FRANCE. - Championnat de première division (30° journée) : Saint-Etienne - Strasbourg 2-0 ; Metz - Nantes 1-3 ; Bastia - Monaco 4-1 ; Bordeaux - Nîmes 0-0 ; Angers - Lyon 1-1 ; Paris FC - Lille 1-1 ; Sochaux - Laval 2-1 ; Marseille - Nancy 3-2 ; Valenciennes - Paris-Saint-Germain 1-1 ; Nice - Reims 2-0. - Classement : 1. Strasbourg 44 ; 2. Nantes 42 ; 3. Saint-Etienne 42 ; 4. Monaco 37 ; 5. Bordeaux 35.

Les juniors suisses qualifiés

En obtenant le match nul (1-1, mi-temps 1-1) contre le Portugal à Fribourg, la sélection suisse des juniors s'est qualifiée pour le tournoi pour juniors de l'UEFA, qui aura lieu cette année en Autriche. Il y a quatre mois, la Suisse avait déjà partagé l'enjeu lors du match aller à Lisbonne (2-2). Elle se trouve ainsi qualifiée au bénéfice du plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur.

Sur un terrain particulièrement gras, devant 3400 spectateurs, les Portugais ouvrirent le score à la 32° minute par Parente mais les Suisses égalisèrent quelques secondes plus tard par l'intermédiaire du Biennois Saunier. Aucun autre but ne devait être marqué malgré les difficultés rencontrées par les défenseurs sur une pelouse très glissante.

Christophe Saunier (Aurore Bienne) a été de loin le plus actif des attaquants helvétiques. Toutes les actions dangereuses sont venues de lui. C'est un tir des 8 mètres, après un premier essai repoussé par la défense portugaise, qu'il a obtenu l'égalisation. Avec lui, il faut citer, au sein de la sélection suisse, le gardien Urs Zurbuchen, le « libero » Roland Klein et Marcel Koller, qui organisa parfaitement le jeu au centre du terrain.

Les Portugais ont fait preuve d'une plus grande cohésion que lors du match aller. Ils connurent leurs meilleurs moments peu avant le repos. Pinho, seul devant le gardien suisse, manqua alors une occasion en or en tirant par-dessus. En fin de rencontre, les Suisses furent les plus dangereux et le gardien portugais fut notamment sauvé par sa transversale sur un essai de Tagliatti.

Le tournoi de l'UEFA aura lieu du 23 mai au 2 juin. Dans son groupe, la Suisse aura comme adversaire la France, la Hollande et, probablement, la Belgique.

Stade Saint-Léonard à Fribourg. 3400 spectateurs. - Arbitre : Horstmann (RFA). - Buts : 32° Parente 0-1 ; 33° Saunier 1-1. Avertissements : Kundert, Teixeira.

SUISSE : Zurbuchen ; Klein, Müller, Karlen, Richard Koller, Kundert, Geiger, Marcel Koller, Matthey, Saunier, Taddei (59° Tagliatti).

PORTUGAL : Justino ; Dito, Teixeira, Lobo, Silva Pinto, Quinito, Pinho, Chico (50° Cruz), Parente, Marinho, Rui (67° Alberto).

AVF : 2° ligue : renvoi

Les trois matches prévus au programme hier soir (Bagnes - USCM, Fully - Aytent, Grimisuat - Savièse) ont été renvoyés. Ce nouveau renvoi est évidemment dû aux mauvaises conditions atmosphériques qui rendent les terrains impraticables.

● Championnat suisse de première ligue : Emmenbrücke - Emmen 0-0.

Karl Odermatt directeur sportif

L'ancien international Karl Odermatt (50 sélections) a signé, aux Young Boys, un contrat d'une année comme directeur sportif à plein temps. Il travaillera sous la direction de Timo Konietzka mais il aura ses propres compétences dans le domaine des transferts et de la formation des jeunes. A Berne depuis 1975, Odermatt mettra un terme à sa carrière de joueur à la fin de l'actuelle saison.

Gr. 2: Belgique - Autriche 1-1

En obtenant le match nul à Bruxelles contre la Belgique, l'Autriche a préservé ses chances de qualification en championnat d'Europe. Mais le Portugal reste pour l'instant le mieux placé dans le groupe 2. Devant 27 000 spectateurs, les Belges ouvrirent le score par Van der Eycken à la 21° minute, sur penalty. Les Autrichiens obtinrent une égalisation méritée par Krankl, à la 61° minute, d'un tir imparable pris en pleine course.

Joué sur un terrain très gras, cette rencontre fut à l'avantage des Belges pendant la première mi-temps. Les Autrichiens prirent l'initiative des opérations après la pause et les Belges ne se créèrent plus dès lors aucune occasion de but. En première mi-temps, les deux gardiens avaient été sauvés une fois par leur transversale.

Bruxelles. - 27 000 spectateurs. - Arbitre : Martinez (Esp). - Buts : 21° Van der Eycken (penalty) 1-0 ; 61° Krankl 1-1.

Belgique : Pfaff ; Broos, Gerets, Meeuws, Renquin, Vercauteren, Cluytens, Cools (71° Guerts), Van der Elst, Janssens, Van der Eycken.

Autriche : Konicilia ; Obermayer, Sara, Pezzey, Mirnegg, Weber, Hattenberger, Baumeister, Keuz, Krankl, Schachner.

● Classement : 1. Portugal 3/5 ; 2. Autriche 3/4 ; 3. Belgique 2/2 ; 4. Ecosse 3/2 ; 5. Norvège 3/1.

Boxe. - Corro défendra son titre contre Antuofermo

L'Argentin Hugo Corro, champion du monde des poids moyens, défendra son titre contre l'Italien Vito Antuofermo le 30 avril à Monte-Carlo. L'annonce de ce championnat du monde, reconnu par la WBA et le WBC, a été faite par Juan Lectoure, le manager de Corro. Il semble que le tenant du titre se soit bien remis de la fracture de la cheville gauche qui l'avait tenu à l'écart des rings depuis le début de l'année.

CURLING

La Suisse refait surface

La Norvège a subi sa première défaite dans le 5° tour du championnat du monde, à la patinoire de l'Allmend à Berne. Contre la RFA, les Norvégiens qui, la veille au soir, avaient infligé leur première défaite aux Etats-Unis, menaient par 5-1 mais ils se firent remonter à 6-6.

● Résultats du 5° tour : Canada - Italie 6-4 ; Ecosse - France 5-3 ; Suisse - Danemark 5-2 ; RFA - Norvège 9-6 (end supplémentaire) ; Etats-Unis - Suède 9-2.

Dans le sixième tour, devant 6000 spectateurs, l'équipe suisse s'est totalement retrouvée et, au terme d'un match passionnant et souvent dramatique, elle a réussi à prendre le meilleur sur les Etats-Unis, ce qui lui permet de se retrouver à la deuxième place du classement provisoire. L'évolution du score fut de 0-1, 1-1, 2-2, 2-3 et 4-3.

● Résultats du 6° tour : Suisse - Etats-Unis 4-3 ; Canada - Danemark 9-4 ; Suède - France 10-4 ; Norvège - Ecosse 6-5 ; RFA - Italie 8-4.

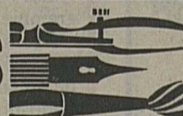
● Le classement : 1. Norvège 10 p. ; 2. RFA, Suisse, Canada et Etats-Unis 8 ; 6. Suède et Ecosse 6 ; 8. France 4 ; 9. Italie 2 ; 10. Danemark 0.

Nouveau



C'est avec du maïs doré et des noisettes surfines que sont produites les Noisette-Balls - la spécialité «snack» à la légèreté aérienne de

ZWEIFEL
-90 net/50 g

PUBLICITAS  **art et technique de l'annonce bien pensée**

**Sous chapiteau chauffé
Centre sportif de Meyrin**

**Vendredi 30 mars, samedi 31 mars
dimanche 1^{er} avril**

**NEW MORNING BLUES
FESTIVAL**

From Afro-Cuban **Soul**
Folk **Rock**
Negro Spiritual
Jazz **Country**
Rhythm & Blues **To Boogie-woogie**

Vendredi 30 dès 20 h. Travelers
MONGO SANTAMARIA
Samedi 31 dès 17 h. PYRAMID
Elizabeth Cotten, Queen Ida
RICHIE HAVENS
Dimanche 1^{er} dès 15 h. Bastards, Rednecks, François Zmirou
TAJ MAHAL, ALBERT COLLINS
JOHNNY WINTER

Location: Grand-Passage S.A., New Morning

Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.

Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

A vendre

robe de mariée

plus accessoires
modèle Pronuptia
taille 36-38

Valeur Fr. 1300.-
Cédée Fr. 700.-

Tél. 027/36 26 29
36-23327

Le plus

pratique avec ses 6 poches, le plus solide (coton sanforisé) c'est le **Battle Jeans** (vert olive ou beige) vendu au prix exceptionnel de Fr. 49.- au **Military de Martigny** Hôpital 7 et Place Centrale

Achat immédiat « cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Centre commercial
MAGRO

Fromage gras du Valais II Les Haudères, le kg **9.80**

Bière Mutzig 65 cl, par carton de 12 bouteilles la bouteille **-90**

Shampoo Gloria Baby 150 cl les 2 flacons **4.65**

Participez au grand concours GLORIA!

SION-UVRIER

4 coiffeuses de retour de Paris

vous proposent **la mode printemps 79**

ligne Disco
coiffures remontées
tresses, etc.

SION

Salon Bel-Etage Bât. Richelieu Tél. 027/22 59 86
Coiffure de la Matze Tél. 027/22 38 81

Pour toutes vos annonces 21 21 21

PARTIR... EN AUTOCAR à PENTECÔTE
1-5 juin 1979

BARCELONE
et la **COSTA BRAVA**
5 jours Fr. 600.-

Renseignements et programmes détaillés
VOTRE AGENCE DE VOYAGES HABITUELLE ou
Monthey-Voyages S.A.
Bourguignons 8 - Tél. 025/71 51 66
Monthey

Nos cars sont modernes et confortables. Ils sont conduits uniquement par des chauffeurs professionnels qualifiés.

DURS d'oreille !
NOUVEAUTE SENSATIONNELLE...

Un tout nouvel appareil à porter derrière l'oreille, avec microphone directionnel et sélectif, garantit une intelligibilité parfaite. Elimine le brouhaha. Excellente compréhension de la parole lors d'une conversation entre plusieurs personnes ou dans un endroit bruyant. Petite dimension, poids 7 g.

Egalement grand choix d'appareils et lunettes acoustiques, nombreuses nouveautés.

Consultations et essais sans engagement :

Vendredi 30 mars, de 8 h. 30 à 12 h.
à **MARTIGNY, pharmacie Lauber**
av. de la Gare 7, tél. 026/2 20 05

CENTRE ACOUSTIQUE TISSOT
12, rue Pichard, LAUSANNE
Tél. 021/23 12 26

Fournisseur conventionnel de l'Assurance Invalidité.
Piles, réparations, services toutes marques
22-1435.

Bon pour un prospectus

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

Matelas de santé
mousse
zones médianes
renforcées
4 kg pure laine mouton
coutil damassé
fleurs bleues
90x190 cm

161¹⁰

à l'emporter

livré :
179-

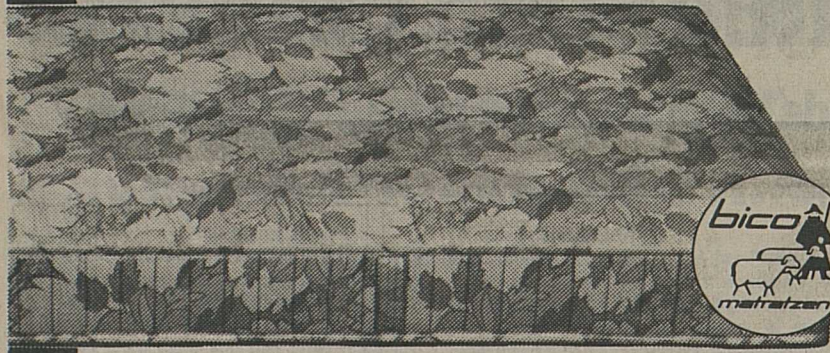


116¹⁰

à l'emporter

livré :
129-

Matelas mousse
2 kg coton naturel
recouvert imprimé fleuri
90x190 cm



bico

Matelas mousse
3 kg pure laine mouton
et 1 kg pur poil chameau
coutil damassé crème
90x190 cm

323¹⁰

à l'emporter

livré :
359-

Matelas à ressorts
6 kg coton blanc, 1 kg laine mouton
coutil damassé bleu,
90x190 cm

206¹⁰

à l'emporter

livré :
229-

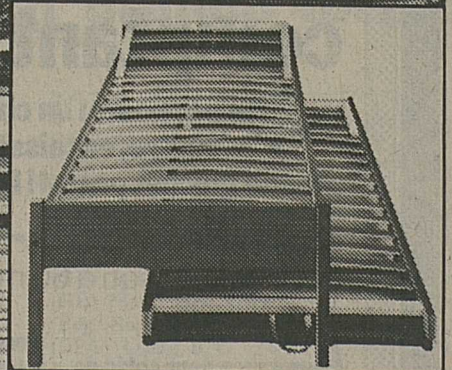
206¹⁰

à l'emporter

livré :
229-



Couche à lattes "SWISSFLEX",
lattes mobiles montées sur caoutchouc
tête réglable, pieds patins
noyer ou blanc, 90x190 cm



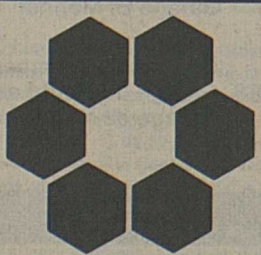
Lit-gigogne
tête réglable
noyer ou frêne
90x190 cm

305¹⁰

à l'emporter

livré :
339-

Notre
garantie :
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super

-.99



Salut...

Une brune, tout à fait Gauloises.

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA MODES

• A la Place du Midi à Sion
• Au Centre Placette à Sierre

VOUS qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribet - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au

027 22 80 29

appareils ménagers

GASSER FRERES SION

MACHINES À COUDRE neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction **GARANTIE 10 ANS** Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'essai

Occasions avec garantie

Elna Fr. 200.-
Pfaff Fr. 370.-
Bernina Fr. 420.-
Elna Fr. 590.-
Réparations toutes marques
Facilités, location

Agence **VIGORELLI**
Av. de Beaulieu 35
Lausanne
Tél. 021/37 70 46
22-1173

A vendre **caisse enregistreuse Anker**

avec tiroirs caisse
Très peu utilisée
Cédée à moitié prix

Tél. 027/43 11 65
36-23259

Pour collection je cherche

vieux fusils et sabre ordonnance

Tél. 025/71 58 71
le soir *36-425170

Paiement des coupons

des fonds de placement Intrag

au 30 mars 1979

Montant brut
Moins impôt anticipé suisse de 35%
Montant net

SWISSREAL A

Fonds suisse de placements immobiliers

Coupon No 18

Fr. 6.-

Fr. 2.10*

Fr. 3.90

SWISSREAL B

Fonds suisse de placements immobiliers

Coupon No 16

Fr. 5.-

Fr. 1.75*

Fr. 3.25

* Les porteurs de parts non domiciliés en Suisse peuvent, en ce qui concerne l'impôt anticipé, profiter des allègements fiscaux prévus par une convention contre la double imposition.

Les coupons peuvent être encaissés aux domiciles de souscription et de paiement suivants:

Union de Banques Suisses (siège central et succursales)

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne
Banque Cantrade S.A., Zurich



Union de Banques Suisses

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p. ex. Fr. 6'000.-, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 136.80 à Fr. 539.25.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue! Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Le crédit fair-play

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de _____ **Mensualité désirée** _____ **env. Fr.** _____

Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue/no _____

N.P./lieu _____

Né(e) le _____ État civil _____

Profession _____

Employeur _____

Salair mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date _____

Signature _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Passat Variant.

Une qualité VW qui vaut pratiquement mieux que son prix.



1300-1600 cm³, 60-75 ch (44-55 kW)
Contenance du coffre: jusqu'à 1460 l.

SIERRE

Garage Olympic, A. Antille

55 33 33

SION
SION
CHAMOSON

Garage Olympic, A. Antille 23 35 82
Garage des Deux-Collines, A. Frass 22 14 91
Garage des Plantys, Y. Carrupt 86 29 60

SAXON
MARTIGNY
ORSIÈRES

Garage J. Vouillamoz 6 33 33
Garage Olympic S.A. 2 1 27
Garage B. Monnet 4 12 50

MONTHÉY
MONTHÉY

Garage G. Froidevaux 71 22 56
Garage G. Guillard 71 23 46

CHAMPÉRY
LES EVOUETTES
VOUVRY

Garage de Champéry 79 12 76
Garage du Haut-Lac 81 17 34
Garage de Vouvry 81 13 86



Victoire suisse à Zweisimmen

Après deux succès étrangers, la Suisse a obtenu sa première victoire dans le cadre de la semaine de fond de la Fédération suisse de ski. A Zweisimmen, Heinz Gähler, qui ne fait plus partie des cadres nationaux, s'est imposé sur 15 km d'un parcours difficile, devant l'Italien Gian-Paulo Rupil et le Finlandais Markku Koskela, leader du classement général. Avec Hansueli Kreuzer, cinquième, et Venanz Egger, sixième, la Suisse a pris la première place du classement par nations.

Heinz Gähler, dont la carrière avait souvent été perturbée pour des raisons de santé, s'est imposé de façon impressionnante. Un départ très rapide lui permit de rejoindre Koskela, parti une minute avant lui. En voulant dépasser le Finlandais, il brisa

malheureusement l'un de ses bâtons, ce qui le fit rétrograder. Il parvint pourtant à revenir une nouvelle fois sur Koskela, franchissant la ligne d'arrivée juste derrière lui. Membres de l'équipe nationale, Konrad Hallenbarter, Edi Hauser et Fritz Pfeuti ont abandonné.

Classement du fond 15 km de Zweisimmen : 1. Heinz Gähler (S) 46'48"23 ; 2. Gian-Paulo Rupil (It) 47'42"41 ; 3. Markku Koskela (Fin) 47'44"06 ; 4. Karl Kristian Aketun (No) 47'45"24 ; 5. Hansueli Kreuzer (S) 48'04"57 ; 6. Venanz Egger (S) 48'07"02 ; 7. Enrico Pedrini (It) 48'18"78 ; 8. Walter Ziller (RFA) 48'53"55 ; 9. Roland Mercier (S) 49'02"73 ; 10. Stefan Dotzler (RFA) 49'05"52 ; 11. Peder Hagen (No) 49'11"23 ; 12. Tarmo Maeaetae (Fin) 49'15"16. Puis :

15. Edgar Steinauer (S) 49'53"48 ; 22. Bruno Heinzer (S) 50'54"25 ; 23. Jos Ambühl (S) 51'08"32 ; 25. Toni Siegfried (S) 51'29"64 ; 26. Elmar Chastonay (S) 52'01"32 ; 29. Urs Brechbühl (S) 53'03"91 ; 33. Peter Raaflaub (S) 54'37"60.

Classement par nations : 1. Suisse 1 h. 34'52"80 ; 2. Italie 1 h. 36'01"29 ; 3. Norvège 1 h. 36'56"47 ; 4. Finlande 1 h. 36'59"22.

Classement général après trois épreuves : 1. Koskela 2 h. 02'32"59 ; 2. Aketun 2 h. 02'56"02 ; 3. Gähler 2 h. 03'59"60 ; 4. Rupil 2 h. 04'04"72 ; 5. Egger 2 h. 05'30"70 ; 6. Kreuzer 2 h. 05'36"12. - **Par nations :** 1. Suisse 4 h. 08'23"01 ; 2. Norvège 4 h. 08'54"56 ; 3. Finlande 4 h. 08'54"49.

LES SUISSES DE RETOUR DU JAPON

Accueillis à leur descente d'avion par le président de l'Association romande de ski, André Bula (Glion), et le chef alpin de cette même ARS (Genève, Vaud, Fribourg), Michel Pellet (Lausanne), Martial Donnet (Morgins), Jacques Lüthy (Charmey) et Jean-Luc Fournier (Nendaz) ont rejoint la Suisse après un long voyage de quelque 27 heures. Ils étaient accompagnés par les entraîneurs Jean-Pierre Fournier (Haute-Nendaz) et René Vaudroz (Leysin), ainsi que Francine Cusinay (Lausanne), physiothérapeute. Brigitte Glur (Schönried) faisait également partie de ce groupe, qui comprenait aussi les Françaises Fabienne Serrat (Alpe-d'Huez) et Perrine Pelen (Corenc-Mont-Flury).

Suisses, Autrichiens et Allemands avaient emprunté le même vol jusqu'à Paris, passant notamment par Rome, Abou Dahbi, Nouvelle-Delhi et Bangkok.

Les autres skieurs helvétiques, et notamment Peter Lüscher, premier skieur suisse à avoir gagné la coupe du monde, Peter Müller, vainqueur de la coupe de descente et Marie-Thérèse Nadig, victorieuse en



Peter Lüscher, vainqueur de la coupe du monde, vient d'arriver à Ebnat-Kappel, où une grande réception l'attendait.

Bélino PHP

giant à Furano, ainsi que Heini Hemmi, qui a mis un terme à sa carrière de skieur de compétition avec une deuxième place dans la même station japonaise, ont été reçus à l'aéroport de Klotten par une délégation conduite par Pierre Hirschy, président de la Fédération suisse de ski.

Peter Lüscher n'a guère eu le temps de s'attarder à Klotten. Un car l'attendait pour le conduire à Ebnat-Kappel, où une réception en fanfare était prévue pour le plus illustre des membres du ski-club local.

Victoire de Gaspoz à Arosa

AROSA. - Slalom géant des trois pistes (119 concurrents) : 1. Joël Gaspoz (S) 2'36"47 (1'19"59/1'16"88) ; 2. Peter Schwendener (S) 2'37"47 (1'20"08/1'17"39) ; 3. Peter Aellig (S) 2'39"65 (1'21"81/1'17"84) ; 4. Mark Tache (EU) 2'39"79 ; 5. Alfons Seliner (S) 2'39"94 ; 6. Friedrich Stölzl (Aut) 2'40"26 ; 7. Paul Frommelt (Lie) 2'40"31 ; 8. Max Julen (S) 2'40"75.

ANNUNCI

Situation actuelle

PREMIÈRE LIGUE

Sion 1 - Cheminots 2 6-3 ; Fribourg 2 - Sion 2 5-5 ; Monthey 3 - Fribourg 2 6-0 ; Cheminots 2 - Monthey 4 6-0.

Classement : 1. Sion 14 matches, 23 points ; 2. Cheminots 2 16/21 ; 3. Monthey 3 15/19 ; 4. Vevey 1 16/16 ; 5. Monthey 4 16/15 ; 6. Nestlé 2 et Sion 2 16/14 ; 8. Renens 2 16/3 ; 9. Fribourg 2 15/5.

SENIORS

Sion 1 - Monthey 1 6-4.

Situation en troisième ligue : fin de championnat en troisième ligue et pour le septième groupe, le classement final se présente comme suit : 1. Riviera-Montreux 12 matches, 19 points ; 2. Vevey 4 12/18 ; 3. Blonay 2 12/12 ; 4. Montreux 1 12/12 ; 5. Glion 2 12/10 ; 6. Yvorne 1 12/8 ; 7. Aigle 1 12/5 ; 8. Corseaux 2 équipe retirée.

GRUPE 8

1. Collombey 1	12	10	1	1	69-31	21
2. Monthey 4	12	8	1	3	64-33	17
3. Sporting 1	12	7	2	3	60-49	16
4. Bex 1	12	5	2	5	49-57	12
5. Sion 5	12	3	3	6	46-56	9
6. Doréaz 1	12	3	2	7	45-59	8
7. Sierre 1	12	0	1	11	25-71	1
8. Nestlé 5					équipe retirée	

POULES DE PROMOTION

PROMOTION EN 1^{re} LIGUE

Sion 3 - Montriond 1 6-4

PROMOTION EN 3^e LIGUE

Viège 1 - Renens 11 6-0

CYCLISME

Semaine catalane : changement de leader

L'Allemand Dietrich Thurau et le Belge Joseph Bruyère n'ont finalement pas pris le départ de la Semaine catalane, qui ne réunit que sept équipes. Vainqueur de la première étape, le Belge Marc Demeyer a perdu son maillot de leader au profit du Français Dominique Sanders au terme de la seconde journée, qui comportait deux demi-étapes. Dans la deuxième, il a terminé avec cinq minutes de retard sur le vainqueur, Dominique Sanders. Le Belge Freddy Maertens, a pour sa part, concédé plus de vingt minutes.

Départ du Tour de Suisse au centre de Zurich

Une autorisation spéciale de la police permettra aux coureurs du Tour de Suisse 1979 de partir du centre de la ville, le 14 juin prochain. Le départ de la première étape, Zurich - Wildhaus (180 km) sera donné à 11 h. 20 à la Bürkliplatz. La caravane quittera le centre par la Limmatquai, Central, Milchbuck et Cèrikon pour se diriger ensuite vers Schwammendingen et Winterthur.

Structure commune pour l'artistique féminine

Les essais partiels de restructuration de la gymnastique artistique féminine en Suisse ont abouti à la création dès le 1^{er} février 1979 d'un nouveau département dirigé par le directeur de subdivision «gymnastique artistique féminine SFG-ASGF» en la personne de l'Argovien Ueli Bechter (Birmenstorf). Cette nouvelle structure permettra l'avenir de résoudre les problèmes de structures entre la SFG et l'ASGF à propos de l'artistique féminine par la création de quatre centres d'entraînement régionaux communs, où les gymnastes féminines incorporées dans les cadres «élite, juniors et espoirs» auront accès, quelle que soit leur provenance à la base.

Il convient de préciser que pendant longtemps, l'Association suisse de gymnastique (ASGF) s'opposait au sport de compétition pour les femmes, ce qui incita des gymnastes féminines à adhérer à des sections SFG pour la pratique de l'artistique. A ce jour, l'ASGF compte quelque 70 % des gymnastes à l'artistique en Suisse, contre 30 % à la SFG. L'affiliation individuelle à la SFG fut pendant longtemps la seule possible, alors qu'aujourd'hui existent au sein de la SFG des sections uniquement composées de gymnastes féminines.

Dans les trois cadres nationaux «élite, juniors et espoirs», la provenance est actuellement paritaire, alors qu'à la base l'ASGF détient une large majorité de gymnastes.

Cette subdivision de la gymnastique à l'artistique féminine comprend cinq départements :

- formation des entraîneurs (Rosmarie Laubscher/Berne) ;
- formation de gymnastique générale (Sepp Spirig/Winkel) ;
- formation de gymnastes cadre (Lisbeth Aepli/Zurich) ;
- formation des juges et taxation (Elisabeth Bunk/Berne) ;
- Concours (le ou la responsable reste à nommer).

En plus de ces cinq départements, l'office d'assistance sociale sera assuré comme par le passé par Claire Kundert (Riehen), en tant que collaboratrice de la SFG.

Les quatre centres régionaux d'association seront placés sous la direction de directeurs de centres à nommer. Ils dépendront directement de la nouvelle structure (formation des gymnastes du cadre). Ils sont situés dans les régions suivantes :

- Boudry (Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura, Seeland).
 - Prez-vers-Noréaz (Fribourg, VALAIS, Berne) et Bâle.
 - Lucerne et Tessin.
 - Zurich et Suisse orientale.
- L'admission à ces centres d'entraînement ne dépendra plus du tout de la provenance des gymnastes (SFG ou ASGF). Ils seront ouverts à toute

gymnaste. Ce premier essai partiel de changement de structure relatif à l'artistique féminine au sein de la SFG et de l'ASGF devrait précéder une modification totale voire complète des structures de la gymnastique en Suisse, avec notamment un changement de nom exigé par l'ASGF pour la création d'une nouvelle fédération sous le nom de «Société suisse de gymnastique» (SSG).

Le groupe de planification SFG-ASGF a permis la création d'un comité directeur ad hoc, présidé par le Bernois Kaspar Rhyner, à qui est directement subordonné le nouveau département de la gymnastique à l'artistique féminine, dirigé lui par l'Argovien Ueli Bechter (Birmenstorf). Par la suite, un département «sport pour tous» sera créé selon le même organigramme, pour aboutir selon le projet de nouvelles structures à la création de divisions (gymnastique de section, compétition, sport pour tous, secrétariat général) et de départements (gymnastique, jeux nationaux, artistique et après, athlétisme) et encore de groupes spécialisés (gymnastique aux agrès féminine et masculine, gymnastique à l'artistique féminine et masculine). Ces différents organes sont subordonnés en premier lieu à l'assemblée des délégués, au comité central et au comité directeur. La solution entrée en vigueur en février pour l'artistique féminine est un premier pas et un essai de novation.

Calendrier féminin de l'artistique

Pour l'élite suisse, 1979 sera marquée par les championnats d'Europe à Copenhague (10-12 mai) et les championnats du monde à Dallas (2-9 décembre), ces derniers comptant pour la qualification en vue des Jeux olympiques de Moscou en 1980. Douze nations seront admises au tournoi olympique.

En fonction de la nouvelle structure de la gymnastique artistique féminine en Suisse, le calendrier suivant a été établi : 16-22 avril. - Camp d'entraînement à Opfikon (ZH) avec épreuve de sélection le 21 (7 gymnastes). - 28-29 avril. - 2^e épreuve de sélection en Norvège (7 gymnastes). - 10-12 mai. - Championnats d'Europe à Copenhague (4 gymnastes, dont une remplaçante). - 26-27 mai. - Match international Pologne - Suisse à Orléans. - 29 juillet - 7 août. - Camp d'entraînement en un lieu à désigner (15 gymnastes). - 13-14 octobre. - Suisse - Hongrie. - 20-21 octobre. - Suisse - RDA. - 3-4 novembre. - Championnats suisses avec 1^{re} épreuve de sélection. - 10-11 novembre. - 2^e épreuve de sélection, suivie d'un camp d'entraînement. - 2-9 décembre. - Championnats du monde à Dallas.

BASKETBALL

Duel de titan ce soir

Vevey - Fribourg à 20 h. 15

Ce soir, dès 20 h. 15, l'avant-dernier round du championnat suisse de basket aura lieu. Aux prises les deux géants du basket helvétique avec, pour objectif commun, le titre national. Quel est le sort que nous réservent ces deux matches de barrage entre Veveysans et Fribourgeois ?

VEVEY : LA FORCE DE LA JEUNESSE

Les hommes de Monsalve ont pour eux leur jeunesse et leur enthousiasme débordant. Pour devenir champions de Suisse, ils donneront tout, jetteront toutes leurs forces dans ces deux batailles pour gagner cette guerre pacifique. Ces dernières semaines les Veveysans ont évité tous les écueils, parvenant même à dominer Lignon à Genève ; leur mérite ne fut pas mince. Les observateurs ont particulièrement apprécié la défense de Larry Brewster qui a annihilé Pete Collins samedi et qui aura la lourde tâche de limiter le rayon d'action de Warner. De plus, le pivot veveysan a prouvé tout au long de la saison sa constance et sa volonté de faire de son mieux, des qualités indispensables pour obtenir des succès probants. A ses côtés Kerry Davis tentera de dynamiser la défense fribourgeoise par ses feintes diaboliques et ses pénétrations souvent décisives dans les dernières minutes. Le duel que Davis livrera à Tom Lockart sera à l'origine de maints applaudissements.

UN TRIO DE TECHNICIENS

Pour épauler ses deux Américains, José Manuel Monsalve pourra compter sur trois brillants techniciens : Lorenzo De Tiani, Jean-Pierre Frei et Alain Porchet. Le premier cité, très critiqué il y a quelques semaines de peine, ne fut que l'ombre de lui-même durant le premier tour ; aujourd'hui, confirmant tout le bien que nous pensions de lui, il est à la base des dernières victoires de sa formation. Sa science du dribble et sa vista seront des plus utiles face à un probable pressing d'Olympic. Frei (21 ans à 190 cm), grande révélation de la saison, tâchera d'inquiéter les Fribourgeois par son adresse à distance. Quant à Porchet, il aura pour mission de diriger la manœuvre ; distiller de bonnes balles à ses coéquipiers sera sa tâche essentielle. Là-dessus viennent se greffer des remplaçants de luxe : Roubaty, un pivot de 200 cm, Etter et d'autres jeunes.

FRIBOURG : CONFIAIT ET NERVEUX

Fribourg cherchera à contrer l'amalgame de leurs rivaux. Et il ne partira pas forcément favori. Olympic, que nous considérons comme inaccessible, a fléchi sous le poids de la nervosité et de la vitalité de ses adversaires. De plus, il a perdu l'un de ses éléments clés en la personne d'Eric Kund. L'absence forcée de Kung obligera Klombowski à commencer le match avec le cinq suivant : Warner, Lockart, Dousse, Kiener

et Karati. En valeur pure, les Fribourgeois nous paraissent légèrement meilleurs. Mais cette opinion ne correspond pas à celle des supporters vaudois fanatiques et enthousiastes. Ceux-ci, de leurs encouragements, de leurs cris et de leur influence sur le duo arbitral, joueront un rôle primordial ce soir, cherchant à compenser celui des spectateurs fribourgeois dimanche.

Les atouts principaux de Fribourg se nommeront naturellement Lockart et Warner. Tom Lockart (né en 1953, 194 cm), ancien stagiaire chez les «Bucks» de Milwaukee, est un guard de grande classe ; sa vision du jeu et son adresse poseront bien des problèmes à Kerry Davis. Cornel Warner pour sa part (né en 1948, 208 cm) se trouve dans une forme exceptionnelle ; samedi dernier il réussit à lui seul à tenir en respect Stade-Français.

M.-R.

Les affluences en LNA

L'ensemble des matches de la LNA de la saison 1978-1979 a été suivi par 85 400 spectateurs, ce qui marque une progression de 23,9%.

Bellinzona a enregistré la plus forte moyenne à domicile avec 1164 entrées. C'est à Bellinzona également que fut enregistrée la meilleure affluence, soit 2100 personnes pour le match Bellinzona - SP Lugano.

Voici le classement de LNA selon l'affluence moyenne «at home» : 1. Bellinzona, 1164. 2. Vevey, 1159. 3. Fribourg Olympic, 946. 4. Pully, 727. 5. SF Lausanne, 714. 6. Nyon, 646. 7. Lignon Basket, 477. 8. Federale, 450. 9. Viganella, 441. 10. SP Lugano, 400. 11. Pregassona, 359. 12. Stade Français, 282. Moyenne : 647.

«Michigan State» champion

L'université de «Michigan State» est devenue champion des Etats-Unis amateur, en triomphant d'«Indiana State» par 76-64 (37-28), à Salt Lake City, lui infligeant par la même occasion son unique défaite de la saison.

La rencontre, disputée devant 16 000 spectateurs, fut d'un très haut niveau technique.

Après six changements d'avantage à la table de marque, Michigan se portait en tête à la 9^e minute de jeu pour ne plus être rejointe. Trois minutes après la mi-temps, elle possédait une avance de 16 points (50-34). Indiana, sous l'impulsion de son pivot international Larry Bird (1 m 98) revenait très fort dans les dernières minutes, mais en vain.

Les meilleurs marqueurs de Michigan ont été l'arrière international Earvin «Magic» Johnson (22 points) et Greg Kelsner (19), pour Indiana Bird (19) et Carl Nicks (17).

HIPPISME

Débuts du CSIO de Genève Gert Wiltfang en grande forme

C'était, pour la plupart des nombreux cavaliers inscrits au 25^e CSIO de Genève une prise de contact avec la piste du centre sportif des Vernets que ce prix des Acacias, première épreuve figurant au programme des cinq jours que durera la compétition. Il s'agissait d'un barème A au chronométrage ne présentant pas de difficultés majeures, mais nécessitant cependant des jambes et du souffle. La grande majorité des engagés - ils étaient une cinquantaine - ont couru avec leur seconde monte.

Les Italiens n'ont pas participé à cette première épreuve et ils ne seront d'ailleurs pas de la partie demain dans le prix des nations, comme d'ailleurs les Autrichiens et les Hollandais, de sorte qu'il n'y aura plus que sept nations engagées.

Ce prix des Acacias s'est terminé par la victoire du capitaine irlandais Con Power, sur «Coolronan», qui a signé un excellent

parcours sans faute dans le meilleur temps. Il fut toutefois serré de près par deux Britanniques. Onze «clear round» seulement ont été enregistrés sur les 50 partants.

● **Classement du prix des Acacias (barème A au chronomètre) :** 1. Cap Con Power (Irl), Coolronan, 0 p. / 44"7 ; 2. John Whitaker (GB), Miss Tina, 0/45" ; 3. David Broome (GB), Manhattan, 0/45"5 ; 4. Eric Wauters (Be), Rossantica, 0/46"7 ; 5. Jürg Ernst (RFA), Lustig, 0/47" ; 6. Eric Leroyer (Fr), Epervier 2, 0/49"2 ; 7. Eddie Macken (Irl), Bov, 0/49"8 ; 8. Thomas Fuchs (S), Snowking, 0/51"3 ; 9. Caroline Bradley (GB), Fildmaster, 0/51"8 ; 10. Fritz Ligges (RFA), Fatniza, 0/51"9 ; 11. Markus Fuchs (S), Farwest, 0/56"7.

L'Allemand Gert Wiltfang n'a laissé à personne le soin d'imposer sa loi dans la deuxième épreuve de la journée. Le prix Adia, un barème A au chronomètre avec barrage. En prenant un maximum de risques, en coupant au plus court, le champion du monde en titre a triomphé d'une manière éclatante qui en dit long sur sa forme et sur celle de son cheval, Gordon 32. Les six autres qualifiés pour le barrage ont dû se contenter de places d'honneur, soit en limitant les dégâts, soit, comme David Broome, en cravachant, mais en pure perte. Markus Fuchs s'est une fois encore montré le meilleur des Suisses avec une cinquième place obtenue avec Marlon.

● **Classement du prix Adia, barème A au chrono avec barrage :** 1. Gert Wiltfang (RFA), Gordon 32, 0/33"6 ; 2. Henk Nooren (Ho), Stargazer, 0/35"6 ; 3. Ulrich Meyer (RFA), Goldika, 0/42"6 ; 4. John Whitaker (GB), Ryans, 4/35"8 ; 5. Markus Fuchs (S), Marlon, 4/37" ; 6. David Broome (GB), Queensway, 4/37"3 ; 7. Paul Schockemöhle (RFA), Deister 6, 8/42"5, tous au barrage.



Le prix des Acacias a été remporté par le capitaine Con Power, Irlande, par un sans-faute. Photo ASL

FOOTBALL
Championnat suisse LNA

Des qualifiés à découvrir...

APRÈS LE MATCH QUE L'équipe suisse a livré hier soir mercredi contre la Hollande, le championnat de LNA va prendre ce week-end l'avant-scène de l'actualité sportive dans notre pays. L'affaire n'est pas banale pour la bonne raison qu'il va s'opérer - dans l'espace des trois matches restant pour le compte du tour qualificatif - un choix cruel. Ce choix se résume à la séparation entre les «bons» (six clubs qui vont lutter pour un titre très convoité) et les «mauvais» (six autres clubs qui vont évoluer devant des assistances misérables). Or, il ne reste à chacun que trois matches à jouer et il n'y a, apparemment que quatre formations (Zurich, Servette, Saint-Gall et YB) à être assurées de leur qualification. Derrière elles, l'empoignade est terrible entre GC, Bâle, Xamax et Chênois qui sont tous rassemblés dans un intervalle de deux points. C'est dire que l'on suivra tout spécialement le comportement de ce quatuor. Et l'on s'aperçoit alors que les Genevois de Revelli n'ont que peu d'espoir à entretenir puisqu'ils se déplacent successivement dans les terres de... Servette et Zurich!

Le rêve de Neuchâtel Xamax

Les clubs romands ont donc à craindre que Servette soit leur seul représentant parmi les «grands». On ne voit guère que Xamax pour se faufiler parmi les heureux élus, mais pour cela il faudra aller gagner à Chiasso et à Sion avant de recevoir Servette précisément qui ne pourra faire aucun cadeau en prévision du tour final où - on le sait - la moitié des points acquis sera reporté. Ce rêve est pourtant possible pour Vogel et ses hommes à en juger la forme qui tiennent Gross (un remarquable maître à jouer lorsqu'il est bien utilisé), Hasler ou Luthi. Bien sûr, la qualification neuchâteloise aurait des conséquences historiques puisqu'elle plongerait Bâle ou GC dans le tour de relégation! Et là, nous noterons au passage que les «Sauterelles» de l'entraîneur Johanssen - dont on salue le départ - vont aller rendre visite successivement à Saint-Gall et Servette. Malgré leur importante victoire contre Bâle justement (2-1) il y a dix jours, les Zurichois ne sont donc pas encore sûrs de pouvoir défendre leur titre jusqu'au bout!

Si le programme de ce week-end ne prévoit pas de choc au sommet, il y sera cependant intéressant de voir d'une part comment les internationaux ont digéré l'affrontement hollandais et, d'autre part, comment les clubs ont mis à profit cette brève interruption pour reprendre leurs forces. Souvent tenus pour négligeables par les profanes, ce sont là des éléments de première importance sur le plan de la motivation. Et on sait qu'un ou deux joueurs fortement motivés font beaucoup pour la cohésion d'une équipe. Dans cette perspective, on attend avec impatience de revoir à l'œuvre le FC Sion (qui reçoit YB samedi soir) après son succès contre Nordstern qui a mis fin à une longue série de disette.

● **SAINT-GALL - GRASSHOPPER:** c'est un derby très disputé que l'on vivra au Hardturm et qui pourrait bien laisser quelques traces physiques. Même légèrement émoussés, les Saint-Gallois demeurent redoutables avec le style plus fringant qui est le leur cette année. Ponte et ses camarades semblent toutefois en regain de forme et, surtout, ils savent

quelles seraient les retombées d'une défaite...

● **BALE - LAUSANNE:** les Vaudois végétent et leur élimination en coupe l'a confirmé. Trop crispés, craignant de lutter contre la relégation et dans une atmosphère qui s'annonce plutôt morne aux alentours de la Pontaise, ils auront de la peine à profiter du passage à vide qui semble affecter les Bâlois. D'autant plus que ces derniers ont une qualification à obtenir!

● **CHIASSO - NE/XAMAX:** les hommes de Vogel vont se déplacer au Tessin avec un peu d'appréhension et beaucoup d'espoir. Une défaite réduirait pratiquement leurs prétentions à néant. Malgré leur défaut d'inconstance, on peut penser qu'ils viendront à bout des Tessinois en petite santé.

● **SION - YOUNG BOYS:** c'est une partie difficile qui attend les Sédunois qui ont repris espoir en gagnant au Rankhof (1-2) en attendant de convaincre pleinement. Les Bernois ont impressionné en disposant de Servette (3-1). Comme la chance sourit aux audacieux, il faut cependant espérer que Szabo et Mantula tenteront l'impossible en se disant que des gens comme Mathez, Luisier, Brigger, Sarrasin ou Vergères ont les moyens de scorer.

● **SERVETTE - CHÊNOIS:** le derby genevois aura quelque chose de pathétique. Les Servettiens doivent gagner, c'est évident, s'ils veulent effacer leur défaite du Wankdorf et demeurer bien placés pour le titre. De son côté, Chênois joue sa dernière carte dans l'espoir d'une qualification. Il serait étonnant que le contexte du derby permette un exploit du «petit» aux dépens d'un «grand» qui devra toutefois digérer des efforts consentis en coupe d'Europe, en coupe Suisse et, partiellement, contre la Hollande!

● **ZURICH - NORDSTERN:** le leader face à l'avant-dernier, ce devrait être un match sans histoire. Les Zurichois ont redistribué les rôles entre Zappa, Risi, Jerkovic et Botteron. Tout cela confère à l'attaque une force de frappe impressionnante. Même si les Bâlois retrouvent Degen, ils auront bien du mal à faire davantage que limiter les dégâts. -Ma-



Hey (à gauche) et Wehrli (à droite), les représentants de Grasshopper se rendent à l'Espenmoos avec le quasi impératif de gagner pour rester parmi les dix premiers. Labhart (au centre) et Saint-Gall refuseront-ils aux Zurichois cette joie? (Photo Bild + News)

LNB: redistribution des cartes?

Mis en vedette le week-end passé parce que les clubs de LNA étaient au repos, le championnat de LNB nous a valu une série de surprises du plus bel effet. Voyez plutôt: des trois équipes qui caracolaient en tête, seul La Chaux-de-Fonds a obtenu un point. Et encore, ce fut sur son terrain et face à Carouge, l'avant-dernier du classement dont on disait peu de bien! De plus, Vevey que l'on croyait malade après sa défaite contre Young Fellows a été battu à plate couture et de façon très convaincante Kriens (1-5). Enfin, on s'est réveillé en fin de peloton. Carouge a décroché un point précieux et Bellinzona a profité de la clémence de la lanterne rouge tandis que Fribourg - alors qu'on n'y croyait plus - a réagi violemment et disposé du redoutable Lucerne (2-0). La belle hiérarchie est donc secouée et on peut légitimement remettre bien des choses en question.

Tout d'abord, le trio dominant (La Chaux-de-Fonds, Lugano, Lucerne) est moins seul que prévu et n'a pas encore acquis son billet pour l'ascension. Il reste douze matches et il faut s'attendre

à ce que Winterthur et Aarau, notamment, revendiquent certains droits. De la même manière au bas du tableau, tout redevient possible pour désigner le second relégué (YF à neuf points de retard!) entre neuf clubs séparés de trois points...

Le programme n'a rien de très particulier dans l'immédiat si ce n'est le derby de Suisse centrale entre Lucerne et Aarau dimanche après-midi. Il n'empêche que l'on suivra avec intérêt les duels opposant Carouge à Lugano et La Chaux-de-Fonds à Fribourg (un derby, en plus!). L'issue de ces affrontements

nous dira si les cartes sont carrément redistribuées dans ce groupe où la tradition veut que la hiérarchie des valeurs soit mal définie. Pour le reste, on notera le déplacement que Winterthur - un très sérieux candidat à la promotion - va faire à Wettingen, tandis que Vevey accueille Granges avec l'espoir de recoller au peloton de tête. Pratiquant souvent un football de qualité, les joueurs de Garbani doivent se dire qu'ils sont en mesure de réduire les six ou sept longueurs les séparant des leaders. Mais c'est le dernier moment pour y songer... -Ma-

1^{re} ligue: on joue gros à Monthey et Martigny!

Trois résultats du week-end dernier ont provoqué un certain étonnement en championnat de première ligue (groupe 1). Stade-Lausanne a été battu par Viège (3-4), Leytron a subi le même sort devant Yverdon (1-2) et Orbe a pris la mesure du fringant Martigny (5-3). Cela a surpris, compte tenu des événements antérieurs et de la situation au classement, mais, à vrai dire, on pouvait partiellement le deviner. Il est un fait, les Viégeois sont en plein renouveau sous la houlette de Fattler. En signant quatre succès d'affilée, ils ont révélé qu'il ne fallait guère compter sur eux comme reléguables. De même, Yverdon est en reprise alors que Leytron a mis le pied depuis fort longtemps sur une inquiétante pente savonneuse. La défaite martigneraine, en revanche, a été tout à fait honorable et ne s'accompagne d'aucunes circonstances particulières. Ces péripéties confortent toutefois Rarogne et Stade-Lausanne dans leur position privilégiée. Les Haut-Valaisans, en tous les cas, sont en position privilégiée pour accéder aux finales. La lutte est plus intense à l'autre extrémité puisque cinq clubs se donnent carrément la main (Leytron, Meyrin, Viège, Yverdon et Monthey).

Comme les choses évoluent, il ne faut plus tarder pour améliorer son capital points. On voit la situation du FC Monthey qui vient d'aligner quelques performances honorables mais sans réussite! Il entamera dimanche la grande série des derbies (quatre sur les cinq matches à venir) et sait que l'heure est grave puisqu'il se fera tout spécialement à Viège et Leytron également en danger de relégation. Face à Rarogne, les Montheyens ne sont cependant guère mieux lotis que les Leytronnais à Nyon et que les Viégeois face à Renens qui vise encore les finales. Cette perspective de venir troubler les deux «grands», Martigny ne devrait pas l'avoir totalement perdue non plus malgré son échec à Orbe. En recevant Stade-Lausanne, les Bochatay, Lugon, Moret et autre Lonfat vont jouer leur dernière carte. Etant donné que les Octoduriens ont retrouvé

le chemin des filets, il faut s'attendre à tout pour ce match chargé de promesses sur le plan du spectacle et qui devrait enfin susciter un certain engouement populaire. -Ma-

Dans le cadre des 20 ans de l'école sédunoise de football

Conférence

Jean Le Boulch
(éminent conseiller pédagogique)
ce soir à la «Mutua»



A l'exemple de Jacques Guhl (à droite), l'auditoire sera captivé ce soir par les propos du D' Jean Le Boulch (à gauche). (Photo NF)

FOOTBALL ET FORMATION tel sera le thème traité ce soir à la salle «Mutua» à Sion, par le D' Jean Le Boulch.

Conseiller pédagogique et directeur du département psychocinétique de l'école supérieure de commerce de Paris, le D' Le Boulch parlera de «la connaissance des lois du développement» chez l'enfant, des «périodes de l'enfance», de «l'aide que peuvent apporter le club sportif et l'école de football à un développement équilibré et à la formation» ou encore «le sport collectif de l'adolescent».

L'importance de ce débat, la qualité du conférencier et le dialogue qui suivra avec la participation de plusieurs personnalités sont autant d'arguments qui invitent les Valaisans à ce forum. Comme nous l'avons déjà annoncé cette conférence-débat se déroulera ce soir, dès 20 h. 15, en la salle Mutua de la Caisse d'Epargne du Valais, à Sion.

Cette soirée organisée dans le cadre du 20^e anniversaire de l'école de football du FC Sion, s'adresse en premier lieu à tous ceux qui occupent des responsabilités au niveau des juniors. Mais dans ce vaste domaine du développement psychomoteur dans l'enfance chacun doit se sentir concerné et venir suivre la conférence du D' Jean Le Boulch.

Programme du prochain week-end

- LNA**
Bâle - Lausanne
Chiasso - NE/Xamax
Saint-Gall - Grasshopper
Servette - Chênois
Sion - Young Boys
Zurich - Nordstern

- LNB**
Berne - Young Fellows
Bienne - Kriens
Chaux-de-Fonds - Fribourg
Carouge - Lugano
Frauenfeld - Bellinzona
Lucerne - Aarau
Vevey - Granges
Wettingen - Winterthur

- Première ligue**
GRUPE 1
Boudry - Orbe
Boudry - Orbe
Malley - Le Locle
Martigny - Stade Lausanne
Monthey - Leytron
Monthey - Rarogne
Nyon - Leytron
Viège - Renens
Yverdon - Meyrin

- Deuxième ligue**
Ayent - Conthey
Bagnes - Naters
Chalais - Savièse
Fully - Saint-Léonard
Saint-Maurice - Grimisuat
Salquenen - USCM

Cyclosporifs, la saison va débiter!

Samedi 5 mai
Martigny - Sion
(30 km)

4^e Grand Prix valaisan 1979

Patronage PAM - NF

DANS quelques semaines, la saison cycliste battra son plein sur le plan de la compétition. Il en sera de même pour ceux qui s'adonnent à leur sport favori pour leur santé. En Valais, ces adeptes sont nombreux. Admirer la nature sur un vélo ne leur suffit pas, il faut se mesurer face à des adversaires souvent anciens compétiteurs. Afin de réglementer l'aspect sportif et touristique du cyclisme, l'Union cycliste suisse a établi deux règlements bien distincts pour ce genre de sport. Il importe donc de bien faire la distinction entre « cyclosporifs » et « cyclotouristes ». Les premiers sont des coureurs (des deux sexes) participant à des épreuves chronométrées avec classement. Les seconds effectuent des randonnées sans chronométrage, sans classement, sans dossard et sans prix. Seule une médaille ou éventuellement un diplôme peuvent être remis aux concurrents. Un calendrier officiel, regroupant plus de 25 randonnées en Romandie, peut être obtenu auprès du secrétariat de l'UCS à Genève.

Licence obligatoire pour les cyclosporifs

Depuis cette année, les cyclosporifs, catégorie intéressant spécialement les Valaisans, devront être licenciés auprès de l'UCS. Il en va de même pour ceux qui désirent prendre part à la traditionnelle épreuve du Grand Prix valaisan (parcours Martigny-Sion).

Afin que chacun soit au courant des innovations de cette compétition, nous reproduisons intégralement le règlement des cyclosporifs. On constatera qu'une licence (assurance complémentaire comprise) revient pour la saison à 35 francs, alors que celui qui ne veut pas prendre part à toutes les courses, a la possibilité d'obtenir une licence d'un jour à 6 francs (sans assurance). D'autre part, les catégories sont modifiées. Quatre groupes seront acceptés, soit: cat. I.: de 18 à 34 ans; cat. II.: de 35 à 45 ans; cat. III.: 46 ans et plus; cat. IV.: dames de 18 ans et plus. Les distances sont également réglementées, tout comme la finance d'inscription et la planche des prix.

Promouvoir le cyclosporif

Par cette officialité, les organisateurs de course devront se plier à cette réglementation, qui permettra de promouvoir les deux aspects du sportif et du touriste. Les organisateurs devront également être affiliés à la fédération cantonale ainsi qu'à l'UCS pour mettre sur pied de telles compétitions. En respectant ce règlement, ils démontreront le sérieux de leur organisation. Le calendrier établi offre une multitude de possibilités sur l'ensemble de la Romandie, de mai à octobre, soit un total de 28 courses. De quoi se divertir et affûter sa forme physique!



Une partie des vainqueurs de l'année passée.

On peut déjà s'inscrire au c. c. p. 19 - 9148

Les organisateurs du 4^e Grand Prix valaisan PAM-NF vont se réunir prochainement afin de répartir les tâches de cette manifestation. Il ne fait pas de doute que cette course va au-devant d'une même réussite que lors des années précédentes. L'épreuve valaisanne sera également soumise au règlement cyclosporif. Tous les participants devront être porteurs d'une licence de cette catégorie. Une fois de plus, les responsables des clubs cyclistes de Monthey, Martigny, Sion et Sierre seront mis à contribution pour l'organisation générale. La direction de la course sera assurée par Jean-Pierre Bähler, rédacteur sportif du NF, alors que la maison PAM, par son directeur Pascal Roduit, assurera toute la partie planche des prix et secrétariat. La maison Valaiski dotera

une nouvelle fois le Grand Prix de la montagne à Saillon. Le garage Emil Frey, par son directeur André Chartier, sera à nouveau présent pour la caravane officielle. Plusieurs autres maisons publicitaires compléteront l'organisation de cette journée qui, rappelons-le, doit être une fête pour le cyclisme valaisan. Le bénéfice intégral de cette épreuve est versé au fonds « Jeunesse » de la Fédération valaisanne cycliste. En participant à cette épreuve, chacun apporte son soutien pour nos jeunes coureurs.

LE C.C.P. 19-9148 EST OUVERT

Dès ce jour, le compte de chèques 19-9148 Sion est ouvert. Comment s'inscrire et participer au 4^e Grand Prix valaisan, qui aura lieu le samedi, 5 mai 1979.

Finance d'inscription : 15 francs Dernier délai: 20 avril

Afin de respecter les normes établies par l'UCS, la finance d'inscription a été portée à 15 francs, soit cinq francs de plus que ces trois dernières années. La Fédération valaisanne aura tout à y gagner, puisque le bénéfice augmentera (!). 350 coureurs au total seront admis à participer à cette épreuve. Ils seront répartis en quatre catégories (à mentionner sur le bulletin de versement avec précision). **DERNIER DÉLAI FIXÉ AU 20 AVRIL 1979.** Plus aucune inscription ne sera prise en considération après cette date.

1944 - 1934; cat. 3 : 1933 et plus âgés; cat. 4 : dames dès 1959 et plus.

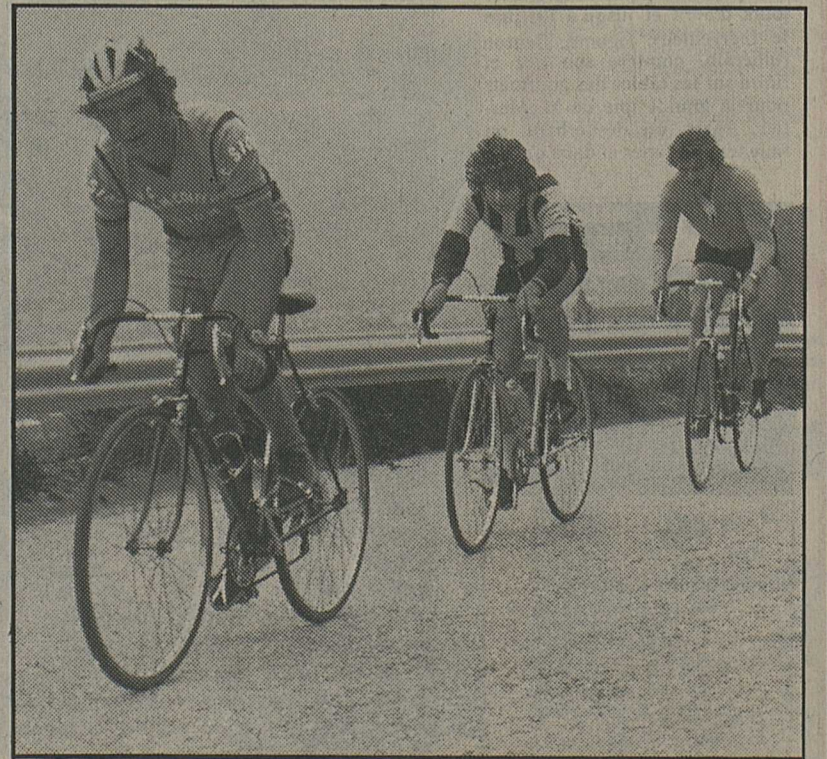
Les cinq premiers de chaque catégorie recevront un prix magnifique (comme ces dernières années d'ailleurs), alors que le plus jeune et le vétéran de l'épreuve se verront attribuer un prix spécial.

Nous donnerons prochainement d'autres renseignements sur le parcours (en principe le même) lorsque la séance de coordination aura eu lieu. Pour l'instant, nous invitons tous les intéressés à s'inscrire dès ce jour au c.c.p. 19-9148, Grand Prix cyclosporif, Sion. Au verso, mentionnez la catégorie et l'année de naissance.

FORMATION DES CATÉGORIES

Cat. 1 : 1959 - 1945; cat. 2 :

Feb.



Règlement pour les cyclosporifs

1. Définition

a) L'U.C.S. crée une catégorie de cyclosporifs. Cette catégorie groupe tous les cyclistes des deux sexes désirant participer à des compétitions.
b) Le cyclosporif fait partie d'un club affilié à la fédération ou possède une carte de membre individuel de l'Union cycliste suisse.

2. Organisation

a) Un calendrier annuel des courses pour cyclosporifs sera élaboré chaque année lors de l'assemblée générale de l'UCS.
b) Les clubs affiliés à l'UCS, organisateurs de courses pour cyclosporifs, devront officiellement aviser la commission cyclosporif au moins un mois avant la manifestation.
c) Un émoulement forfaitaire de 150 francs sera perçu. Dans cet émoulement est compris: la taxe d'assurance, les frais administratifs, les frais de parution du règlement de la course dans le journal officiel.

d) Il peut être organisé: des courses individuelles, par handicap, contre la montre individuelle et par équipes, des épreuves d'endurance.

e) Les courses pour cyclosporifs comprennent les classes suivantes:

- hommes: I. 18 à 34 ans; II. 35 à 45 ans; III. 46 ans et plus.

- dames: 18 ans et plus.

f) Les distances maximales sont les suivantes:

- hommes: I. 60 km; II. 60 km; III. 50 km.

- Dames: 20 km.

g) Les courses d'endurance sont des épreuves dont la durée ou la distance doit être supérieure à six heures ou 180 km.

3. Inscriptions

a) Le prix d'inscription maximum à une course individuelle ne peut excéder 15 francs;

b) Le prix d'inscription maximum à une course handicap ne peut excéder 10 francs;

c) Le prix d'inscription maximum à

une course par équipes ne peut excéder 10 francs par coureur;

d) Les concurrents ne possédant pas la carte de membre de l'UCS payent une surtaxe de 3 francs, excepté pour les dames.

4. Planche des prix

a) Un souvenir est remis obligatoirement à chaque concurrent ayant terminé une épreuve.

b) Dans les courses individuelles, les cinq meilleurs de chaque catégorie recevront un prix.

c) Dans les courses handicap, les dix premiers sont récompensés par un prix.

d) Dans les courses contre la montre par équipes, les trois premières équipes recevront un prix.

5. Licences

a) L'UCS délivre une licence facultative cyclosporif au prix de 35 francs, assurance complémentaire comprise.

b) Le porteur de la licence cyclosporif peut participer aux courses pour non-licenciés.

c) Les clubs affiliés ont la faculté d'organiser des courses réservées uniquement aux porteurs de la licence cyclosporif.

d) Des licences journalières peuvent être obtenues au départ de chaque course pour le prix de 6 francs (sans assurance).

6. Equipement

a) La publicité sur les équipements est libre.

b) Le signe distinctif de police est obligatoire tant pour les entraînements que pour les courses.

c) Il est interdit à cette catégorie de porter les emblèmes officiels de l'UCI (champion du monde, olympique), de l'UCS ou SRB (champion suisse) ou des associations cantonales.

d) Ces emblèmes peuvent être portés sur les manches des maillots par ceux qui ont obtenu les titres correspondants.

e) Le port du casque est conseillé.

7. Conditions générales

a) Les coureurs licenciés: P, E, A, S, J, C dans l'année ne peuvent en aucun cas prendre part aux compétitions de cyclosporifs ou de non-licenciés. En cas d'infraction une sanction de suspension sera prise contre le contrevenant.

b) Les courses pour cyclosporifs sont soumises aux règlements sportifs de l'Union cycliste suisse et sont régies par la commission cyclosporif de l'UCS.

Règlement accepté à l'assemblée générale de l'UCS, le 9 décembre 1978.

Commission cyclosporif

Olivier Trotter, président

28 épreuves au calendrier 1979

MAI	Organisations
1 Genève	G.O.C.
5 Grand Prix valaisan	NF-PAM-FCV
12 Omnium UCNJ	VC Edelweiss - Le Locle
19 Championnat inter-entreprises	G.O.C.
19 Omnium UCNJ	Cyclophile Fleurier
JUIN	
4 Championnat vaudois	Giron du Chablais - Vevey (M. Jean-Louis Clignez)
16 Omnium UCNJ	Club cycliste de Moutier
23 1 ^{er} Prix Froivibo. 60 km Froideville	Club sportif des cheminots de Lausanne
23 Prix Beau-Site	Pédale locloise - Le Locle
30 Omnium UCNJ	VC La Pédale - Tramelan
JUILLET	
1 Prix Gentlemen à Guin	VC Morat
1 Prix cyclosporif de Cornaux	Club cycliste du littoral
8 Critérium bellerin	Cyclophile Bex
21 Grand Prix d'Ovronnaz	VC Excelsior - Martigny
AOÛT	
4 Course d'endurance	Pédale locloise - Le Locle
5 Mémorial Chambettaz-Barboleusaz-Solalex	Cyclophile Bex
12 2 ^e Six-Heures de Lutry	Pédale de Lutry
18 Grand Prix cyclosporif - 42 km	Club cyclotouriste de la Gruyère
25 12 Heures de Gland	Bulle
25 2 ^e circuit du Jorat	VC de la Côte
SEPTEMBRE	
1 2 ^e circuit du Jorat	Vétérans cyclistes
1 Prix Dany-Sport, Marly	Lausanne
1 Prix cycles Meynet, Monthey	VC Fribourg
2 Critérium cyclosporif du littoral	VC montheyan, Monthey
2 Journée genevoise du vélo	Club cycliste du littoral
9 Le Locle - Sommertel	VC Lancy
23 Grand Prix d'Epinassey	Pédale locloise, Le Locle
30 Centre commercial de Meyrin	VC Saint-Maurice
OCTOBRE	
14 Course de côte Bex-Frenière	Cyclo-club COOP, Genève



C'EST L'HEURE DE LA CAMPAGNE

Les longues veillées d'hiver sont terminées. Les expositions agricoles ont fermé leurs portes. Le temps n'est plus à la partie de cartes dans l'accueillant bistrot du coin ou à la visite minutieuse des nouveautés techniques proposées. Non, le temps est maintenant au travail. C'est l'heure de la campagne. Une heure qui, chaque année à pareille époque, sonne sans avertir mais aussi sans attendre. Malheur à celui qui se laissera prendre de vitesse.

D'ailleurs le paysan, l'agriculteur, l'arboriculteur valaisan est bien trop conscien-

cieux pour se laisser devancer par les événements.

Depuis bien des jours il a déjà regagné ses champs, ses cultures. Et croyez-moi, «ça y va». Nettoyage, fumure, ensemencements, tallage, élagage, sarclage, labourage et nous en oublions très certainement de ces opérations qui sont en fait la naissance de la production fruitière et maraîchère valaisanne.

Oui, le verger valaisan est en de bonnes mains. Sa production se met en route ces jours, consciencieusement, laborieusement. Et son écou-

lement? La question reste bien sûr, chaque année ouverte mais, en coulisses, de manière tout aussi consciencieuse et laborieuse, on prépare également la saison.

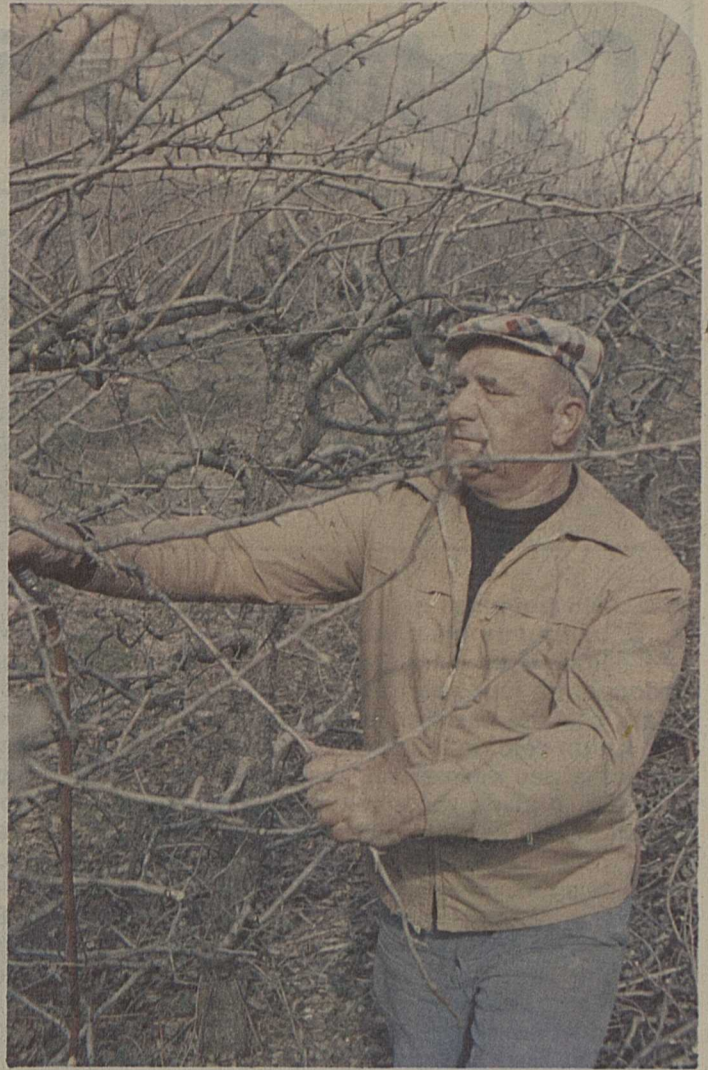
Diverses assemblées de producteurs se sont tenues; on a déjà reparlé du fonds d'entraide, certains l'ont même déjà chaudement recommandé comme ce fut notamment le cas à Charrat.

Rien ne dort plus dans l'agriculture de notre canton et si nous avons choisi Fully pour en faire la démonstration, il en est de même partout dans la vallée du Rhône.

Aux gens de la terre: que la récolte soit à l'image de vos efforts!

L'heure de la taille

André Carron taille ses poiriers à sa manière! Le repos hivernal est fini pour la Treyvoux, maintenant il faut tailler et dans le verger, le bruit du sécateur électrique couvre le murmure printanier qui s'est emparé de Fully et du Valais aussi. Bientôt ce sera la peur du froid, du gel. Les chauffettes sont mises en place et la lutte par aspersion jugulera un peu le danger mais les giboulées auront raison de certaines fleurs! Puis août verra les paniers, les échelles, les cueilleuses et la récolte sera tout de même bonne!



Au milieu de ses... pensées

Elle est penchée au milieu de ses fleurs. Une truelle à la main, elle remplit un petit panier. Des jaunes, des bleues, des grenat de velours. Elles les aime, cela se voit au premier coup d'œil et le coup d'œil est joli! Renée Granges au milieu de ses pensées! Elle les a semées en couche en juillet, en août elle les a repiquées et pour la Toussaint les pâquerettes et les pensées sont en fleurs. Au printemps, lorsqu'on sent le besoin de faire la toilette de son jardin ou de la rocaille devant la maison, on choisit avec Renée un peu de rouge, ici du bleu, là quelques pâquerettes roses aussi et l'on s'en va contente et fleurie. Renée Granges travaille avec son mari qui lui a appris le métier d'horticultrice. Le métier n'a plus de secret pour elle qui va et vient dans son paradis en fleurs. Le printemps lui va bien!



Le piochard à la main

Elle est presque cachée derrière le cep et son échelas. Heureusement que son tablier et son foulard font un point coloré qui bouge dans la vigne. Le piochard à la main, elle ne nous regarde pas venir tant elle est assidue à l'ouvrage! M^{me} Vve Adèle Roduit est petite mais solide, de la race de ces vraies Valaisannes qui ont connu vigne et campagne avant d'avoir «été en ville». Pour elle, rien de tel que la pioche qui fouille la bonne terre à vigne. On ne remplacera jamais cette manière de travailler. Aujourd'hui elle termine ce morceau, demain elle «attaquera ailleurs». «Je fais cette vigne pour le fils», me dit-elle «C'est du Gamay». Elle est venue depuis Vers-l'Eglise à Fully à vélo. Merveilleuse vigneronne qui veut presque enlever le tablier pour faire la photo!



Trois ans de patience

Les bras rivés au motoculteur, le regard qui fouille la terre, c'est André Mottier qui prépare les buttes pour ses asperges. Attendre qu'il arrive à la fin de la

ans on pratiquera l'assolement, c'est-à-dire que l'on changera de culture pour que la terre se renouvelle un peu. «Cette année, ça fera quarante ans que je fais de l'asperge!» précise André Mottier. Il a mis son coucou en marche et repart dans une nouvelle tranchee.

LE PRINTEMPS N'ATTEND PAS

Chaque jour ça recommence avec ces bruits de pioche, de sécateurs, avec l'odeur de la fumée des sarments qui brûlent au bord des vignes. Que de feux de joie printaniers! Partout l'on s'affaire, tous sont à leur poste car le temps presse, le printemps

n'attend pas, la campagne non plus.

Elle a trop attendu, silencieuse sous la neige. C'est son heure aujourd'hui! C'est l'histoire du printemps qui recommence et ça vous émoustille un peu!

Après 30 ans... on recommence

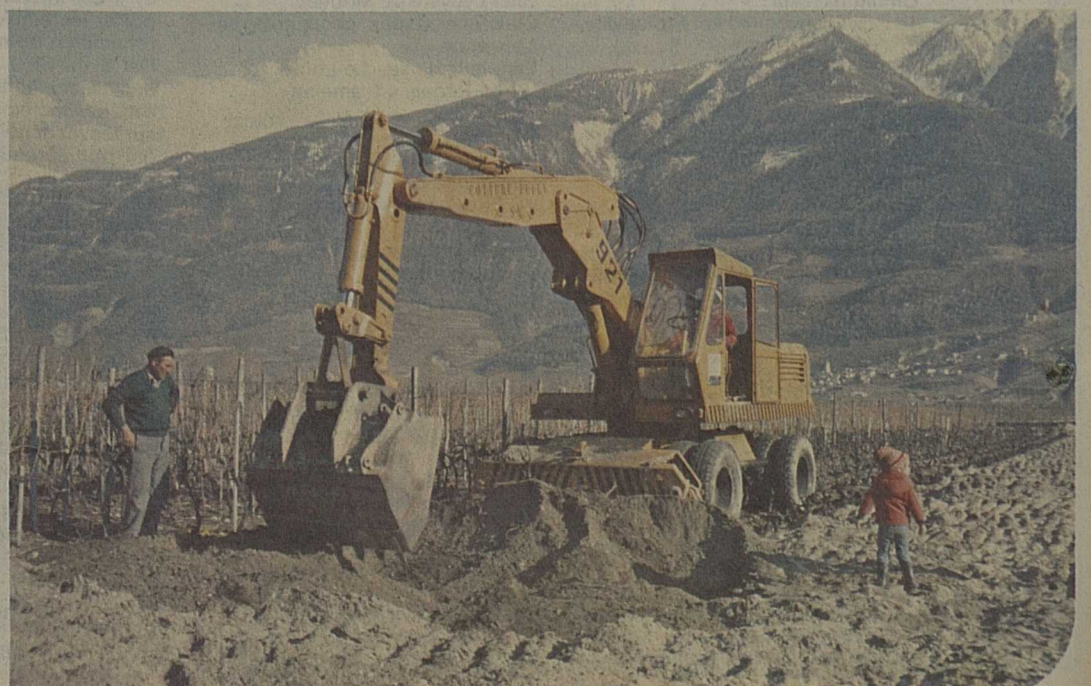
Dans sa vigne du Grand-Blettay, Clovis Roduit-Vallotton dirige les opérations de la grosse pelle rétro jaune, assisté de son fils et de son petit-fils! La vigne a trente ans; elle est trop vieille maintenant, alors on lui arrache ses ceps un à un! La pelle fouille la terre sans pitié et déracine les

ceps qui sont accrochés à 1 m 20 de profondeur. Du fendant! du vrai, du résistant comme le Valaisan!

C'est une reconstitution de vigne normale, sans histoire! Le petit-fils aura l'âge de vendanger la nouvelle vigne dans quelques années et ne se souviendra pro-

bablement même plus de ces après-midi de printemps où il enfouissait ses petits pieds dans la grosse terre pour aider son grand-père à retirer les vieux ceps arrachés par la grosse bête jaune!

Danièle Delacrétaiz



Photos NF

ligne et qu'il éteigne le vieux coucou qui a plus de 34 ans mais qui fonctionne toujours aussi bien! Cette année, ce sera la récompense de trois ans de patience et de soins, ce sera la première récolte de cette aspergière. Combien de kilos? 1 kilo par mètre carré? alors cela fera peut-être 1200 kilos.

C'est seulement vers la huitième année que la récolte battra son plein. Depuis les premiers jours d'avril et jusqu'à fin juin le merveilleux légume, fleuron fulliérais, pointera son nez et finira sur les tables des gourmets pour la grande joie de M. Mottier. Après, un désherbera, on fauchera les fanes et dans quinze



REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Bernard Giroud
Tél.: (026) 26026
Case postale 50
1920 Martigny
Emmanuel Berreau
Tél.: (026) 22710
Avenue de la Gare, 46
1920 Martigny

Chaque jour
38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs
vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs
* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

Novel devra être atteint par Saint-Gingolph-Suisse

SAINT-GINGOLPH. - La route qui conduit à Novel a été construite dans les années 1932 à 1934. Etant donné que sur d'importants tronçons les affaissements de la chaussée deviennent dangereux pour la circulation, le service

français des ponts et chaussées a décidé sa réfection totale. Selon les devis estimatifs, le coût de ces travaux ascenderait à plus de trois millions français... bien entendu. Il paraîtrait que les travaux ont été adjugés à une entreprise de

Thonon mais que la mise en chantier de ceux-ci ne pourra s'effectuer selon le programme prévu, c'est-à-dire au début avril. Pourquoi cela ? On nous a laissé entendre que l'entreprise adjudicataire ne veut pas commencer ce

travail sans avoir reçu des arrhes du fait que les crédits nécessaires n'ont pas encore pu être débloqués par les services compétents.

A relever que dès la mise en chantier, tout le trafic de et pour Novel devra emprunter la route suisse de Saint-Gingolph à Novel par le Fresney. L'usager suisse qui se rendra à Novel devra passer à la douane sur la Morge puis revenir jusqu'à la place de la gare CFF de Saint-Gingolph pour emprunter la route suisse de Fresney.

Quant au contrôle douanier français il pourrait être assuré, selon un arrangement entre les deux administrations de douanes suisse et française, sur territoire suisse par des brigades volantes.

Rappelons que Novel est à 8 km de Saint-Gingolph, que le village est à 1000 m d'altitude, qu'il domine le lac, accroché aux contreforts du Grammont et de la Dent d'Oche. Novel qui a dû fusionner avec Saint-Gingolph comptait 45 à 50 habitants alors que le village frontière en dénombrait 680.

En ce qui concerne l'importance du trafic routier avec Novel il ne faut pas le sous-estimer. Outre le ravitaillement des Novellands il y a lieu de tenir compte de l'impact touristique du village où de nombreux Suisses aiment à se rendre dans un des restaurants où l'on sert une excellente cuisine française.

C'est donc avec satisfaction que, du côté français, on a tout spécialement apprécié les gros travaux de réfection et de correction entrepris sur la route suisse entre Saint-Gingolph et le pont sur la Morge à Novel. Cette liaison permettra aux Novellands de ne pas être isolés durant les trois à quatre mois qui sont prévus pour les travaux sur la route française.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Au revoir chauffeur, bonjour buraliste



Modeste Vouilloz entouré par l'administrateur postal de Martigny M. Roger Vallotton et par son patron (à droite) M. Riquet Métral. (Photo NF)

RAVOIRE. - « 500 000 km sur la route de Ravoire, sur une route de montagne cela équivaut pour la mécanique comme pour le chauffeur à trois fois plus sur des routes de plaine. C'est ce que tu as accompli chez nous en 25 années de fidèles et bons services. Plus extraordinaire encore, pendant ces 25 années, tu as réussi l'exploit de n'avoir aucun accident avec blessures de personnes. C'est un exploit formidable et nous tous t'en félicitons très sincèrement, très chaleureusement en te souhaitant beaucoup de succès, de joies dans tes futures et nouvelles fonctions ».

C'est en ces termes que M. Riquet Métral, entouré de toute son équipe de chauffeurs, de l'administrateur postal de Martigny

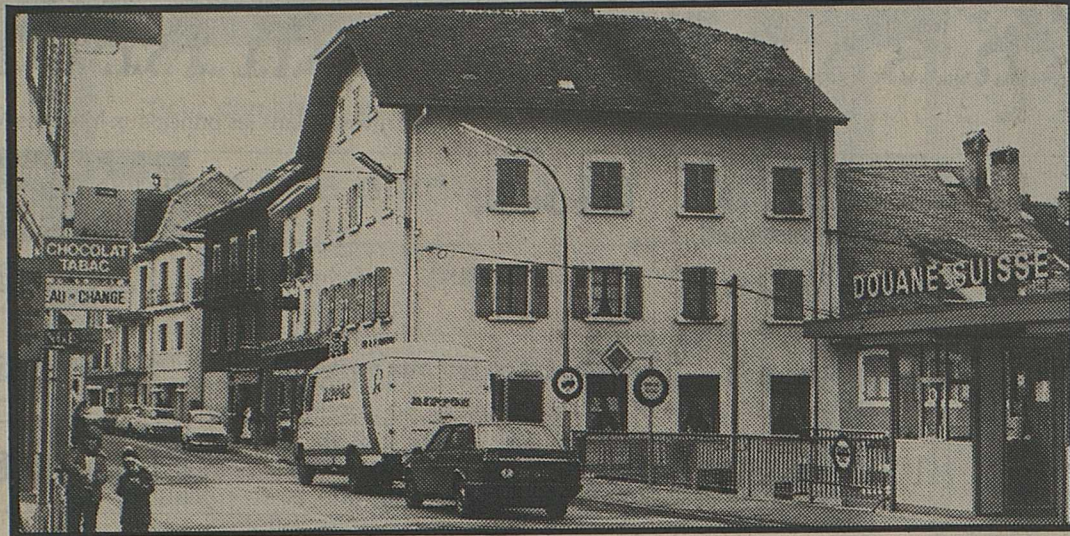
M. Roger Vallotton accompagné de ses collègues de travail, a remercié et récompensé Modeste Vouilloz qui faisait hier à Ravoire sa 25^e année de service en qualité de chauffeur postal.

Il appartenait ensuite à M. Vallotton d'annoncer une nouvelle qui réjouira la population de Ravoire. Ce dernier devait en effet dire :

« M. Vouilloz, votre gentillesse, votre bonhomie, votre grande disponibilité vont certainement manquer à tous les Comberains qui apprécient depuis tant d'années vos excellents services. Les gens de Ravoire, eux, n'auront pas ce regret puisque, je puis le dire maintenant officiellement, vous avez été nommé buraliste postal à Ravoire avec entrée en fonction au 1^{er} novembre prochain.

C'était donc, mardi soir, la fête à Modeste Vouilloz. Une fête largement méritée car 25 années de conduite, par tous les temps et toutes les conditions, sans avoir jamais eu un seul accident avec personnes blessées, c'est un bail dont son auteur peut être fier. Fête ensuite parce que Modeste Vouilloz, s'il abandonne la route, se voit confier le bureau de poste de son village : Ravoire. En effet au 1^{er} novembre il succédera à M. Pierre-Marie Mathy atteint par la limite d'âge. Aux nombreux témoignages déjà reçus tant pour sa nomination que pour ses 25 années de conduite, ajoutons les nôtres en disant à Modeste Vouilloz : bravo chauffeur et autant de succès pour votre future carrière administrative.

Set



Le trafic routier de et pour Novel devra traverser deux fois la frontière, la première au passage du pont douanier (notre photo), la seconde sur le pont de Fresney-Novel.



De la petite place de la chapelle de Saint-Gingolph comprise dans le périmètre du château dont on voit une partie de la façade ouest sur la gauche de notre cliché, le nouveau bâtiment de la police cantonale au centre. A droite une partie du péristyle de la chapelle.

★ RÉDACTION CHABLAISIENNE

Dès lundi 12 mars : nouveaux numéros de téléphone

Bureau
025/71 12 38
Privé
025/71 25 46

Sion, Hérens, Conthey

MAISON DES ENFANTS

UN CONCOURS DE DESSIN ET UNE AIDE BIENVENUE...

SION. - En cette fin du mois de mars, la grande fête de la Résurrection approche à grands pas. A peine un mois nous sépare en effet de Pâques. Les enfants (et leurs parents, bien sûr) le savent pertinemment. Si, par un hasard quelconque, ils l'ignoraient encore, certaines institutions se chargeraient de le leur faire savoir. Un exemple ? Les grands magasins Coop-City et la maison Caran d'Ache (pour ne pas les citer !). Ce sont eux en effet qui ont décidé d'organiser cette année un concours à l'intention des enfants séduits et dont l'objet était la décoration d'un œuf de Pâques. Quant aux locaux à même d'accueillir suffisamment d'enfants, ils étaient déjà tout désignés dans la maison des enfants, sise à la rue de la Dixence.

Hier après-midi, à partir de 14 heures, plusieurs mamans y ont donc conduit leurs enfants. Une équipe de décorateurs des grands magasins en question les y attendaient avec tout le matériel nécessaire, pendant que, d'un autre côté, Mme Josiane Dettwiler, initiatrice et responsable de la maison, et ses collaboratrices étaient prêtes à donner quelques petits coups de pouce aux jeunes participants.

La maison des enfants ? Connais pas !

De nombreuses personnes ignorent sans doute encore ce qu'est la maison des enfants, ce qu'elle représente et à quoi elle aspire.

Le but premier est d'offrir aux enfants la possibilité de s'exprimer et de créer librement avec des adultes qui ne sont ni leurs parents ni leurs enseignants. Et même si la commune a mis à la disposition les locaux et en assume les charges d'électricité, la maison demeure autogérée, et donc indépendante. Elle vit de matériel de récupération (déchets de décoration notamment) et de dons (rideaux, tissus, échantillons de grandes maisons). Elle accepte tout très volontiers, y compris les vieilles chemises que l'on transforme en tabliers très utiles. L'institution comprend une équipe de peinture, une autre de poterie et céramique, de macramé et batique, de travaux sur bois, d'expression (théâtre) et même une équipe de cuisine. Comme on le constate, on y pratique la créativité sous toutes ses formes. Naturelle-

ment, chaque enfant y sera le bienvenu. Tout comme, d'ailleurs, les adultes disponibles et disposés à consacrer quelques-unes de leurs heures de loisir à un bénévolat de surveillance et d'enseignement. Que les bonnes volontés qui craignent d'y aller par manque de connaissances artistiques ne s'inquiètent pas : le centre peut assurer leur formation à raison d'un après-midi par semaine...

Le concours qui eut lieu hier a été placé sous le signe de l'année

internationale de l'enfance. Lors du tirage au sort du 11 avril prochain, un petit ouvrage *Le conte du petit chanoine du Grand-Saint-Bernard* édité par une imprimerie de la place sera vendu. Le bénéfice intégral de cette vente sera d'ailleurs versé à cette sympathique institution qu'est la maison des enfants.

Après quelques mois d'existence à peine, la maison des enfants peut voir l'avenir avec l'assurance d'être aidée. Car elle le mérite.



Les tout petits s'en sont donné à cœur-joie... Il faut dire qu'il y avait de quoi !

LE KARTING, SPORT MÉCONNU!

AIGLE. - S'il est en effet un sport que le public ne semble pas reconnaître à sa juste valeur, c'est bien le karting ! Pour en savoir davantage, nous avons rencontré le président du club de kart aiglon, M. Bernard Halil, qui a bien voulu nous fournir moult renseignements à ce sujet.

Regroupés sous l'égide de la Fédération du kart-club de Suisse, les clubs se comptent au nombre de 40, avec 400 licenciés. Le plus gros handicap sur le plan romand consiste en l'absence de circuit ce qui oblige les passionnés de ce sport à de constants déplacements à se rendre à Locarno, Wohlen ou Lyss. L'an dernier, cependant, le club aiglon avait organisé une compétition à l'arsenal d'Aigle, manifestation qui verra d'ailleurs son renouvellement cette année plus précisément le 17 juin prochain sur le parking d'un centre commercial.

Fondé en 1977, ce club chablaisien regroupait à l'origine une dizaine de personnes alors que cette année, l'on peut dénombrer une quarantaine de membres, dont neuf pilotes.

Parmi ces derniers, sept ont participé dimanche dernier à la première manche des championnats suisses individuels et ont

emporté la septième place du classement.

Un résultat certes encourageant pour le club aiglon si l'on songe aux difficultés et aux efforts constants que ce sport engendre.

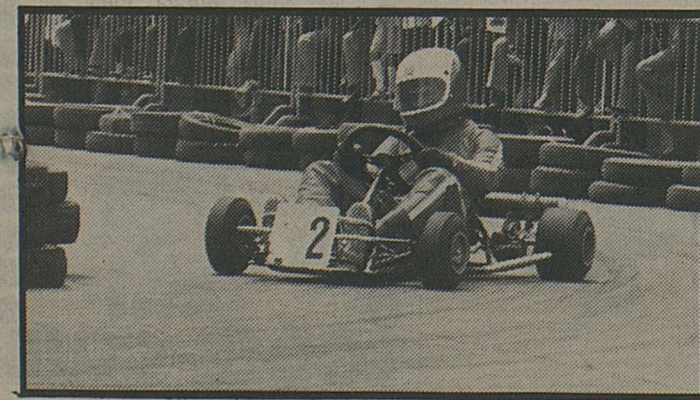
Un kart ne se manie pas comme une voiture de tourisme. Sa conduite se veut fine et si les risques d'accidents se révèlent inférieurs au ski, l'engin comporte quelques particularités que les pilotes ne peuvent dédaigner.

Développant 20 chevaux pour un rendement de 200 chevaux/litre, ces moteurs de 100 cm³ s'avèrent plus poussés qu'un « moulin » de formule 1 !

D'un poids de 50 kg, le kart peut atteindre une vitesse de 140 km/h et si l'on n'oublie pas l'absence totale de boîte à vitesses, l'on peut aisément imaginer avec quel « doigté » ces petits bolides doivent être manipulés.

En définitive, ce sport que l'on pourrait qualifier de rude ne fait pas que des adeptes masculins. Au Tessin en effet, une jeune fille de 16 ans, Paola Calciaco, rencontre passablement de succès internationaux. Elle tournera d'ailleurs cette année en catégorie B.

La gent féminine ne se bouscule cependant pas au portillon mais qui sait, d'ici quelques années...



Le pilote Raoul Halil qui tourne en catégorie A, lors d'un récent tournoi.

Futures infirmières Futurs infirmiers

Le 2 octobre 1979, notre école recevra une nouvelle volée d'élèves.

Les candidats s'annoncent nombreux des cantons romands et de l'étranger.

Valaisannes, Valaisans, si vous désirez retenir vos places, il est temps de le faire.

Nous attendons votre réponse pour le 1^{er} MAI 1979 !

Tél. 027 23 23 12

La direction

★ Chaque jour

38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMF

Dans votre boîte aux lettres : les nouvelles cartes doubles de PRO INFIRMIS.

Un cœur en or pour les handicapés

COLLECTE DE PÂQUES PRO INFIRMIS

MIGROS baisse les prix des chocolats suisses de qualité



Plaques de 100 g:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
Pralinor chocolat au lait fourré praliné	1.10	1.--
Splendor chocolat double crème	1.10	1.--
Chocolat au lait aux noisettes entières	-.90	-.85
Bona-Splitter Chocolat au lait et aux noisettes brisées	-.75	-.70
Chocolat Crémant	1.10	1.--
Chocolat Crémant aux noisettes	1.10	1.--
Edelbitter Chocolat amer extra-fin	1.20	1.10

FREY



*En vente dans les principaux Marchés Migros

Plaques de 100 g:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
Pistache* chocolat au lait fourré praliné, nougat et pistache	1.30	1.20
Diabétique* chocolat au lait	1.20	1.10
Diabétique noisettes* chocolat au lait avec noisettes concassées	1.20	1.10

Blocs:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
Chocolat au lait* 400 g	3.40	3.30 (100 g -- .8)
Chocolat au lait aux noisettes 400 g	3.60	3.50 (100 g -- .8)
Chocolat de ménage 200 g	1.90	1.80

MIGROS data

ainsi que d'autres chocolats



MIGROS
Prix. Qualité. Choix.

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information



**Actuel chez C&A:
la mode de demain.**



A gauche: Blouse façonnée, fin motif. Petit col mode, larges manches mi-longues. En viscose. Coloris beige, foin, jaune ou rouge. Tailles 36-42. **45.-**

A droite: Blouse manches longues, étroit col revers. En viscose. Rayures ton sur ton dans les coloris coquille d'œuf, nougat, foin, jaune, noir ou rouge. Tailles 36-42. **45.-**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027 / 22 93 33

A vendre échelas de vigne

haut. 1 m 80/2 m/2 m 20 Ø 30 mm en PVC, haute résistance, non corrosif, à un prix sans concurrence.
Max Roduit, atelier mécanique Fully
Atelier: 026/5 32 64
Privé: 026/5 44 25

A vendre une jeep Willys

châssis long, en parfait état de marche, moteur neuf, modèle 1962 avec ou sans treuil électrique, expertisée le 7.3.79.

Tél. 027 / 55 63 43 - 89-44044

Cours d'initiation au vol à moteur

donné par un instructeur professionnel, familiarisant les intéressés avec le vol à moteur et l'aviation en général. Le programme du cours se compose d'une partie théorique en groupe (6 heures), traitant du phénomène du vol, de l'aérodynamique, de la navigation, de la météorologie et des règles de l'aviation. La seconde partie est réservée au vol individuel (2 fois une demi-heure), sur avion-école Robin HR 200, en double commande. En collaboration avec l'école d'aviation de l'aérodrome de Sion. Prix du cours: Fr. 200.- (assurances, théorie et vol compris).

Inscriptions à l'école-club de Sion, tél. 027 / 22 13 81

Cours d'initiation au vol delta

conduisant l'élève à l'obtention du brevet de vol décerné par la Fédération suisse de vol libre. Ce cours, organisé en collaboration avec l'école de vol delta de Champoussin, donne une excellente pratique du décollage, du vol en ligne droite, des divers virages, de la position idéale, de l'atterrissage. Il traite également de l'aérodynamique, de la navigation, de l'effet des vents et de l'étude des courants. Ecolage Fr. 160.- comprenant les cours durant toute la saison, selon votre disponibilité, la mise à disposition d'une aile delta et d'un terrain idéal à l'école de vol.

Renseignements et inscriptions: Ecole-club de Martigny Tél. 026 / 2 10 31



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Pour compléter ses effectifs, Giovanola cherche

agent de planning

Ce poste à responsabilités fait appel à des qualités administratives et techniques ainsi qu'au sens de l'organisation.

Le candidat de formation technique, ayant une certaine expérience dans le domaine de la construction métallique ou mécanique, sera chargé de l'élaboration et de l'application d'un système de planning de fabrication. Il devra procéder à l'évaluation de la charge et à la coordination des délais de fabrication et devra pouvoir maîtriser ces problèmes par des méthodes modernes, en étroite collaboration avec le service informatique.

Les personnes pouvant faire valoir une solide expérience dans la planification, possédant si possible des connaissances linguistiques (français, allemand) sont invitées à postuler.

dessinateur de machines

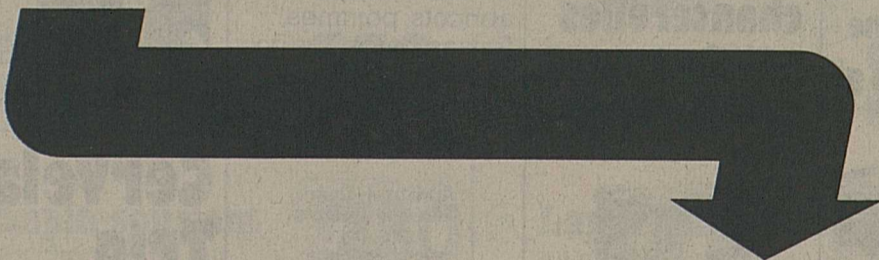
affecté à notre département mécanique

Ce collaborateur, ayant quelques années de pratique comme constructeur et possédant, si possible, l'allemand, sera associé à l'étude et à la réalisation d'importantes installations.

GIOVANOLA, société suisse à vocation internationale, est une entreprise dynamique qui vous offre les prestations et avantages sociaux d'une grande entreprise, un salaire correspondant à vos responsabilités, de nombreuses facilités pratiques.

Faire offre écrite détaillée au Service du personnel ou téléphoner pour demande de renseignements (interne 330).

GIOVANOLA FRÈRES SA, 1870 MONTHÉY TÉL. 025/70 81 11
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET MÉCANIQUES · CHAUDRONNERIE



Nous sommes la filiale suisse d'une des premières entreprises mondiales dans le domaine de l'électronique.

Etes-vous la

secrétaire trilingue

(langue maternelle française, allemand et anglais), avec une bonne formation commerciale, pouvant seconder efficacement notre direction régionale?

Vous exécuterez indépendamment certaines tâches administratives et de personnel.

Veuillez adresser vos offres écrites au Directeur administratif, Hewlett-Packard (Schweiz) AG
Chemin Château-Bloc 19, 1219 Le Lignon (GE)
Tél. 022/96 03 22

149.269.254



Chaque femme attend autre chose d'une machine à coudre.



Ma machine à coudre doit offrir un très vaste champ d'utilisations.



Ma machine à coudre doit allier légèreté, maniabilité et robustesse.



Ma machine à coudre doit avoir un bras libre et pouvoir s'utiliser sans table de couture.



Ma machine à coudre doit être dotée de toutes sortes de points et coudre n'importe quel tissu.



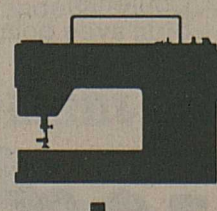
Ma machine à coudre doit s'adapter aux coutures les plus minutieuses.



Ma machine à coudre doit conserver sa puissance de piqûre même à vitesse réduite.

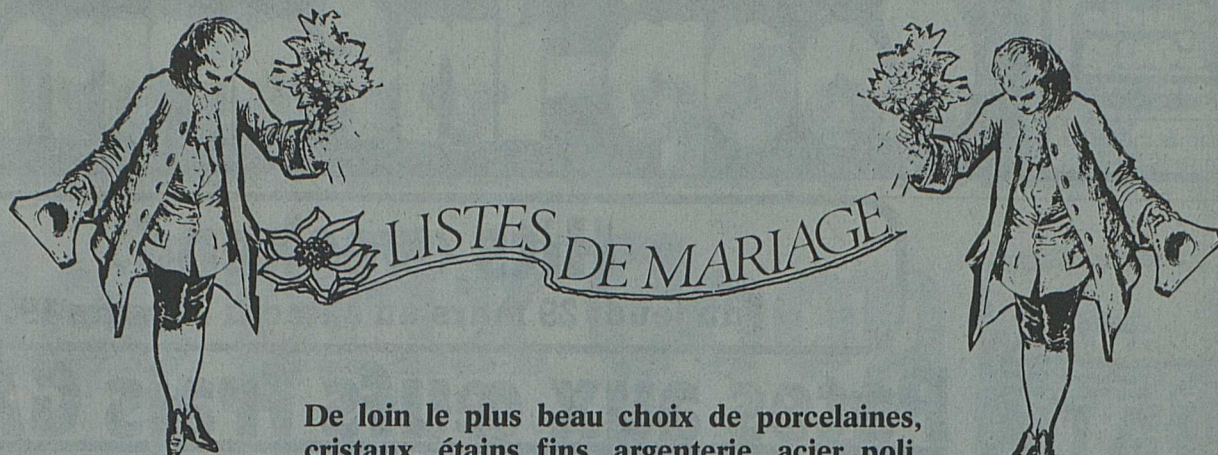


Bref, ma machine à coudre doit être tout simplement une Elna air electronic.



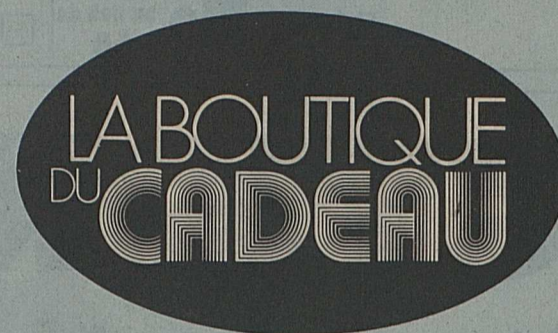
elna
air electronic

Aigle: Société romande d'électricité, tél. 025/2 31 13;
Sierre: Radiomoderne Télévision SA, av. Général-Guisan 29, tél. 027/55 12 27;
Sion: Elna SA, av. du Midi 8, tél. 027/22 21 70; **Vouvry:** Société romande d'électricité, tél. 025/7 46 12



De loin le plus beau choix de porcelaines, cristaux, étains fins, argenterie, acier poli, bois naturels, nappages, objets et bijoux décoratifs de bon goût.

Mille idées séduisantes, à tous les prix, modernes ou classiques, pour souhaiter toute une vie de bonheur.



Centre commercial Magro, Sion-Uvrier (rez-inférieur)

Mise en soumission architecte de la ville

L'administration communale de Sierre, en vue du remplacement du titulaire actuel atteint par la limite d'âge, met en soumission le poste d'

architecte-urbaniste de la ville

Nous demandons: diplôme EPF ou toute autre formation équivalente avec

- connaissance générale des problèmes urbains se posant à la ville
- connaissance de l'aménagement de zones d'habitation, de verdure et de délaçement
- connaissance des lois et règlements des constructions et des problèmes administratifs
- expérience pratique en construction et en aménagement
- facilités de contacts humains
- connaissance de la langue allemande

Le cahier des charges peut être consulté au greffe communal de Sierre.

Entrée en fonctions: 1er juillet 1979 ou date à convenir.

Classement et rémunération selon statut du personnel de la commune de Sierre.

Les personnes qui s'intéressent à ce poste doivent adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats en indiquant les prétentions de salaire, jusqu'au mardi 17 avril 1979 à 18 heures, à l'adresse suivante: M. Pierre de Chastonay, président de la ville, 3960 Sierre, avec la mention «Soumission architecte».

Sierre, le 26 mars 1979.
Administration communale de Sierre
36-50

Sanatorium lucernois 3962 Montana

Nous cherchons, pour notre service téléphonique et la réception

une employée

consciencieuse et aimable.

Si possible bilingue. Place facile. Entrée tout de suite ou à convenir.

Veuillez vous adresser à l'administration.
Tél. 027/41 26 71

36-120607

Important café du centre du Valais (sans restauration)

engage une personne qualifiée et dynamique en qualité de

sommelière responsable

Travail indépendant. Bon gain assuré. Frais de pension, logement et déplacement payés.

Tél. 026/2 64 12

36-1065

Entreprise de construction métallique du Chablais

cherche, pour entrée en service immédiate

une standardiste-dactylographe

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900015 à Publicitas, 1870 Monthey.

Garage région de Martigny

cherche

mécanicien sur autos

Bonne formation. Nationalité suisse de préférence. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffre P 36-900024 à Publicitas, 1951 Sion.



Coop-informations

W 13/79

Hits <weekend>

du jeudi 29 mars au samedi 31 mars 1979

Pâtes aux œufs frais GALA

Cornettes

3 min.

500 g **1.10** au lieu de 1.60

Spaghetti

500 g **1.10** au lieu de 1.50



Actuel Photos couleurs à partir de diapos

A partir de vos diapos, la Coop effectue de belles photos couleurs pour seulement

-80
Format
9x9 ou 9x13

Dans les Centres Coop et grands magasins Coop avec service photo.

GOLD STAR ACTION Produits surgelés

Crème glacée à la vanille bloc familial de 400 g

1.90 au lieu de 2.30



Filets de cabillaud sans arêtes, 400 g

3.- au lieu de 3.70



Epinards hachés et épicés, 600 g

1.35 au lieu de 1.75



14 croustilles de poisson sans arêtes, 400 g

2.70 au lieu de 3.35



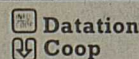
Pommes frites 400 g

1.75 au lieu de 2.25



Cuisses fines de poulet paquet d'env. 450-500 g, les 500 g

3.90 au lieu de 4.90



Coop compte pour qui sait compter!



Hits hebdo 28.3.- 3.4.1979

Ananas Mondial

10 tranches 2 boîtes de 567 g 350 g égoutté



2.- au lieu de 3.-

Cocktail de fruits Mondial

Boîte de 822 g 525 g égoutté



1.60 au lieu de 2.20

Pêches Mondial

Boîte de 822 g 510 g égoutté



1.40 au lieu de 1.90

Thon rosé du Japon

à l'huile, «Ocean fresh» fancy A

2 boîtes de 200 g 155 g égoutté

2.80 au lieu de 3.20

Sardines portugaises

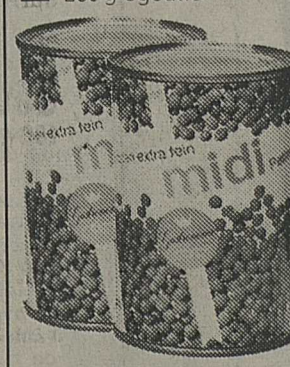
«Marie Elisabeth», à l'huile d'olive pure.

2 boîtes de 125 g 95 g égoutté

2.30 au lieu de 2.70

Petits pois extra-fins midi Gastronome

2 boîtes de 425 g 260 g égoutté



3.20 au lieu de 3.80

Garniture de légumes avec chanterelles midi Gastronome

boîte de 425 g 260 g égoutté



2.20 au lieu de 2.55

Séré aux fruits

abricots, pommes, fraises, baies des bois ou sére diététique aux cerises.

1 portion de 150 g



au lieu de **-90**

Cervelas Trio

emballés sous vide.

3 pièces de 100 g = 300 g

1.65 au lieu de 2.10

Des jouets pour Pâques...



2 Lapins en peluche

père et fils, rembourrage extra-souple, peluche en Dolan. Couleurs: brun avec poitrail blanc. Grandeur env. 60 cm

seulement **19.90**

Mini-lapin

en peluche

à rembourrage souple. Peluche acrylique. Couleurs jaune, orange, beige



seulement **4.90**

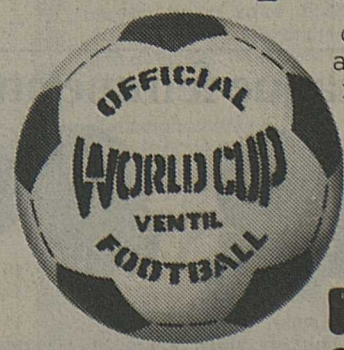


Tennis Fair Play

Raquette en plastique massif. La balle est souple comme de l'ouate et rebondit très bien. Un jouet simple et inoffensif

seulement **5.90**

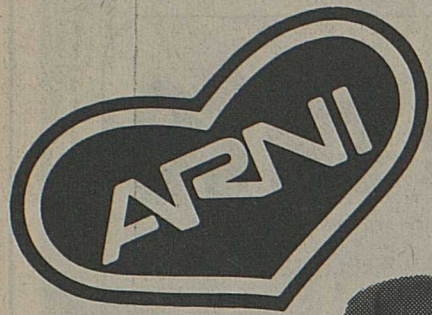
Ballon de football en plastique «World Cup 8,5»



couleurs assorties, imitation cuir

seulement **3.-**

De délicieux cadeaux de Pâques à des prix Coop imbattables



- | | | | | | | | |
|--|------------|---|------------|---|------------|--|------------|
| 1 Lapin assis
en chocolat au lait
(hauteur 17 cm), 110 g | 150 | 5 Grand lapin assis
en chocolat au lait
(hauteur 24 cm), 250 g | 295 | 9 Demi-œuf
rempli de pralinés
surfins, 350 g | 850 | 13 Petits œufs
Aridor
le sachet de 120 g | 220 |
| 2 Lapin souriant
en chocolat au lait
(hauteur 26 cm), 200 g | 360 | 6 Lapin géant assis
en chocolat au lait
(hauteur 35 cm), 500 g | 590 | 10 Oeuf au nougat
160 g | 295 | 14 Coccinelles
le sachet de 7, 140 g | 160 |
| 3 Lapin Rocher
en chocolat au lait,
avec des éclats
d'amandes,
(hauteur 25 cm), 260 g | 390 | 7 Canard décoré,
en chocolat au lait, 430 g | 690 | 11 Demi-œuf
rempli de pralinés
Fair Lady, 360 g | 950 | 15 Fruits en gelée
avec sujet de Pâques,
le sachet de 250 g | 180 |
| 4 Grand lapin blanc assis
(hauteur 22 cm), 220 g | 310 | 8 Demi-œuf
rempli de pralinés
surfins, 215 g | 590 | 12 Petits œufs
au lait
le sachet de 100 g | 170 | 16 Chocolat LOLA
en emballage de Pâques
2 x au lait, 1 x noisette,
1 x orange, 1 x mandia.
5 tablettes de 100 g = 500 g | 450 |

...naturellement à bas prix

**Ballon de foot-
ball en cuir**
«WM-Superstar»

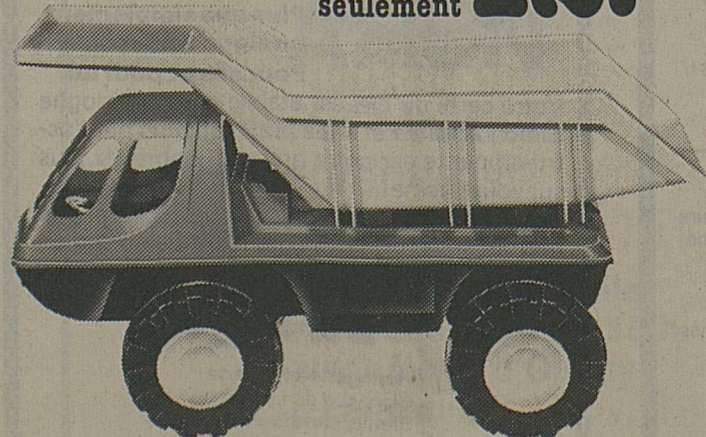


dans les couleurs
noir/blanc
et rouge/blanc,
taille 5

seulement
12.-

Camion

Avec axe métallique solide.
Longueur env. 55 cm



seulement

1290

en matière plastique
résistante. Benne
basculante.

Poupée

à corps souple.
Yeux dormeurs.
Différentes robes
au choix.
Peut être habillée,
deshabillée et
coiffée. Grandeur
env. 43 cm



seulement
10.-

Machine à couper les sarments



modèle sur roues Fr. 2420.-
modèle portatif avec roues Fr. 2960.-

Service Verkauf Reparaturen
LANDMASCHINEN
KOMMUNAL-FAHRZEUGE

WALTHER + SOHNE
8952 SUSTEN Tel. 027/48 14 60

A vendre

poste de soudure
autogène neuf
Glor No 2300
valeur Fr. 900.-
cédé Fr. 700.-
cause non emploi

tronçonneuse
Jobu, 300 mm
valeur Fr. 590.-
cédée Fr. 300.-

Tél. 026/2 12 36
dès 12 heures
*36-400336

La prête-à-coudre
pour toutes.



Ma machine à coudre doit allier le gèrèt, maniabilité et robustesse.



Ma machine à coudre doit avoir un bras libre et pouvoir s'utiliser sans table de couture.



Ma machine à coudre doit être dotée de toutes sortes de points et coudre n'importe quel tissu.



Ma machine à coudre doit s'adapter aux coutures les plus minutieuses.



Bref, ma machine à coudre doit être tout simplement une Elna air electronic.

elna
air electronic

ELNA S.A.
Avenue du Midi 8
Sion
Tél. 22 71 70

La Placette, Sion
Tél. 22 29 51
Radiomoderne-
Télévision S.A.
Sierre

Av. Général-
Guisan 29
Tél. 55 12 77

Occasions utilitaires

Nos véhicules sont entièrement révisés, expertisés le jour de la livraison et garantis une année sur moteur, boîte de vitesses et pont arrière sans kilométrage limité.

Peugeot J7

1974, charge utile 1800 kg

Peugeot J7

isotherme, 1972 couleur grise

Opel Blitz

1972, 4 m de pont alu, moteur échange standard

Opel Blitz

1973, 4 m de pont alu, bâché, moteur révisé

Opel Blitz

1973, frigo (avec groupe de froid) caisse environ 5 m3 entièrement révisé

Hanomag F 46

diesel, 5 vitesses pont alu 4 m bâché

Hanomag F 25

1972, vitré (châssis long) avec porte-bagages et peinture neuve

Ford Transit

fourgon, 1975 moteur 2000 cm3 première main

fourgon VW

44 000 km garantis 1973 (comme neuf) première main

Land-Rover 1972

pick-up bâché (type 109) 76 000 km garantis première main

Land-Rover 109

entièrement révisée Fr. 7300.- de factures à l'appui

Possibilité pour Land-Rover en plaques agricoles.

Larges facilités de paiement.
Achat - Vente Echange

Garage de la Gare
1563 Dompièrre (FR)
Tél. 037/75 28 77
17-2508

Mango-Drink MIGROS data
boisson de table sans alcool avec lactosérum et jus de mangue

Multipack 28.3.-3.4. brique 1 litre 1.-
2 litres
160
au lieu de 2.-

servir frais!



Confiture de framboises Multipack 28.3.-3.4.
aux fruits frais surgelés

verre 450 g 1.80
2 verres
290
(100 g = -32.2)
au lieu de 3.60

Confiture Marmelade
Himbeeren
Framboises
Lamponi



Pommes frites MIGROS data surgelées

Offre spéciale 28.3.-3.4.
paquet 350 g
140
(100 g = -40)
au lieu de 1.70



Farce pour bouchées à la reine MIGROS data de qualité Migros

Multipack jusqu'au 3.4. Boîte de 410 g 2.60
2 boîtes
420
(100 g = -51.2)
au lieu de 5.20

Convient à merveille pour garnir les coques pour vol-au-vent fraîches et croustillantes de JOWA, la boulangerie Migros.



Café de fête

Offre spéciale 28.3.-10.4. MIGROS data café aromatique en grains de qualité sélectionnée

paquet 250 g **270** au lieu de 3.20

paquet 500 g **540** au lieu de 6.20

fraîchement torréfié chaque jour!

Festkaffee Café de fête

Caffè festivo

L'emballage spécial offre la garantie d'un arôme total environ 14 jours au-delà de Migros-data.



Joglace MIGROS data Abricots, fraises ou mandarines
glaces-yogourts tendres, fondantes et rafraichissantes

Offre spéciale 28.3.-3.4.
gobelet 90 g
-40
(100 g = -44.4)
au lieu de -60

en vente dans les principaux marchés Migros



«Alpo» aliment vitaminé pour chien

Viande de bœuf et Viande de cheval


Multipack 28.3.-3.4. boîte 411 g 1.10
2 boîtes au choix
180
(100 g = -21.9)
au lieu de 2.20



Super qualité nouvelle

ROZ le super-nettoyant liquide épais pour faire briller cuisines et salles de bain

700 g
Action **150**
(100 g = -21.4)
au lieu de 1.90



Prix. Qualité. Choix. MIGROS

NF l'information en Valais **NF**

PONT DU RHONE CAFE RESTAURANT PIZZERIA

Tous les soirs « Ambiance » avec **Giuseppe Benso** organiste et chanteur

Chaque dimanche dès 16 h. **Thé dansant**

A la pizzeria: « Domenico », notre pizzaiolo, vous accueille toujours avec le sourire et vous présente ses délicieuses spécialités apprêtées au four à bois.

A la brasserie: Tous les jours de la semaine, « Philippe » vous propose son délicieux menu du jour à Fr. 7.50

Se recommande: Gérard Monod-Fournier
Tél. 027/22 85 21

1950 SION
Rue de la Dixence

Astro-Amulett

Votre destin se trouve dans les étoiles! Plus que simplement un signe zodiacal. Pour elle et pour lui.

Votre carte du ciel est établie par l'astrologue Simon Amarca et fixée pour toujours sur l'astro-amulette par notre graveur. Apprenez plus sur vous-même!

Votre horoscope personnel vous accompagne partout sous forme d'un pendentif en or ou en argent.

En exclusivité **Titze**

Horlogerie-bijouterie
Sion, rue de Lausanne
Sierre, carrefour du Centre



A vendre

cuisinière électrique d'occasion en parfait état comme neuve

Tél. 027/83 12 42 89-44069

A vendre

VW 1302

modèle 1971 expertisée Fr. 2700.-

Tél. 027/55 95 51 36-2881

Réparations

toutes machines à laver Rapidité-compétence

DEP/Service/Valais
Tél. 026/2 58 09 22-169

A vendre

BMW 520 i

modèle 1974 81 000 km

Fr. 10 000.-

Tél. 027/38 16 31 38 22 59 36-23349

10% de rentabilité garantie bancaire

Nous plaçons votre capital bien et sûr dans des immeubles touristiques en Espagne. Rentabilité 10% net (libre d'impôts), garantie par une des banques les plus importantes. Estudios Hoteleros S.A., case postale 3227, 1951 Sion.

Tél. 027/88 13 59 36-22138

Occasion

Magirus-Deutz TT basculant, 6 cyl., 150 PS, 7540 t charge utile, bon état mécanique, Fr. 6900.-

Tél. 027/22 35 25 89-45307

A vendre

3 tonnes de mazout pour chaufferettes

et **200 - 300** chaufferettes

Tél. 026/6 28 22 heures des repas

UNE PREMIÈRE SUISSE

Production du Chœur mixte des aînés de Sion et environs



Le chœur mixte des aînés de Sion et environs

SION. - Actuellement, les personnes âgées sont organisées et mieux soutenues. Des clubs des aînés, de gymnastique, de ski de fond, de marche à pied se sont constitués et ils connaissent une fébrile activité.

Sion, vient d'enregistrer la création du premier chœur mixte des aînés, qui groupe une cinquantaine d'exécutants. Cet événement particulier réjouit tout le monde. D'autre part, ce premier chœur mixte va

certainement inciter les aînés, d'autres régions du canton, à créer de nouveaux chœurs mixtes.

Plus de 400 personnes à la salle du Sacré-Cœur

Hier après-midi, ce chœur mixte s'est présenté en public. Plus de 400 personnes ont applaudi à tout rompre. Après les souhaits de bienvenue de M^{lle} Olga Robyr, de Pro Senectute, M. Fernand Deslarzes a présenté le chœur mixte des aînés. Son intéressant historique, tinté d'humour, nous a appris que depuis le mois de novembre 1978, ce chœur mixte, sous l'expertise direction de M. Gabriel Obrist, de Bramois, a répété régulièrement une fois par semaine. Ce chœur mixte réunit toute une mosaïque d'éléments, d'âge et d'origine différents. Le répertoire pour cette première production publique comprenait des chants populaires connus et relativement simples. Pour les deux dernières pièces il a été

fait appel à M. Marcel Ebener de Bramois comme soliste et à M^{lle} Cécile Bernet au piano. A l'entracte M. Roger Terrani a placé ses irrésistibles histoires drôles. La nombreuse assistance a ri à pleurer.

M. Aldo Defabiani, la coeulche des personnes du 3^e âge, accompagné de M^{lle} Müller au piano, a chanté de sa belle voix de baryton quelques pièces de la Belle Epoque et du temps passé. Il a été applaudi comme il se doit et comme il le mérite. Quelques personnes sont intervenues pour présenter une histoire ou un petit sketch, etc.

Cette réunion a été honorée de la présence de Mgr Grand, responsable de « La Vie montante », M^{me} Lucie Crettenand, conseiller communal. La prochaine fois, il faudrait prévoir une salle plus grande car les personnes du 3^e âge se déplacent en masse.

Grands braves à tous pour ces heures inoubliables.

« L'ECOLE VALAISANNE »

Pleins feux sur les départements militaire et des finances

SION. - Le Bulletin mensuel N° 7, du personnel enseignant vient de sortir de presse. Une place importante a été réservée à la présentation du Département des finances et du Département militaire de l'administration cantonale. Le conseiller d'Etat Hans Wyer, chef des deux départements, relève dans la conclusion de son éditorial : « Nous sommes tous, à titre différent, au service direct de notre population et de notre pays. Nous voulons poursuivre ensemble notre tâche avec ténacité et confiance. »

Sous la rubrique actualité pédagogique A. Henriques, sous le titre « Piaget et l'école », développe le thème de l'accommodation des instruments intellectuels. Deux normaliens signent un intéressant article « Les normaliens en paroisse ». Après leur stage dans les différentes classes primaires du canton, les normaliens de 5^e année avaient à leur programme une semaine dite catéchétique. Une nouvelle formule a été adoptée grâce à l'initiative du père Johann Roten, directeur ENG. M. Jean-Luc Bagnoud, professeur de religion en 5^e année, a placé les 42 étudiants concernés dans les paroisses du diocèse de Sion. Les buts recherchés sont :

- Développer et vivre une certaine foi dans le concret
- Apprendre à connaître une paroisse et son responsable
- Se faire la main en catéchèse.
- Les objectifs de cette semaine de

catéchèse ont été pleinement atteints et les fruits du travail préparatoire se récoltent aujourd'hui.

Invitation aux futurs apprentis dessinateurs

Pour la deuxième fois en Valais, le mardi 8 mai 1979, auront lieu à Sion les tests d'aptitude pour les jeunes filles et jeunes gens qui se destinent à la profession de dessinateur en bâtiment, génie civil, géomètre.

Organisés par la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), ces tests portent sur les connaissances générales et le dessin. Ils permettent aux professionnels de la branche de discerner les aptitudes des candidats et de les guider dans le choix de leur apprentissage.

Ces tests ont rencontré un succès certain en 1978, puisque pour la première année où ils étaient organisés en Valais, ils ont été effectués par plus de 30 jeunes gens et jeunes filles. Ces épreuves ont reçu l'approbation du Service cantonale de la formation professionnelle, qui met à disposition des organisateurs une salle du centre professionnel à Sion.

Selon les prescriptions en vigueur, les jeunes filles et jeunes gens qui désirent entreprendre un apprentissage en automne 1979 doivent être libérés de leur scolarité obligatoire. Dès lors, l'invitation à participer à ces tests s'adresse à tous les jeunes qui se trouvent actuellement en 3^e année du cycle d'orientation. La préférence sera donnée aux élèves du

cycle A, ainsi qu'à ceux du cycle B qui ont de bonnes connaissances en mathématiques.

Une circulaire, avec bulletin d'inscription, adressée récemment par les organisateurs à tous les cycles d'orientation du Valais romand, contient de plus amples renseignements sur le déroulement de ces tests. Tous les inscrits seront contactés personnellement en temps utile.

Les jeunes filles et jeunes gens qui, libérés de leur scolarité obligatoire, et ne fréquentant plus le cycle d'orientation, désiraient participer à ces tests pour entreprendre éventuellement un apprentissage de dessinateur en automne 1979, peuvent également s'y inscrire directement à l'adresse ci-après. Les inscriptions sont reçues par écrit jusqu'au samedi 7 avril au plus tard. Les candidats doivent mentionner leurs nom et prénom, leur date de naissance, leur filiation, et l'indication de leur situation actuelle.

Ces tests sont gratuits, seuls sont à la charge du candidat les frais de transport et le repas de midi.

Commission pour la formation professionnelle
p.a. M. Albert de Torrenté, ingénieur,
rue de Lausanne 65
1950 Sion
tél. 027 - 22 84 90

GASTRONOMIE

Restauration riche à des prix populaires

Pavillon des Sports Sion
Tél. 027/22 20 07

Menu du jour Fr. 6.50

l'Hostellerie 13
3958 ST-LEONARD (Valais)
MOTEL * RESTAURANT * CAMPING
Toujours sa POTENCE et sa CÔTE DE BŒUF - Spécialités
Plat du jour Fr. 7.50
Tél. 027/31 26 26

Le restaurant du **BIG BEN PUB** propose

Ouvert le dimanche

Au restaurant En plus de notre carte habituelle:

- * couscous marocain sur commande
- * Paella valencienne en fin de semaine

BIG BEN PUB

Hôtel de la Gare Sion
Tél. 027/23 28 21

Vendredi 30 et samedi 31 mars

Musique et gastronomie

Sécurité dans l'industrie

2^e COURS D'INSTRUCTION

L'Association pour la promotion de la sécurité dans l'industrie valaisanne organise les 5 et 6 avril prochain le 2^e cours d'instruction sur la prévention des accidents dans l'industrie.

Ce cours aura lieu au foyer de l'Alusuisse S.A., à Chippis.

Réalisé en collaboration avec l'inspecteur cantonal du travail et la CNA, ce cours s'adresse non seulement aux chargés de sécurité des entreprises industrielles valaisannes mais aussi à tout autre personne intéressée des milieux industriels du canton telle que chef d'entreprise, médecin, etc.

Une exposition de matériel de protection individuelle aura lieu parallèlement dans les mêmes locaux.

Inscription auprès de l'Alusuisse, Chippis.

Le programme du cours :

Jeu 5 avril 1979

8 h. 30 - 10 heures : « Les substances dangereuses I, connaissances des risques (M. Eschbach). 10 heures - 10 h. 30 : pause. 10 h. 30 - 12 heures : « Utilisation des gaz liquéfiés », (M. Braunschwiler). 12 heures : repas. 13 h. 30 - 15 heures : « La sécurité aux machines II », (M. Maulaz). 15 heures - 15 h. 30 : pause. 15 h. 30 - 17 heures : « Les maladies professionnelles. Un problème d'actualité, l'amiante », (Dr Maillard).

Vendredi 6 avril 1979

8 h. 30 - 10 heures : « Les substances dangereuses. Danger d'explosion », (M. Eschbach). 10 heures - 10 h. 30 : pause. 10 h. 30 - 12 heures : « Les dangers de l'électricité », (M. Treyvaud). 12 heures : repas. 13 h. 30 - 15 heures : « Les protections personnelles », (M. Maulaz). 15 heures - 15 h. 30 : pause. 15 h. 30 - 17 heures : Diaporama « Le Bruit », (M. Maulaz). « Cas pratique de lutte contre le bruit (Schneider), (M. G. Bonvin).

ÉLABORATION DE LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

Comment se détermine la valeur locative d'un logement occupé par son propriétaire

Au rang des éléments entrant dans la composition du revenu imposable, soit en matière d'impôt fédéral pour la défense nationale, soit en matière d'impôts cantonal et communal, figure la valeur locative du logement occupé par son propriétaire. Cette valeur équivaut au montant que le propriétaire ou l'usufruitier devrait verser pour la location d'un objet identique. Il s'agit d'un élément d'estimation

pouvant évidemment varier passablement selon qu'il s'agit du point de vue du contribuable ou de celui de l'autorité fiscale. Cette dernière ne nous contredira certes pas si l'on soutient que bon nombre de déclarations doivent être modifiées à cause de la valeur locative trop basse que certains contribuables ont tendance à faire valoir sachant par avance que celle-ci aura de fortes chances d'être modifiée.

A l'intention des contribuables désireux de remplir correctement cette rubrique de la déclaration et de la défendre au besoin, il est utile de rappeler qu'il existe des éléments d'appréciation pour estimer correctement la valeur locative de leur logement.

Tout d'abord, il faut savoir que la valeur locative dépend en premier lieu du marché du logement et des conditions locales de location. Il y a donc lieu de comparer le logement occupé par son propriétaire à un logement loué de même nature. Toutefois, si une telle comparaison est aisée lorsqu'il s'agit d'appartements de blocs locatifs, il n'en est pas de même pour les maisons familiales ou les chalets de vacances parce que des immeubles loués de même nature ne se trouvent pas nécessairement au même endroit. Dans ces cas, la valeur locative doit donc être estimée, non plus par comparaison, mais en fonction de critères objectifs, soit d'après la procédure dite « individuelle », soit selon des principes uniformes établis par les autorités fiscales cantonales ou communales.

Certaines communes ont établi des barèmes selon le nombre de pièces que compte le logement et selon le degré de confort. Ces barèmes constituent un guide intéressant. Etant donné que le canton n'a pas retenu l'application de normes en rapport avec la valeur fiscale des immeubles pour la détermination de la valeur locative, il faut souhaiter que cette pratique se généralise et que l'autorité fiscale établisse un barème pour chaque localité afin que le contribuable puisse savoir ce qu'il doit indiquer dans sa déclaration. Dans les cas particuliers, il pourra être tenu compte des facteurs suivants :

- niveau des loyers payés dans la localité
- situation de l'immeuble, voie d'accès
- âge et état du bâtiment, genre de construction
- volume et surface de la partie habitable (nombre de pièces)
- installations supplémentaires, garage, piscine, etc.

nuisances éventuelles (proximité route à grand trafic, usines, etc.).

En ce qui concerne le revenu provenant de la location de maisons ou de logements meublés de vacances, un abattement de 20% du loyer brut est admis pour tenir compte des frais d'entretien et de l'usure du mobilier et des installations.

Pour les immeubles commerciaux, la valeur locative peut être déduite dans les frais généraux de l'entreprise et portée sous la rubrique « revenu d'immeubles ». Si cette opération n'a pas d'incidence sur le revenu imposable, elle permet cependant de soustraire aux cotisations AVS, un revenu d'immeubles qui n'y est pas soumis.

Le contribuable peut déduire de son revenu d'immeuble, les frais d'entretien, d'exploitation et d'administration, selon l'énumération contenue dans les instructions jointes à sa déclaration d'impôt. Il s'agit soit d'une déduction à forfait (1,5% de la valeur fiscale), soit des frais effectifs avec les exceptions prévues dans les instructions précitées. Compte tenu de la période de récession économique que nous traversons, des mesures ont été prises par la Conférence des directeurs cantonaux des finances au sujet des dépenses maintenant la valeur des immeubles privés (frais effectifs).

Il est recommandé notamment aux autorités fiscales d'utiliser avec bienveillance la marge d'appréciation dont elles disposent dans chaque cas particulier en faveur des dépenses maintenant la valeur de l'immeuble, incitant ainsi les propriétaires à exécuter certains travaux constituant un précieux stimulant dans le domaine de la construction. D'autres mesures ont également été prises pour admettre comme frais d'entretien, les investissements effectués en vue de réaliser des économies d'énergie.

La valeur locative constitue une matière imposable importante dont la détermination est complexe. D'aucuns se demanderont si l'imposition d'un tel revenu est vraiment équitable et si elle n'a pas pour effet de faire obstacle à la propriété privée, venant s'ajouter à toutes les autres charges grevant déjà cette dernière. Sans vouloir répondre à cette question, on peut souhaiter que le législateur ne la perde pas de vue. Il ne faut pas oublier que ce revenu « accessoire » supporte un lourd impôt parce qu'il vient s'ajouter aux autres revenus et qu'il provoque une aggravation des taux de l'impôt frappant ces derniers.

AREN

Association romande des entrepreneurs en nettoyage

Assemblée générale samedi 31 mars à 15 h. au château d'Ouchy à Lausanne

Invitation à tous les entrepreneurs en nettoyage

Restaurant-dancing L'Ermitage Sierre

Réouverture de la restauration le 31 mars

Carte d'été * Menu gastronomique * Spécialités
Demandez nos propositions de menus pour vos dîners ou soupers de classe ou de famille.
Au dancing: l'orchestre vedette Superstars (1 chanteuse, 4 musiciens).
Tous les dimanches dès 14 h. 30: thé dansant



Austin Allegro
1976, 28 000 km

Simca 1308 GT
1976, 43 000 km

Morris Marina
1973, 95 000 km

AUTOCASE
VOITURES
NEUVES ET D'OCCASION

FRANÇOIS REYNARD
SION
Route
des Casernes
Tél. 027/22 66 26

Vous recevrez gratuitement un œuf «doré»

ou - avec un peu de chance - une machine à coudre Bernina, si vous rapportez cette annonce à notre magasin. Valable dès 18 ans.

BERNINA
La bonne connaissance qui vaut de l'or.

Sion: Constantin Fils S.A., rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07
Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/2 29 30
Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/4 38 24

COMPTOIR DE L'AUTOMOBILE VEVEY
Av. Reller, 021/52 91 68
Ouvert du lundi au samedi 18 h.

GRAND CHOIX DE VÉHICULES TOUTES MARQUES spécialement BMW - MERCEDES

GARAGE DES ALPES S.A.
1814 La Tour-de-Pelliz
Tél. 021/54 33 91/92 22-16316

DUCRET/Service/VEROSSAZ
Réparations machines à laver
20 ans de réelle expérience!
Travail soigné, meilleures conditions
Tél. 025/65 25 49 ou 026/2 58 09 22-169

Alfasud 1,5 Ti
1978, 7000 km

Simca 1301 aut.
1974, 45 000 km

VW Golf Silver Spéc.
1978, 14 000 km

Mercedes 280 I
1974, 35 000 km

AUTOCASE
VOITURES
NEUVES ET D'OCCASION

FRANÇOIS REYNARD
SION
Route
des Casernes
Tél. 027/22 66 26

Automobilistes attention!

Pensez à faire démonter vos **pneus cloutés** avant le 31 mars

Pneuval SA

- Pneus toutes marques
- Service rapide
- Equilibrage professionnel

Promenade du Rhône
Zone industrielle Wissigen
1950 Sion
Tél. 027/22 27 70

Agences **FIAT** et **BMW**
Tél. 026/2 10 28 - Tél. 38 172

Exposition permanente de voitures neuves et d'occasion à la station AGIP, route du Grand-Saint-Bernard à Martigny-Croix

Occasions

Triumph Spitfire 1500	8.06.77	30 300 km
Morris Mini commerc.	3.12.69	50 200 km
Lancia Fulvia 1.3	4.05.73	52 000 km
Fiat 127, 3 p.	12.05.73	54 000 km
Lancia HPE 2000	22.01.76	68 000 km
Fiat 127, 4 portes	18.08.75	38 000 km
BMW 520, 4 cyl.	5.11.76	50 000 km
Fiat 128 cpé 1300 SL	27.06.74	79 000 km
Fiat 132 1800 GLS	3.08.76	70 000 km
Fiat 127 Spécial	10.01.77	52 000 km
Fiat 128, 4 portes	22.03.77	34 000 km
Mini 1000	8.04.74	42 000 km
Opel Kadett	4.09.73	70 000 km
BMW 2002	12.05.74	62 000 km
Mitsubishi Sapporo 2000	5.04.78	42 000 km
Fiat 126	21.06.74	51 000 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus avec garantie écrite.
Grandes facilités de paiement
Leasing avantageux

Bruchez & Matter S.A.
Garage City, rue du Simplon 32 B
MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28 36-2809

ETA 422
aspirateur-balai, très maniable
69.-
400 Watt

ETA 412
aspirateur traîneau, modèle éprouvé
118.-
600 Watt

ETA 413
nouvel aspirateur traîneau, à hautes performances
148.-
800 Watt
enroulement automatique du cordon

Contrôle AES
Tous nos modèles sont livrés avec garantie

EPA*UNIP

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
aux armes d'infanterie

Lundi	2.4.79	0800-1700
Mardi	3.4.79	0800-1800
Mercredi	4.4.79	0800-1800
Jeudi	5.4.79	0800-1800
Vendredi	6.4.79	0800-1800
Mardi	10.4.79	0800-1800
Mercredi	11.4.79	0800-1800
Jeudi	12.4.79	0800-1500

Région des buts: Arpette (exclu), Clochers d'Arpette, Six Carro, Le Génépi, Fenêtre d'Arpette (exclu), pointe des Ecandies, col des Ecandies (exclu), petite pointe d'Orny, pointe d'Orny, col d'Arpette, Aiguilles d'Arpette, col de la Broya (exclu), point 2062, point 1734.2., Arpette (exclu): 571 000/096 200.

Le passage reliant les cols de la Fenêtre d'Arpette et des Ecandies à Champex reste ouvert aux skieurs qui devront toutefois se conformer aux instructions des gardes-chemins.

Les tirs peuvent être:
- interrompus pour une longue durée;
- terminés plus tôt que prévus;
- annulés.

Se renseigner au numéro de téléphone 026/4 12 37; 025/65 24 21 interne 331 ou 42.

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/65 24 21

Publicitas
Sion 21 21 11

Datsun Cherry Cpé
1977, 37 000 km

BMW 1600 Touring
1972, 75 000 km

Fiat 128 Sp. Berlinetta
1978, 14 000 km

AUTOCASE
VOITURES
NEUVES ET D'OCCASION

FRANÇOIS REYNARD
SION
Route
des Casernes
Tél. 027/22 66 26

BMW 520
1976, 67 000 km
rouge métal., radio, jantes spéc., pneus neufs, expertisée
Fr. 11 300.-
Reprise possible.

Tél. 021/93 85 03
dès 16 heures
22-301835

De direction
Mercedes 280 E
autom., 1973, noire, 87 000 km, radio stéréo, pneus neufs, expertisée
Fr. 11 800.-

Tél. 021/93 85 03
dès 16 heures
22-301834

A vendre
Escort 1300 L

bleu métallisé
année 78, 6500 km

Tél. 025/71 15 45
heures des repas
*36-425171

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

mazda 626

Beauté. Technique. Qualité. Mazda 626 1600 GL 11950.- 7 modèles, 1600 ou 2000 cm³, 4, 5 vit. ou automatiques. De 10990.- à 16000.-

BOSON GARAGE

Tél. 026/8 42 78
8 41 56

1902 la Balmaz

Essais tous les jours sans engagement

Samedi 31 mars ouverture printanière

**Samedi 31
Journée
avec animation
et concours**

Un cadeau sera offert
à chaque visiteur

Actions

du samedi 31

dès
Rosiers 10 pièces **1 gratuit**
Thuyas 90/100 **4.50**
130/140 **8.—**
Géranium en godet
2.50 pce
dès 10 pces **2.38**

Actions

du samedi 31

Tondeuses 10% sur tous les modèles
Oignons à fleurs
dès 4 paquets: **1 gratuit**
Engrais gazon Wolf 80 m²
11.90 **9.—**



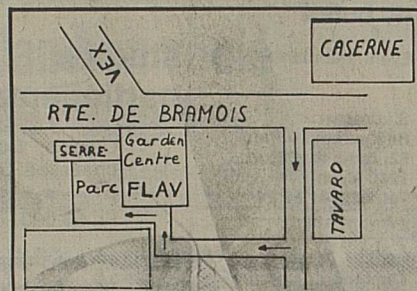
**Nous vous
offrons**

conseils - arbres fruitiers - griffes d'asperges
conifères - arbustes à fleurs - rosiers - bul-
bes - engrais - outillage...

tout pour le jardin

**Garden Centre FLAY
SION**

Route de Bramois
Tél. 027/23 38 95



**Journée information
Samedi 31**

Les rosiers taille
entretien
Couches - Serres
Bac automatique
Le sécateur

Plantes plus belles
moins d'arrosage



**Pour un rende-
ment efficace!**
Utilisez les produits
LONZAFLOR

ROSIERS HAUSER

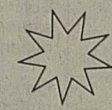


DEPUIS 1871

Ancienne pelouse

Profitez de la nouvelle
méthode **RENOFLUID
ROYAL**
pour la refaire sans labour
et à peu de frais

**Eric Schweizer
semences**



LONZAFLOR
**Le bon génie
dans votre jardin**

Soignez
bien
vos
plantes

Wuxal

Engrais floral liquide avec
«effet eau-de-pluie» et substances
vitales bio-actives
Convient à la fumure foliaire et radiculaire

Maag Dr R. Maag S.A.
Dielsdorf
Classe de toxicité 5. Observer la mise en garde figurant sur l'emballage

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**A vendre ou à louer, ville du
centre du Valais**
**menuiserie-
ébénisterie-charpente**

avec grands entrepôts (superficie
totale 1200 m² avec possibilité
d'agrandissement). Construction
sur un niveau accessible aux ca-
mions. Clientèle assurée. Utilisa-
ble également pour tout genre de
fabrication ou comme entrepôt
**Echange éventuel contre immeu-
ble ou terrain**

Faire offre sous ch. P 36-900975 à
Publicitas, 1951 Sion

Bex, zone industrielle, à vendre
une usine
se composant d'une grande halle, d'un
bâtiment administratif et de vestiaire.
Terrain de 5774 m².
Prix désiré Fr. 490 000.—
Nous étudions toute demande soit de
location-vente, de prêts hypothécaires,
etc.

Pour renseignements et visite:
Agence immobilière, Aigle, rue Farel 9.
Tél. 025/26 17 87/88
Court. aut. Y. Veillard 143.266.838

A vendre à Sierre
Rue d'Orzival
attique grand confort
Fr. 400 000.—

Pour tous renseignements
s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY
SIERRE
Tél. 027/55 69 61 36-242

Place du Midi, Sion
magasin à louer
actuellement La Gaminerie; 91 m² de
magasin, 9 m de vitrines, 12 m² de dépôt
Libre dès le 1er mai 1979.

Pour traiter: tél. 027/23 32 21
heures de bureau 36-21991

A vendre à Sion, sous-le-Scex
appartement 4 1/2 pièces
100 m², balcon, cave, place parc.
Fr. 140 000.—

Ecrire sous chiffre 02-112276 à
Publicitas, Postfach, 8953 Dietikon.

Région Riddes (VS)
à vendre
jolie villa
sur 2 étages, garage,
terrain. Pour traiter:
Fr. 90 000.—

Ecrire à case 122
Monthey.

A louer à Sion
vieille ville
**belle
cave**

Tél. 027/22 11 25
18-308390

Martigny
à vendre
**appartement
3 pièces**
immeuble récent
Fr. 125 000.—

Ecrire à:
case postale 122
Monthey

A louer à Martigny
**magnifique
2 1/2-pièces**

Tout confort.
Tél. 026/2 31 13

Jeudi 29 et
vendredi 30 mars 1979

10%
**de rabais
sur tous les articles**

Exceptions: Pour causes de prescriptions et de raisons légales nous
regrettons de ne pouvoir vous accorder un rabais sur les articles
suivants: Textiles, articles de ménage, matériel photographique,
papeterie, journaux, jouets, tabacs.

samedi 31 mars 1979

**Action sensationnelle
de produits de lessive**

(jusqu'à épuisement du stock)

	prix normal cd	prix action		prix normal cd	prix action
Persil, 4 kg	13.50	9.50	Protector, 5 kg	17.50	13.50
Dixan, 5 kg	14.95	10.95	Farmer's Best, 5 kg	14.40	10.40
Ariel, 5 kg	15.90	11.90	Radion, 4,5 kg	14.95	10.95
Dash, 5 kg	15.50	11.50	Via, 5 kg	16.90	12.90
Ajax, 5 kg	16.50	12.50	Floris, 4,5 kg	15.50	11.50
Omo, 5 kg	15.50	11.50	Maga, 5 kg	15.95	11.95
Niassa, 4,5 kg	15.50	11.50			

(lieu et date de l'achat de contrôle: 20.3.79, cd Berne)

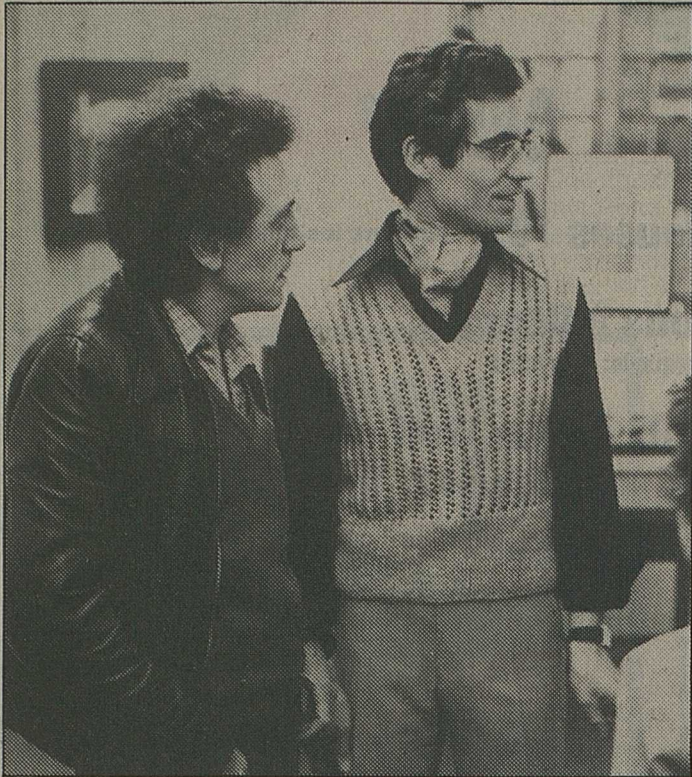
**chaque grand paquet
4 francs moins chers!**

cd SUPERDISCOUNT

l'attrayant marché-discount
de **MERCURE SA**

Jean-Marc Schwaller: du talent à revendre...

SION. - Après le brillant vernissage de l'exposition Dominko et Schwaller à la galerie Grande-Fontaine à Sion, nous nous permettons aujourd'hui de revenir un instant sur le second artiste cité, Jean-Marc Schwaller. Car il est vrai que si l'on attendait Dominko, on y découvre en surplus un talent évident et, qui plus est, de nationalité suisse.



Jean-Marc Schwaller en conversation avec le sculpteur Angel Duarte.

Jean-Marc Schwaller est en effet fribourgeois d'origine. Son jeune âge, il n'a pas 30 ans, pouvait laisser transparaître un manque de « professionnalisme » ou de réelle maîtrise dans la pratique de son art. On aurait pu croire également (certains n'ont pas hésité à le faire) que la puissance picturale de Dominko le relèguerait à l'arrière-plan des préoccupations attentives des visiteurs. Or, il n'en est rien. Et l'on serait même tenté de dire que l'intérêt se porte plus sur le jeune peintre fribourgeois que sur l'artiste yougoslave, puisque ce dernier possède déjà une réputation enviable dans le canton.

Pour en revenir au cheminement artistique de Jean-Marc Schwaller, notons que sa formation est celle d'un maître de dessin pour cycle d'orientation, une profession qu'il exerce actuellement dans une école fribourgeoise. Quant à sa passion pour la peinture, il la doit en grande partie à son maître le peintre Tritten, bien connu en Valais.

Ainsi, pour la troisième exposition de sa carrière, Schwaller semble gravir gentiment une marche dans l'échelon des valeurs. Non pas que le Valais soit un critère absolu, mais bien parce que le public valaisan, quoi qu'on en dise, est un public de connaisseurs puisque bien souvent terre d'asile d'artistes réputés...

En parcourant les petites salles de la galerie, et en s'y arrêtant, on ne peut rester insensible à ces étonnants et superbes cadres que l'auteur conçoit lui-même afin de les incorporer à la toile. Le cadre fait

intégralement partie du tableau. Il n'est donc plus considéré comme un simple support, mais plutôt comme un prolongement de l'œuvre jusqu'aux nervures du bois qui délimite parfois clairement, souvent discrètement, l'espace du sujet représenté.

Et puisque nous parlons de sujet, il est à relever qu'il revêt un aspect d'importance chez l'artiste. Schwaller nous propose deux sortes de thèmes qui pourraient bien devenir ses signes distinctifs: l'hommage à la femme et surtout à son corps et, bien sûr, des paysages. En ce qui concerne le premier nommé, auquel il faut d'ailleurs inclure l'hommage au corps de l'homme, on pourrait regretter l'omniprésence du dessinateur « anatomique » si le choix des couleurs n'intervenait pas dans sa composition. Car, et c'est important, Jean-Marc Schwaller est passé (presque) maître en la matière. Ce sont en quelque sorte ses couleurs, tout empreintes de sobriété et d'efficacité, qui le distinguent du commun. La composition des paysages déborde parfois sur l'abstraction et, dès ce moment, le titre de l'œuvre fournit au spectateur un moyen de pré-lecture à même de situer avec exactitude les inquiétudes et les joies de l'auteur. La superposition et aussi le décalage des sujets procurent à ses paysages une force très appréciable.

Par conséquent, cette exposition, ouverte jusqu'au 30 avril, est à ne pas manquer, ceci pour deux raisons. La première est que l'on y constate l'avènement d'un grand maître, Dominko, et la seconde est



Voici une des compositions du jeune peintre fribourgeois.

qu'on y découvre un talent tout neuf (donc sujet à évolution), celui du jeune peintre fribourgeois, Jean-Marc Schwaller. M. Gilbert Savioz, président des Amis des arts et des artistes associés, vous le confirmera sans doute lors de la visite qu'il commentera à la galerie le vendredi 30 mars à 20 heures.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'école normale des instituteurs cherche un surveillant pour quelques heures durant la semaine.

Entrée en fonctions immédiate ou date à convenir.

Offre: écrite à: **direction de l'école normale, rue du Rawyl 47, 1950 Sion.** 36-23313

Serveuse connaissant bien les deux services, est demandée pour le 15 avril.

Faire offres au **buffet de la Gare, Yverdon**, tél. 024/21 49 95 si possible le matin 22-14 805

Cherchons **monteurs-électriciens**

Tél. 025/71 22 13 18-2291

Cherchons **mécanicien autos**

Essence, diesel. Tél. 025/71 22 13 18-2291

Magasin d'alimentation de Saint-Maurice, cherche pour entrée à convenir

vendeuse responsable

Ecrire avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-23147 à Publicitas, 1951 Sion

Je cherche emploi

à l'année comme vendeuse dans magasin ou boulangerie. Région Sion-Montana Libre tout de suite. Tél. 027/38 12 24 *36-300735

Je cherche **une personne de confiance** pour faire la cuisine et le ménage. Juillet et août, à la montagne. Tél. 027/83 12 42 89-44069

On cherche, pour entrée tout de suite **sommelière** Etrangère acceptée. Tél. 027/58 11 46 *36-300746

On cherche **une dame** sachant cuisiner pour petite restauration. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre au **café-restaurant Central 1968 Evolène** 36-23187

Pour la reprise de l'hôtel de la Croix-d'Or à Châtel-Saint-Denis on cherche pour le 1er mai

sommelière Débutante acceptée. Nourrie, logée.

Famille Jean-Claude Equey 1635 La Tour-de-Trême Tél. 029/2 80 80 17-121173

On demande **dame monsieur ou retraité**

pour livraison de journaux le matin, avec ou sans voiture.

S'adresser à **Charles Nançoz 1961 Arvillard-Salins** Tél. 027/22 22 39 de préférence le soir *36-300754

On cherche **une dame** ayant quelques années d'expérience, capable de travailler seul, pour dessins d'exécution, devis ou soumissions.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous ch. P 36-900017 Publicitas, 1951 Sion.

On cherche **une concierge** pour immeuble à Sierre. Tél. 027/55 57 45 36-23366

Jeune fille 13 ans cherche **emploi** pour la saison d'été Si possible à la montagne. Tél. 025/77 17 28 *36-300762

ANNONCES DIVERSES

On cherche pour restaurant moderne

dame de buffet Event. débutante.

S'adresser: **Restaurant Le Parc 52, route de l'Etraz 1260 Nyon** Tél. 022/61 57 24

Diplômé de commerce, cherche **emploi** sur le Haut-Plateau Pour 5 ou 6 mois. Bonnes connaissances d'allemand. Disponible à partir du 9 avril. Tél. 027/43 11 65

Atelier d'architecte à Sion cherche un **dessinateur** ayant quelques années d'expérience, capable de travailler seul, pour dessins d'exécution, devis ou soumissions.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous ch. P 36-900017 Publicitas, 1951 Sion.

On cherche **une concierge** pour immeuble à Sierre. Tél. 027/55 57 45 36-23366

Jeune fille 13 ans cherche **emploi** pour la saison d'été Si possible à la montagne. Tél. 025/77 17 28 *36-300762

ANNONCES DIVERSES

A vendre **bon foin et regain** en partie des mayens bas prix

S'adresser à **Charles Nançoz 1961 Arvillard-Salins** Tél. 027/22 22 39 de préférence le soir *36-300755

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à l'ALPE DES CHAUX (Gryon)

studios partiellement meublés

Cuisine, Douche, Cave, Rez-de-chaussée. Surface: 39 m2. Prix: Fr. 80 000.- (hypothèques Fr. 50 000.- à disposition).

M. KNÖPFEL, dépôt Cardinal 1880 BEX. Tél. 025/63 21 51 22-120

Cherche à louer à l'année pour début juillet 79

appartement 4 pièces grand confort. De préférence meublé. A Crans-Montana ou à Sierre, quartier Villaz ou Riondaz. De passage en Suisse du 1^{er} au 7 avril 79, prière de répondre rapidement si disponibilité: **case postale 8, 3961 Mollens** *36-300656

A remettre ou à vendre au centre du Valais

atelier de menuiserie - ébénisterie avec ou sans bâtiment

Très bien équipé avec machines modernes. Bon portefeuille de commandes.

Ecrire sous chiffre P 36-900021 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons à louer à **Martigny**

appartement 3 ou 3 1/2 p. pour été 1979. Tél. 026/7 45 13 après 18 h. 36-23347

Entre Sion et Martigny, à vendre ou éventuellement à louer, dans immeuble résidentiel, un **appartement 4 1/2 pièces**

Tout confort, situation calme. A partir du 15 juillet 1979.

Ecrire sous chiffre P 36-23363 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre au centre de Neuchâtel

salon de coiffure pour dames de 22 places, avec une excellente clientèle.

Très bonne réputation, nombreuses années d'exploitation. Chiffre d'affaires très intéressant.

Seule personne disposant d'un capital peut faire offres sous chiffre 28-900075 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2000 Neuchâtel.

A quelques minutes du Centre de Sion venez habiter dans un cadre de verdure et de tranquillité. Louez un **appartement 3 1/2 pièces** qui est libre tout de suite. Tout confort. Places de parc. 6 chaînes TV. Vous pouvez obtenir tous renseignements au 027/22 85 77, à Sion 36-2232

Cherchons, dans zone agricole Sion - Bramois - Grône

terrain nu pour cultures fruitières (3000 à 5000 m2)

Accès facile. Prix raisonnable.

Faire offre détaillée indiquant prix, surface et situation sous chiffre P 36-900023 à Publicitas, 1951 Sion.

Sion, centre ville à vendre

appartements 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 p. locaux commerciaux bureaux dans immeuble à construire 79-80.

Pour tous renseignements: tél. 027/22 21 91 36-23330

A vendre à Sion, à 2 pas du centre, dans bonne construction

appartement de 3 1/2 pièces Fr. 155 000.-

Gérance Jeanneret Collines 13, Sion Tél. 027/22 41 21 36-246

Je cherche à acheter entre Riddes et Sierre (même sur le coteau)

maison familiale ou maison ancienne à retaper avec jardin ou verger. Tél. 027/22 41 36 36-246

Particulier cherche à acheter à **Pont-de-la-Morge-Sion**

terrain ou villa Faire offre sous chiffre P 36-300744 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Vétroz**

4375 m2 de jardin

Eau sur place. Tél. 027/36 27 77 36-23341

A louer à Sion, dans villa sise à Gravelone Agasse

luxueux studio meublé tout à fait indépendant A la même adresse

chambre indépendante meublée avec douche, toilette et lavabo.

Possibilité de TV 7 chaînes et téléphone dans 2 pièces.

Pour renseignements: tél. 027/22 91 05 heures de bureau 89-171

Martigny Rue de la Fusion (à proximité hôpital) à louer dès le 1er juin

studio moderne Fr. 250.- par mois, charges comprises. Tél. 026/2 13 32 *36-400335

A louer **Châteauneuf-Conthey**

joli 3 1/2-pièces Prix à discuter. Libre tout de suite.

Gérance Jeanneret Collines 13, Sion Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à Sion dans villa, à proximité du nouvel hôpital

un studio meublé Fr. 300.- Libre tout de suite. Tél. 027/22 91 41 *36-300751

A louer à **Martigny local** (magasins ou bureaux) environ 80 m2 à proximité du centre ville

Tél. 026/2 36 21 ou 2 20 72 *36-400325

Votre annonce!

21 21 11

Cherche à acheter région St-Léonard - Ardon

plantation fruitière

env. 10 000 m2 éval. avec maison d'habitation.

Faire offre sous chiffre P 36-23333 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Dailion-sur-Conthey**

très jolie villa 5 pièces. Fr. 170 000.- Hypothèque à disposition. Tél. 026/8 20 42 *36-400343

A vendre à **Grimisuat**

1109 m2 de terrain pour construire villa Belle situation avec 183 m2 de bois Faire offre sous ch. 89-386 aux Annonces Suisses SA, Sion

A louer à Sion Avenue de la Gare 16

chambre meublée Libre dès le 1er avril. Tél. 027/22 35 80 *36-300753

Nous cherchons à louer, si possible au centre de la ville de Sion

appartement de 2 pièces Sans confort. Tél. 027/22 54 80 *36-300756

A louer à Martigny en zone industrielle

local commercial de 100 m2 pouvant servir de dépôt ou garage. Tél. 026/2 43 43 *36-400339

A vendre **jeunes bergers allemands** S'adresser à Ida Landry Bâtiaz 19 Martigny Tél. 026/2 55 13 *36-400741

DENNER

DO-13/29379

Actions

valables dès le 29.3.79



GOLD FASSL
Bière Lager
d'Autriche

Multipack
2 x 5 dl ~~1.40~~
0.90
(+ dépôt)



Sais Special
Nouveau
crème d'huile
végétale pour un
rôtissage
croustillant

4,5 dl ~~2.95~~
2.45



Sais
Huile surfine
à base
d'arachides
et de graines
de tournesol

1 litre ~~4.80~~
4.30



Weissmehl
Farine fleur
vitaminée
Farina bianca
vitaminizzata

1 kg ~~1.85~~
1.80

Hit de fin de semaine

29.3-31.3.79

Farine fleur

vitaminée

1 kg ~~1.85~~
1.80



Offre spéciale

Salami d'Italie Vismara
Bindone fin
le kg ~~21.50~~ **17.50**

Jambon roulé de Pâques vac.
500 g ~~13.50~~ **6.75**
fumé et légèrement salé, pièce de 800-1100 g



Vin mousseux
SÖHNLEIN BRILLANT
sec

75 cl ~~7.20~~
5.90

Delikat pour chats

repas complet succulent,
en sachets portion très pratiques

- viande 340 g ~~3.30~~ **2.70**
- poisson 340 g ~~3.30~~ **2.70**
- volaille 170 g ~~1.70~~ **1.40**

nouveau chez DENNER

nouveau chez DENNER

Kleenex Boutique

très absorbants
ne s'effilent pas,
teintes rose,
jaune et bleu

1.35
1.10

D Papier de ménage double

2 rouleaux
de
100 coupons

1.75
1.40

Dish-Lav

car il tient
ce qu'il promet

4 kg ~~14.50~~
11.90

PIONEER



4,5 kg, 5 ch Fr. **490.-**
10 modèles de 5 à 8 CV

Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles - 026/6 24 70
J. Niklaus-Stalder
Sion
Quincaillerie, Grand-Pont
Tél. 027/22 17 69

Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne
Tél. 027/55 39 82

36-2416

R. Revaz
SION

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Ascona 2000 Berlina	18 000 km	78
Ascona 1200 S	40 000 km	76
Kadett 1200 S	18 000 km	77
Ford Capri 1600 GT, 2 mod.		74
Mazda 818	33 000 km	77
Alfetta 1800		74

Voire agent

TOYOTA

Garage des Nations
Martigny-Bourg

Voitures commerciales

Opel 1900 mot. neuf	4 500.-
Peugeot 304, 1973	4 900.-
Toyota 1800, 1975	7 200.-

Utilitaires

Opel Blitz, pont 4,50 m	6 900.-
VW camionnette	3 500.-
Hanomag fourgon	
1315 kg	9 500.-
Toyota bus, 17 000 km	12 500.-

Reprise - Garantie
Tél. 026/2 22 22



URGS
Groupe suisse
des spécialistes
indépendants du pneu

SEMPERIT

Le pneu conseillé par
les spécialistes

**Notre meilleure
recommandation!**



ARCIONI SA
Pneus et pots d'échappement
Avenue Maurice-Troillet 65, Sion
Tél. 027/23 53 23

M. A. C.

15

Mon bel oranger



Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

Elle rit et promet. Son mari travaillait au magasin de Chico Franco.

Un autre jeu, c'était Luciano. Au début, Luís en avait une peur terrible et en me tirant par mon pantalon il réclamait de rentrer. Mais Luciano était un ami. Quand il me voyait, il poussait des cris stridents. Glória non plus n'aimait pas ça, elle disait que les chauves-souris sont des vampires qui sucent le sang des enfants.

— C'est pas vrai, Godóia. Luciano n'est pas un vampire, c'est mon ami, il me connaît.

— Toi, avec tes bêtes et ta manie de parler avec les choses...

J'eus du mal à la convaincre que Luciano n'était pas un animal. Luciano était un avion qui volait dans le *Campo dos Afonsos*.

— Regarde bien, Luís.

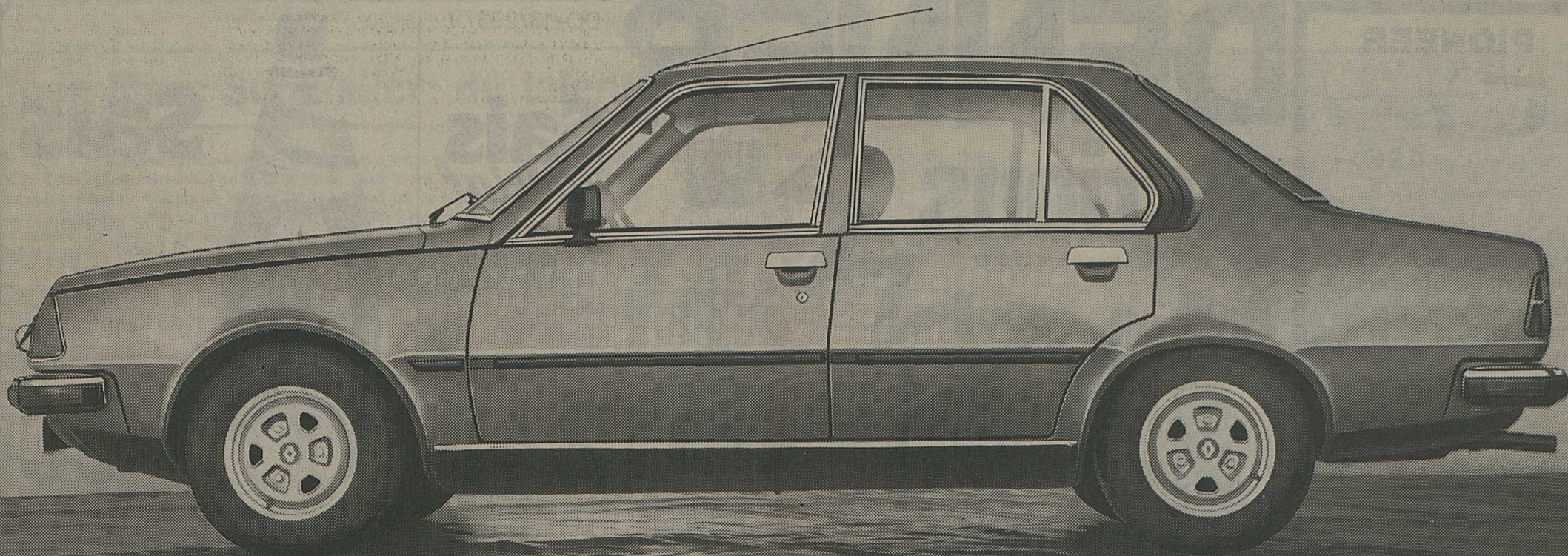
Et Luciano tournoyait au-dessus de nous, heureux comme s'il avait compris ce qu'on disait. Et il comprenait vraiment.

— C'est un avion. Il fait des...

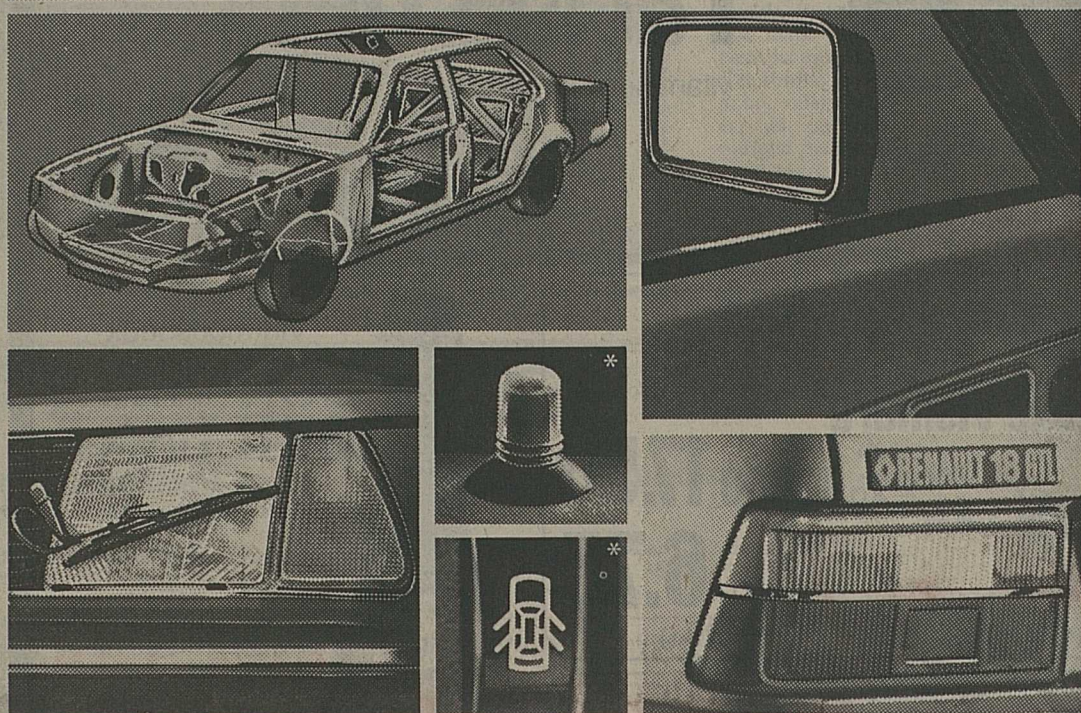
Je restai coi. Il faudrait que je demande à l'oncle Edmundo de me répéter ce mot. Je ne savais plus si c'était acrobatie, acrobatie ou arcobatie. C'était l'un des trois. C'est que je ne devais pas apprendre à mon petit frère des mots de travers.

Mais maintenant il voulait aller au Jardin zoologique. Nous nous étions approchés du vieux poulailler. A l'intérieur, les deux poulettes blanches gratèrent le sol et la vieille poule noire était si paisible qu'on pouvait lui caresser la tête.

— Allons d'abord acheter les billets. Donne-moi la main, tu risques de te perdre dans cette foule. Tu vois le monde qu'il y a le dimanche? (A suivre)



Renault 18. La sécurité. Une exigence internationale.



La traction avant, sa largeur de voie et une tenue de route hors pair confèrent à la Renault 18 sa sécurité de base. L'habitacle supporte des charges élevées et l'espace intérieur est conçu selon les dernières découvertes de la technique de sécurité. Elle est bien entendu dotée de ceintures de sécurité à enrouleur, d'appui-tête, de phares à large faisceau et de feux de recul.

Quant à la GTL et la GTS, elles possèdent en outre un rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur. Enfin, la condamnation électromagnétique centrale* de toutes les portes

de la GTS garantit une sécurité peu commune.

Renault 18 TL	Fr. 12 950.-
Renault 18 GTL	Fr. 13 950.-
Renault 18 TS	Fr. 13 950.-
Renault 18 GTS	Fr. 14 950.-

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Financement et leasing par Crédit Overlease SA, 8105 Regensdorf

Renault 18

La meilleure solution.

Renault préconise **elf**

SATRAP domestica

Portrait succinct de la machine à coudre Satrap-domestica: programmation de tous les points droits et zigzag; point d'ourlet invisible; système automatique pour boutonnières; point zigzag élastique; pédale de commande; monoréglage; système de tension du fil; bobinage automatique; coupe-fil; transporteur à quatre voies; divers autres perfectionnements techniques; examinée par l'ASE; cinq ans de garantie.



690.-

Coop pour la qualité.

Coop pour le prix.

Coop

Retenez ces dates... 29-30-31 mars

Démonstration-vente

Machines à coudre Satrap à Coop City

Avec la participation de M. Tercier, conseiller technique de la maison Satrap, qui effectuera gratuitement le contrôle de votre machine à coudre

coop city

PLACE DU MIDI
SION

P 1 h 15 parking gratuit
dès fr. 20.-
d'achats

Grands Magasins d'Actualité

Martigny

Salle communale
(derrière l'ancienne gendarmerie)

Vendredi 30 mars
dès 20 h. 30

LOTO

organisé par le
Centre athlétique
Bas-Valais Martigny

1 carte Fr. 25.-
2 cartes Fr. 40.-
3 cartes Fr. 50.-
par la même personne

Aperçu des lots
bahuts, TV portative, radio
montres, fromages, jambons, porc
côtelettes, filets de provisions, etc.

Venez soutenir nos jeunes athlètes

36-50143

A vendre d'occasion

4 pneus d'été

Michelin 145 SR.13
neufs

et

2 pneus hiver

montés sur jantes
plus 2 crochets de
remorque pour Mor-
ris Marina et Austin
1300

Prix à discuter.

Tél. 027/22 02 29
*36-300745

A vendre

Fiat 128

Pneus d'hiver
et d'été
Expertisée
18 600 km

Fr. 3150.-

Tél. 027/41 51 51
36-765

**Peugeot
304 SLS**

1977, 23 000 km
expertisée
Prix à discuter.

Tél. 021/54 54 75
22-301812

A vendre

**Opel Rekord
1.9 break**

75, 80 000 km
orange

**Opel Rekord
1.9 break**

74, 66 000 km, gris

Les 2 expert. 79
et impeccables.

Sporting-Cars
Lausanne
Tél. 021/27 82 83
le soir
22-352693

Reprise de commerce

Café de la Porte-du-Scex Vouvry

La famille Gillioz-Richard remercie sa fidèle clientèle qui lui fait confiance depuis tant d'années, et se fait un plaisir de lui annoncer que son commerce est repris par

M. et M^{me} François Tornare
pour le restaurant

M^{me} Simone Gelpke
pour les antiquités

A cette occasion, le café-restaurant offrira un apéritif le 1er avril, de 10 h. 30 à 13 h. 30.

36-100212

Chandolin-Anniviers

Jardin d'enfants ouvert tous les jours

du 31 mars au 22 avril
de 9 à 17 heures

- Monitrice pour enseignement du ski, jeux et divertissements
- Télési, pistes et aire de jeux strictement réservés aux enfants

Conditions:

1 journée Fr. 12.-
1/2 journée Fr. 8.-

« Papa et maman skient sans inquiétude, car moi je suis au jardin d'enfants... »

36-7007

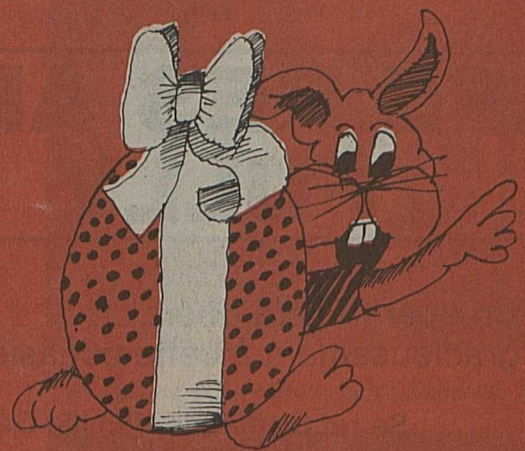


2.- 250 g
Café en grains
Mirbel Standard
3.75 500 g



4.75
Fendant du Valais 1977
 70 cl (100 cl 6.78⁵)

Articles de pâques



Lapin en chocolat 250 g **2.75**
Lapin en chocolat blanc 180 g (100 g 1.52⁷) **2.75**

Demi-Œuf avec pralinés 215 g (100 g 2.30²) **4.95**

Demi-Œuf avec pralinés (Suchard) 413 g (100 g 3.02) **14.95**

Demi-Œuf avec pralinés (Femina Cailler) 555 g (100 g 3.23⁴) **17.95**

Canard en chocolat 400 g (100 g 1.73²) **6.95**

Lapin en peluche rempli de 150 g de bonbons **8.95**

Œufs de pâques 125 g (100 g -60) **-.75**
Œufs de pâques 250 g (100 g -54) **1.35**

Petits œufs en chocolat filet 150 g (100 g 1.30) **1.95**



4.95
12 BIÈRE FISCHER
Bièrre Fischer d'Alsace
 12 x 25 cl (100 cl 1.65)



1.95
Biscuits mélange salés
 400 g (100 g -48⁷)



1.80
Mais en grains 340/285 g
 (100 g -27⁵)



1.95
Œufs importés 50/55 g
 15 pièces



4.25
Bordeaux Graves (Château Nicouta) 1975
 70 cl (100 cl 6.07¹)



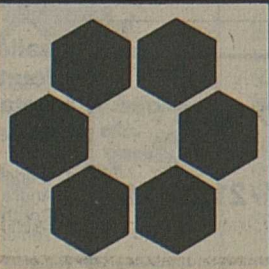
1.50

Pâtes vertes aux œufs frais minces et larges, au choix 500 g

ACTION
Pralinés surfins maison la boîte de 500 g **9.95**
Bouchées à la poire Williams 200 g **6.95**
Pralinés surfins maison la corbeille de 170 g (100 g 2.32³) **3.95**

Prix valables jusqu'à épuisement du stock

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

Vendredi 30 mars à 17 heures

REOUVERTURE

du

CAFE DES ALPES FULLY

Un apéritif sera offert gracieusement à cette occasion.

Se recommande: famille Gabriel Tamarcaz

La Fiat Ritmo et le plaisir de conduire: la Ritmo est une voiture riche en plaisirs. Le plaisir que procurent les CV cachés sous son capot. Le plaisir de l'avoir toujours bien en main. Un plaisir tout à fait avouable, d'ailleurs. Le plaisir Ritmo n'ayant rien de déraisonnable. Mais à quoi bon les longs discours. C'est un plaisir qu'il faut vivre soi-même. Alors, avanti! vous chez l'agent Fiat! Pour l'essayer, s'y asseoir et s'en réjouir.



La Fiat Ritmo et l'économie. Exemple: grâce à sa carrosserie d'un aérodynamisme exemplaire elle ne consomme que 8,5 litres aux 100 kilomètres (norme DIN).

La Fiat Ritmo et le confort: elle consacre 82% de son espace aux passagers et à leurs bagages. Nous avons éliminé au maximum les sources de bruit de sorte qu'à peine un murmure ne pénètre dans le confortable habitacle.

La Fiat et le rapport prix/valeur: en deux mots: ça colle! Voyez donc tout ce qu'inclut le prix de la 75 CL: 5 vitesses, servo-freins, compte-tours, montre digitale, dégivreur de vitres latérales, pare-soleil à l'arrière, essuie-lave-glace sur la lunette arrière. Pour ne citer que cela.



La Fiat Ritmo et la protection-client: même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparation Helvetia de 30 mois. Et avec le service fiable des 450 agents Fiat.

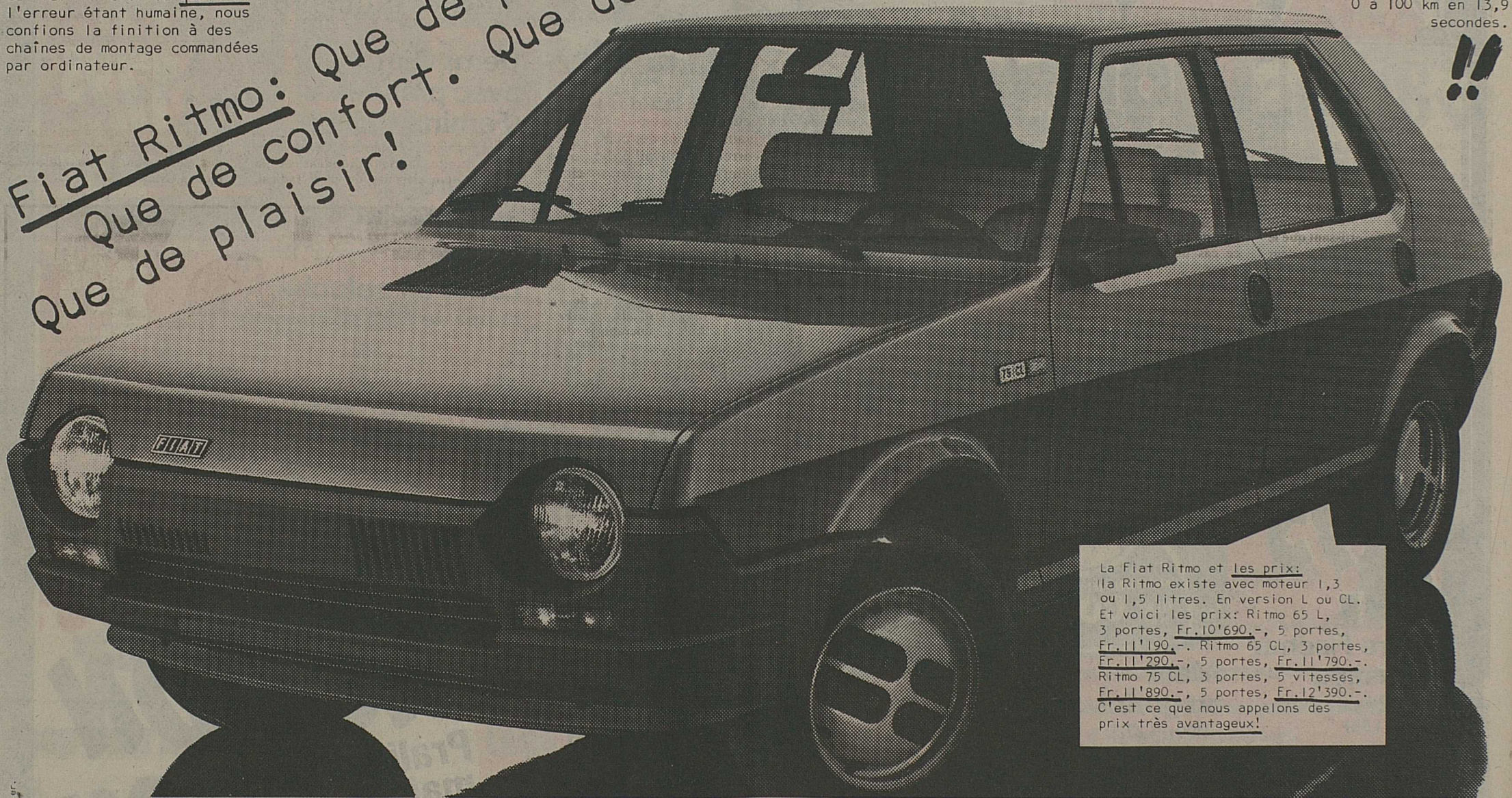
La nouvelle Ritmo m'intéresse. Veuillez s.v.p. m'envoyer votre documentation.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/Localité _____
Envoyer à Fiat (Suisse) SA, Service publicité, 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13. 38

La Fiat Ritmo et les performances: selon le moteur, elle développe 65 ou 75 CV. Avec 75 CV, par exemple, elle passe de 0 à 100 km en 13,9 secondes.

Fiat Ritmo: Que de performances. Que de confort. Que de plaisir!

La Fiat Ritmo et la qualité: l'erreur étant humaine, nous confions la finition à des chaînes de montage commandées par ordinateur.



La Fiat Ritmo et les prix: La Ritmo existe avec moteur 1,3 ou 1,5 litres. En version L ou CL. Et voici les prix: Ritmo 65 L, 3 portes, Fr. 10'690.-, 5 portes, Fr. 11'190.-. Ritmo 65 CL, 3 portes, Fr. 11'290.-, 5 portes, Fr. 11'790.-. Ritmo 75 CL, 3 portes, 5 vitesses, Fr. 11'890.-, 5 portes, Fr. 12'390.-. C'est ce que nous appelons des prix très avantageux!

AVANTI FIAT!

VÉHICULES AUTOMOBILES

Renault 5 TS
A vendre
1976, 67 000 km bleu métal., int. bleu housse, expertisée mars 1979.
Fr. 6800.-
Tél. 027/23 56 01 dès 19 heures 36-23371

belle Mercedes 230 C
A vendre
modèle 1977 31 000 km
Fr. 23 000.-
Tél. 027/38 16 31 38 22 59 36-23349

Toyota Celica ST 1600
A vendre
couleur blanche, parfait état, expertisée, mod. 73
Tél. 027/55 61 31 ou 55 61 96 36-23240

Mercedes 280 E
A vendre
65 000 km, 1973, rouge, toit ouvrant, voiture très soignée
Expertisée Fr. 14 500.-
BMW 320 aut.
34 000 km, 1976 verte, à l'état de neuf
Expertisée Fr. 13 500.-
BMW 520 vit.
95 000 km, 1972, vert métal., radio-cassettes, etc.
Expertisée Fr. 7800.-
Datsun 180 B aut.
69 000 km, 1973 rouge, très belle occasion, expertisée
Fr. 5200.-
Tél. 027/23 56 01 privé, repas 36-23371

BMW 3.0 S
A vendre
74, autom., blanche
Opel Kadett 1.2 S
77, 25 000 km
Peugeot 204
72, 54 000 km
Sporting-Cars
Tél. 021/27 82 83 et soir 22-352694

Particulier vend
Peugeot 204
bleue, 1975 état impeccable expertisée en mai 78 plus 4 roues supplémentaires
Fr. 4900.-
Tél. 026/8 44 88 *36-400338

Jeep Wagoneer Custom de luxe
Véhicule neuf, toutes options, rabais important, garantie d'usine.
Auto-Chablais, Aigle
Tél. 025/26 14 21/22 22-16815

A vendre
Citroën Dyane 6
mod. 77, 36 000 km rouge, expertisée pneus d'hiver
Fr. 5450.-
Tél. 027/41 51 52 36-765

Superbe occasion tracteur Renault verger 48 ch
Expertisé
Facilités de paiement
Bas prix
Tél. 026/5 33 33 le soir ou heures des repas 36-1011

De particulier
Toyota Landcruiser
Hard-top, août 1978 12 000 km
Véhicule impeccable.
Pour essais et renseignements:
tél. 022/98 71 32 18-1590

bateau à voile Edel IV
A vendre
7,15 m, 5 couchettes, très bien accastillé, jeu de voiles avec 4 focs plus spi, le tout en parfait état, moteur 6 ch. Amarrage au port de Pully.
Fr. 23 000.- (à discuter)
Tél. 021/28 91 07 heures des repas 36-23351

A vendre
Austin 1000 Clubman
mod. 70, expertisée
Tél. 027/55 61 31 ou 55 61 96 36-23240

Renault 5 TS
A vendre
bleu mét., 42 000 km radio, plus 4 roues montées d'hiver
Prix à discuter.
S'adresser à M. Delasoie
Tél. 027/41 19 12 36-22958

Simca 1308 GT
A vendre de particulier cause double emploi
1976, 43 000 km Expertisée
Parfait état
Prix à discuter.
Tél. 027/22 15 21 heures de bureau 027/38 17 20 heures des repas 36-23354

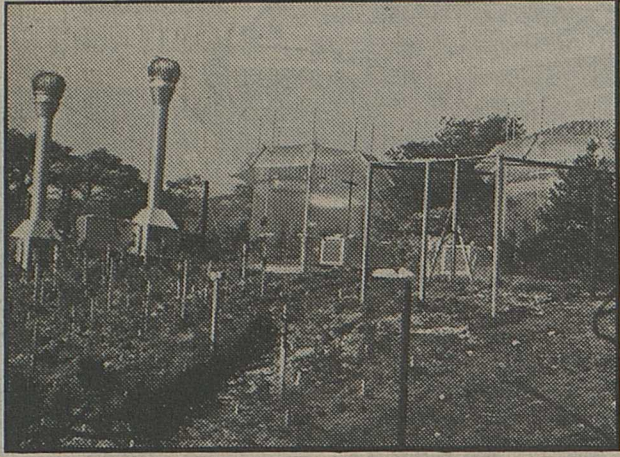
machine à polycopier
A vendre
Rex-Rotary avec environ 20 000 feuilles plus stencils.
Valeur Fr. 3000.-
Cédé à Fr. 1000.- le tout.
Tél. 027/22 32 71 *36-300757

A vendre d'occasion
salles de bains fourneaux potagers et calorifères
S'adresser à André Vergères Conthey-Place
Tél. 026/36 15 39 36-23344

Vos annonces :
027/21 21 11

FINGES

ON AUSCULTE LA FORÊT



SIERRE. - Des spécialistes de la sylviculture se préoccupent de l'état de pins de la forêt de Finges. En effet, pour connaître les raisons d'une maladie, il convient d'abord d'osculer le malade. C'est ce qui se passe actuellement à l'entrée de la forêt de Finges, où une station d'essai et d'analyse a été construite il y a plusieurs mois. C'est l'Institut fédéral de recherches forestières de Birmsdorf (ZH) dirigé par l'éminent professeur le D^r H. Flüeler qui se livre à de patientes recherches.

Il s'agit pour l'Institut de connaître la résistance de diverses essences forestières au climat sec, ainsi qu'aux poussières de toutes sortes et aux émanations de fluor. Pour ce faire, l'Institut a construit à

proximité du camping du TCS, une station d'essai où des essences de pins sont soumises à diverses épreuves. Certains pins sont maintenus en condition de croissance particulièrement favorable grâce à un système de climatisation. D'autres sont soumis à de forts vents en soufflerie, alors que certains sont tout simplement laissés sur la moraine sèche et brûlante. Des essais de gazon sont également entrepris.

- D'ici quelques mois nous serons en mesure de publier un rapport complet sur nos essais à Finges. Ce rapport sera porté à la connaissance du public explique le D^r H. Flüeler.

Attendons donc ce rapport avant de tirer les conclusions qui s'imposent sur l'état de santé de la forêt de Finges.

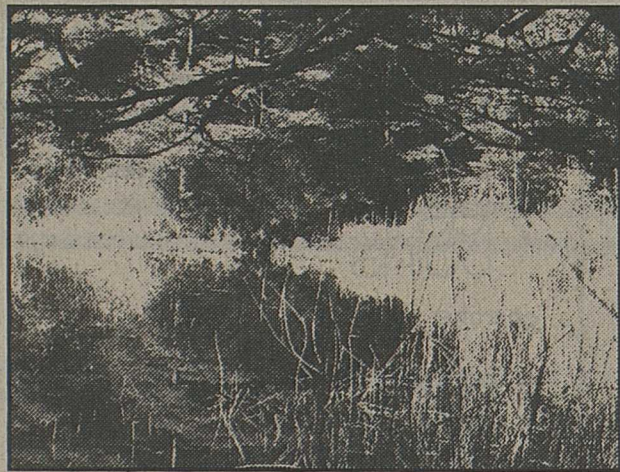
Lac pollué: de nombreux poissons ont péri

SIERRE. - L'un des sept lacs situés au cœur de la forêt de Finges vient d'être victime d'une forte pollution. En effet, de nombreux poissons ont péri dans les eaux putrides de ce lac.

Ce sont des promeneurs qui ont alerté la police cantonale de Sierre, en l'avertissant que le lac dégageait une forte odeur d'égout. Ce lac est situé à proximité de L'Ermitage, et se

trouve sur la propriété de la bourgeoisie de Loèche. La police cantonale basée à La Souste s'est rendue sur les lieux pour y prélever des échantillons d'eau et de poissons aux fins d'analyse.

Il est impossible pour l'instat de connaître les raisons de ce cas de pollution. Nous en saurons plus lorsque l'enquête aura avancé.



Une vue du lac pollué.

Un nouveau prospectus pour la région Grône - Loye

GRÔNE - LOYE. - La Société de développement de Grône - Loye, placée sous la

dynamique présidence de M. René Arbella vient d'éditer un nouveau prospectus touristique destiné à présenter la région.

Avec un graphisme résolument moderne, imprimé sur un papier de couleur orange, ce nouveau fascicule contient maints renseignements pratiques pour les vacanciers qui choisissent la belle région de Grône-Loye-Itravers pour passer leur temps libre.

Un calendrier des manifestations informe également la population des principales rencontres organisées pour les mois de mars, avril, juin, juillet et août.

Pour la première fois figure aussi une présentation des installations mécaniques du Mont-Noble, jolies d'accès grâce à la route liant Loye à Nax.

On y fait ainsi le descriptif des trois premières installations : télésiège du Lavachet, télésiège Lavachet - cabane du Mont-Noble et télésiège cabane - Les Planards. C'est la saison d'hiver prochaine que les skieurs auront la chance de pouvoir profiter des champs de neige du Mont-Noble.

inégale!

Sigolin

fait reluire l'argent, le cuivre, le laiton, l'étain, le verre, etc.

Classe de toxicité 5S: observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

Quinzaine sierroise à Liège

SIERRE/ANNIVIERS/CRANS/LOÈCHE-LES-BAINS. - Depuis le 24 mars et jusqu'au 7 avril se déroule au cœur de Liège une vaste action de promotion commerciale et touristique dont la tête d'affiche est la région sierroise. C'est dire combien les intéressés de la région de Sierre, Crans-Montana, le val d'Anniviers, Salquenen et Loèche-les-Bains tenaient à frapper un grand coup.

Vendredi dernier donc, un train spécial partait de Sierre en direction de Liège emmenant les représentants des régions citées ci-dessus ainsi que trois groupes folkloriques, les fifres et tambours La Madeleine de Mission, le groupe de danse et chœur des Mayentzons de Randogne et le trio du Cor des Alpes de Vercorin.

L'Association des commerçants des rues piétonnes M. Devos évoqua les raisons qui avaient conduit à cette communion fraternelle entre la région sierroise et Liège. Il appartient à M. Jean-Claude Seewer, directeur de l'Office du tourisme de Sierre, de s'exprimer au nom des stations présentes. Une soirée à la valaisanne avec raclette, grillade, assiette valaisanne et fendant a réuni plus de 200 personnes au Garden Stor de Liège.

Treize stations : un prospectus

Pour les Valaisans, il s'agissait de faire grande impression. Les responsables de la région de Sierre édifièrent un prospectus spécialement à cette intention, réussissant à réunir treize stations sur le même imprimé, ce qui est remarquable, étant donné le régionalisme existant.

Dès leur arrivée à Liège, une réception eut lieu à l'hôtel de ville. Le maire M. Close et son cabinet assistaient ainsi que l'échevin préposée au tourisme, Mme Langevin. La délégation valaisanne avait à sa tête le conseiller national Herbert Dirren. Puis, sur la place piétonne, et au son des cors des Alpes, la quinzaine sierroise fut officiellement ouverte. Les groupes folkloriques défilèrent sur le passage Lemonnier ainsi que sur les rues du pont d'Ille et Lulay. Le vin d'honneur fut servi à l'hôtel l'Ecu de France où le président de

L'hymne national valaisan

Durant cette soirée, d'agréables propos furent échangés avec les hôtes belges. Il faut en effet souligner le nombre toujours croissant de Liégeois qui fréquentent notre contrée. A cette quinzaine une tombola offrant 12 week-ends de vacances en Valais, connaît un très large succès.

A relever que durant le banquet officiel l'on entonna la chanson de Georges Haenni *Sentiers valaisans*: les autorités liégeoises croyant entendre l'hymne national suisse se mirent au garde-à-vous. Voyant cette attitude, nos Valaisans en firent de même, le sourire sur les lèvres.

Rappelons que c'est la première grande action commune concentrée sur une même ville et qui réunit un aussi grand nombre de stations des districts de Sierre et Loèche.



Le cœur de Liège a vibré au son des cors des Alpes de Vercorin.



Réception à l'hôtel de ville de Liège, de gauche à droite, MM. Jules Cuyppers et M. de Magnée, Herbert Dirren, conseiller national, le bourgmestre, M. Close, et M^{me} Langevin, échevin préposée au tourisme.

La fanfare « La Liberté » de Grône vêtue de neuf

GRÔNE. - Fondée en 1934, la fanfare de Grône la « Liberté » inaugurera sous peu ses nouveaux uniformes. Un comité, placé sous la responsabilité de M. Sylvain Vuistiner et composé de MM. Alphonse Naoux et Lucien Torrent a travaillé ferme afin de réaliser ce costume, avec le concours d'un précieux spécialiste, M. Gaby Mabillard établi à Sierre.

Présidée par M. Jean-Noël Vogel, placée sous la baguette de M. René Monnet de Riddes, la « Liberté » portera pour la première fois son nouveau costume le soir du 7 avril prochain, lors du concert annuel de la société.

Le jour de Pâques, la nouvelle bannière sera officiellement bénite, la population du village étant, à l'issue de la messe, cordialement invitée à partager un verre de l'amitié.

Fanfare politique, la seule du

district de Sierre, la « Liberté » a choisi pour ses uniformes qui remplacent ceux créés en 1962 la couleur du parti radical-démocratique, le vert. Élégant, sobre, le vêtement rehaussera de belle manière les festivals de la Fédération radicale-démocratique du centre, qui groupe 20 fanfares placées sous la présidence de M. Marco Bruttin ou de l'Amicale des fanfares des districts de Sion, Sierre et Conthey, présidée par un autre Grônard, M. René Vuistiner...

La bannière de la société de

musique a été modernisée, les motifs figurant sur la précédente ayant toutefois été conservés. Mme Françoise Naoux et M. Martial Bruttin, ancien président de la section sierroise du parti radical,

seront marraine et parrain du drapeau.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur les festivités qui marqueront ce double événement à Grône.



De gauche à droite: M. Sylvain Vuistiner, président de la commission des costumes, M. Charly Montangéro, caissier, qui a revêtu le nouvel uniforme de la « Liberté » et M. Jean-Noël Vogel, président.

Les anysetiers valaisans s'adonnent au curling

MONTANA. - Pour marquer la venue du printemps, les Anysetiers du Roy se sont retrouvés samedi dernier sur l'incomparable haut plateau de Montana-Crans.

Le grand maître, Michel Lehner, reçut ses hôtes d'un jour très simplement, à la valaisanne, donc très cordialement.

L'après-midi fut consacrée au sport, au curling précisément, sous forme de concours entre équipes. Des joueurs chevronnés skipaient avec brio des novices en ce sport qui y prirent un plaisir évident, la glace de la patinoire d'Ycoor étant parfaite.

Un fendant de classe, offert par l'ancien grand baillif André Bornet, en sa demeure de Montana, regailardit les participants au terme des joutes pacifiques. Et la soirée suivit, très familièrement, en l'accueillant Aïda, pour se terminer au gîte du grand maître, à Crans, par une royale verrée.

Le tournoi de curling permit de classer 4 équipes, soit:

1. Mme Laurence Pralong, Mlle Chantal Bornet, Louis Tissonnier, Cyrille Pralong, skip.
2. Mlle Françoise Follonier, Rupert Klingele, Georges Pattaroni, Richard Bonvin, skip.
3. M^{me} Pattaroni et Klingele, Bernard Spahr, Jean-Pierre Faure, skip.
4. Mmes André Bornet et Tissonnier, Michel Lehner, Michel Follonier, skip.

Quant à la coupe en compétition, elle fut attribuée définitivement à l'équipe première plus haut citée, qui remporta trois fois en cinq ans le tournoi des Anysetiers.

De la Raspille au glacier du Rhône

Les accords frontaliers et de double imposition

Le Valais devrait déboursier 2,8 millions

SION/BERNE. - Mercredi à Berne l'ambassadeur Emmanuel Diez et l'ambassadeur d'Italie en Suisse M. Gerolamo Pignatti Morani di Custozza ont signé deux documents de ratification, dont l'un est extrêmement important pour le Valais. Dans les comptes de notre canton pour 1978 figure un montant de 2,8 millions de francs qui devront être payés à des communes frontalières italiennes en vertu de l'accord concernant l'imposition des travailleurs frontaliers, qui a effet rétroactif au 1^{er} janvier 1974.

Ces problèmes sont complexes, et les discussions durent depuis plus de 30 ans. M. Karl Seewer, chef du Service cantonal des contributions, est membre de la commission fédérale chargée de ces problèmes.

Selon lui ni les cantons des Grisons, du Tessin et du Valais, ne sont disposés à verser sans autre les montants en question à l'administration centrale de Rome. Les chiffres sont importants: 30 millions pour le Tessin, 2,8 pour le Valais, et 1,2 pour les Grisons. « Nous ne voulons pas que ces montants s'ensablent à Rome, mais bien qu'ils soient véritablement utilisés dans les régions d'où proviennent ces frontaliers ». C'est ce que M. Seewer a déclaré. Et c'est ainsi que les Suisses se sont

l'accord de double imposition. « Berne devra faire sa part ».

Les deux conseillers aux Etats valaisans, MM. Guy Genoud et Odilo Guntern sont déjà intervenus à ce sujet et le Conseil des Etats a demandé au Conseil fédéral d'examiner sérieusement ce problème.

A Berne on révoque que les cantons suisses ayant des frontières avec l'Allemagne et l'Autriche n'ont touché aucune compensation financière de la Confédération. On a tout simplement oublié au Palais fédéral que la situation n'est pas du tout comparable. Le Valais, le Tessin et les Grisons, voisins de l'Italie, sont des cantons encore économiquement faibles. S'il a fallu se résoudre à ces accords frontaliers, après de longues discussions, c'était dans le but de favoriser la convention de double imposition, à l'avantage des cantons fortement industrialisés et aussi au bénéfice des grandes industries suisses. Les cantons cités feraient une fois de plus les frais de leur confiance dans le pouvoir central, si aucune compensation ne leur était attribuée dans cette affaire délicate.

entourés des garanties contractuelles voulues. Une fois par année la commission fédérale, dont M. Seewer fait partie, rencontrait la délégation italienne et les autorités des régions frontalières, pour établir les modalités de paiement, dans le but d'être certain que les sommes en question reviennent bien aux régions concernées.

Une chose est certaine, sans les accords frontaliers la convention relative à la double imposition n'aurait jamais vu le jour. Cette convention intéresse évidemment d'abord l'industrie suisse et surtout les cantons industriels.

M. Seewer estime à juste titre qu'il n'appartient pas aux cantons frontaliers de faire les frais de l'opération, par le chemin des accords frontaliers, simplement pour faciliter la réalisation de

REDACTION DE SIERRE

Antoine Gessler
Tél.: (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



LAUSANNE-CHABLAIS

Etant donné la nouvelle orientation donnée à notre front de vente, nous désirons nous attacher les services de

gérants de supermarché

aptes à assumer la direction d'une surface de vente et à respecter les objectifs fixés.

Les postes à pourvoir impliquent des connaissances en matière de technique et présentation de la marchandise, d'administration ainsi que des aptitudes d'organisateur et de commandement.

adjoints aux gérants

Ces postes sont destinés à des jeunes gens possédant une formation de base en matière de vente et désireux de se créer une situation d'avenir. Une formation complémentaire dispensée par notre centre de Jongny peut être envisagée selon les cas.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres manuscrites comprenant curriculum vitae et photographie ainsi que copie de certificats à Coop Lausanne-Chablais, service du personnel, chemin du Chêne 5, 1020 Renens.

22-502

Commune de Vallorbe

La municipalité met au concours un poste d'

agent de police

Conditions d'engagement:

- être de nationalité suisse
- jouir d'une bonne santé et être incorporé dans une troupe d'élite
- posséder une bonne instruction générale
- justifier d'une bonne conduite
- être titulaire d'un permis de conduire, préférence catégorie B

Le candidat pourra être appelé à suivre une école de police.

Nous offrons:

- un champ d'activité intéressant et varié
- horaire de travail agréable
- sécurité de l'emploi
- salaire et avantages selon le statut du personnel communal

Entrée en fonctions: à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire municipal. tél. 021/83 17 21, int. 12.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copie de certificats et de références, doivent être adressées à la municipalité, case postale 27, 1337 Vallorbe, jusqu'au 15 avril 1979.

La municipalité 22-9454

Chaussures BALLY AROLA S.A.

demande, pour sa succursale de

Verbier

une vendeuse

à temps partiel, avec emploi complet aux dates suivantes: 15.12 au 15.4, 1.7 au 31.8

Reste de l'année: deux demi-journées par semaine, plus remplacement de la gérante en cas de vacances ou de maladie. Entrée en mai.

Prendre contact avec Mme M. Revaz. Tél. 026/7 45 15

Entreprise d'installations électriques à Genève

cherche, pour

direction générale

un

technicien électricien

avec ou sans maîtrise fédérale et concession A.

Ecrire sous chiffre G 23539-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

NOUVEAU!

Pour tous les adeptes de la traction avant

TOYOTA

TERCEL

1300



Tercel 1300 Sedan 4 portières, 4 vitesses Fr. 10 600.-
Tercel 1300 Sedan Deluxe 4 portières, 5 vitesses Fr. 11 500.-
Toyota Tercel 1300 Liftback 3 portières, 5 vitesses Fr. 11 500.-



**Toyota Suisse S.A.
Emil Frey S.A. Sion**



ont le grand plaisir de vous informer qu'ils se sont assuré la collaboration du

Garage Central

M. Lucien Ferrari

1965 St-Germain / Savièse

pour la vente et le service des véhicules

TOYOTA

Dans ces nouvelles installations, M. L. Ferrari vous accueillera, vous conseillera et vous servira en vous garantissant un travail conforme à la marque **Toyota**.

GRANDE EXPOSITION TOYOTA

30, 31 mars et 1^{er} avril (Apéritif)

Magro Ménager

engage, pour compléter l'équipe de son magasin d'Uvrier

une vendeuse

spécialisée ou désireuse de se spécialiser en électroménager.

Nous avons besoin d'une jeune collaboratrice, parfaitement bilingue, active et d'agréable caractère. Nous offrons des conditions de travail et de salaire très satisfaisantes, un poste stable, une ambiance cordiale, des contacts avec une clientèle variée et toujours plus nombreuse.

Veillez faire une offre manuscrite détaillée à **Restorex - Magro Ménager** 3958 Uvrier-Sion

Fabrique de pantalons cherche

personnel féminin

aimant coudre

Suisse ou permis B ou C. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux.

S'adresser à: Fabrique de vêtements Martigny S.A. (Brunex), rue des Finettes 38, 1920 Martigny 36-90120

Fondation en faveur des handicapés mentaux

En vue de créer un nouvel atelier d'occupation, le **home-ateliers Pierre-à-Voir Pro-Bovey, Saxon** met en soumission un poste de

menuisier

maître socio-professionnel

Nous souhaitons engager une personne dynamique en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de menuisier, d'un diplôme de maître socio-professionnel ou répondant aux critères requis pour une formation en cours d'emploi.

Entrée en fonctions: juillet 1979 ou à convenir.

Conditions de travail: se renseigner auprès de la direction.

Les offres avec curriculum vitae, références et photo, sont à adresser à la **direction du home-ateliers Pierre-à-Voir, 1907 Saxon.** Tél. 026/6 34 71 36-23337

Urgent!

Dame

cherche travail à la demi-journée (de préférence le matin ou selon entente) dans hôtel (lessive, repassage), région Entremont ou Martigny.

Tél. 026/2 13 96 heures de bureau 026/8 86 22 à partir de 19 heures *36-400337

Madame Mademoiselle Monsieur

Voulez-vous occuper utilement vos

soirées libres

pour arrondir vos fins de mois?

Pas de porte-à-porte. Voiture indispensable.

Téléphonez vendredi 30 mars de 9 à 17 heures au 027/23 21 18 22-7003

Désirez-vous devenir

indépendant?

Commencez par un travail à temps partiel à côté de votre profession, horaire libre, gain élevé.

Tél. 022/97 23 79 18-23641

Couple du métier avec patente, cherche **emploi responsable** dans hôtel-restaurant ou gérance. Event. location petit commerce.

Pour rens.: tél. 027/55 80 04 *36-23334



Etablissement thermal cantonal
1891 Lavey-les-Bains
Tél. 025/65 11 21

cherche, pour entrée à convenir

- employée de bureau
- infirmier (ère) diplômé(e) en soins généraux ou SSP
- sommelier de bar
- employée pour service réfectoire personnel (pouvant travailler samedi et dimanche)
- fille ou garçon d'office
- aide lingerie et buanderie

Faire offres écrites avec curriculum vitae, photo et copie de certificats à la direction. 22-16743

Il n'est jamais trop tard...

de penser à l'avancement. La demande de la part de notre clientèle a bien augmenté et nous cherchons un

représentant

(activité précédente peu importante) à joindre à notre organisation de vente efficace.

Nous demandons:

- assiduité et engagement total
- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14834 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom:
Rue:
Localité:
Tél.: Date naiss.:

†
EN SOUVENIR DE
**Monsieur
Léon DEGLI**



29 mars 1977 - 29 mars 1979

Deux ans déjà que tu nous as quittés.

Du haut du ciel, veille sur nous, car ce n'est qu'un au revoir.

Ton épouse, tes enfants, petits-enfants et famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Chippis, le samedi 31 mars 1979, à 7 heures.

†
EN SOUVENIR DE
mon bien-aimé époux
**Jean MAÎTRE-
MÉTRAILLER**

29 mars 1963 - 29 mars 1979

Toi et moi toujours ensemble. Mon cœur garde un lumineux souvenir de toi. Quand viendra mon tour de quitter la terre, Donne-moi la main pour te rejoindre Dans la Maison du Père.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en la chapelle de La Sage, le dimanche 1^{er} avril 1979, à 9 heures.

†
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de
**Monsieur
Adrien JORIS**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Martigny et Orsières, mars 1979.

†
Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de
**Madame
Louise THEYTAZ**

prie toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée, par leurs pensées, leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, de fleurs et de couronnes, de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Des remerciements tout particuliers vont :

- aux docteurs M^{me} et M. Wiget, à Vissoie ;
- aux révérends curés Emery et Barras ;
- au Chœur mixte de Vissoie ;
- à l'entreprise Constructions S.A., à Vissoie ;
- aux amis du Peterey ;
- aux amis de Zinal ;
- à la Migros, à Sierre ;
- à l'entreprise Pierre Savioz, à Pinsec ;
- à l'entreprise Rombaldi S.A., à Sion.

Mars 1979.

†
**La Caisse-maladie
chrétienne-sociale
de Monthey FCOM**

a le regret de faire part du décès de

**Madame
GRENOUILLET**

belle-mère de M. Guy Marclay, son dévoué président.

†
**La Fédération chrétienne
des ouvriers sur métaux
section de Monthey**

a le regret de faire part du décès de

**Madame
GRENOUILLET**

belle-mère de M. Guy Marclay, son estimé président.

†
**La classe 1904 hommes
de Sion**

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Irène PITTELOUD**

épouse de son membre dévoué M. David Pitteloud.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†
EN SOUVENIR DE
**Monsieur
André POCHON**

31 mars 1976 - 31 mars 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée en la cathédrale de Sion, le vendredi 30 mars 1979, à 18 h. 10.

†
**La direction et le personnel
de la société Obirama S.A.**

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Irène PITTELOUD**

mère de leur employé et collègue M. Jean-Charles Pitteloud.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†
Les anciens de Don Bosco

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Irène PITTELOUD**

maman de Jean-Charles, membre du comité, et grand-maman de Pierre-Alain.

L'ensevelissement a lieu en l'église de Vex, aujourd'hui jeudi 29 mars 1979, à 10 heures.

†
Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

**Monsieur
Amédée QUENNOZ**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs offrandes de messes, leurs messages de sympathie, leurs envois de couronnes et de fleurs, leur présence aux obsèques, ont pris part à son grand deuil, et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

Un merci spécial est adressé :

- au personnel de l'hôpital de Sion ;
- au révérend curé Salamolard ;
- à la chorale Saint-Théobald ;
- aux Secours mutuels de Conthey ;
- à la classe 1915 ;
- au personnel de la poste de Conthey.

Conthey, mars 1979.

†
EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Damien
DUBUIS** et **Madame
Elvire
DUBUIS**

1960 - 8 août - 1979

1969 - 29 mars - 1979



A nos chers parents.

Dix-neuf et dix ans que vous nous avez quittés. Le temps qui passe n'effacera jamais votre souvenir.

Vos enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Savièse, le vendredi 30 mars 1979, à 19 h. 30.

†
Madame Félix BOVIO ;
Monsieur et Madame Jean-Louis BARRAUD-BOVIO ;
Monsieur et Madame Raymond BOVIO et leurs filles Patricia et Véronique ;
Madame veuve Joseph BOVIO, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Félix BOVIO**

leur très cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 27 mars 1979, dans sa 73^e année.

Le défunt repose en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges à Genève, où l'absoute sera donnée le vendredi 30 mars 1979, à 14 heures.

Plutôt que d'envoyer des fleurs, veuillez penser à l'Assistance des lépreux, ccp 12 - 13717. La famille vous en serait reconnaissante.

Domicile : 40, rue des Bains, 1205 Genève.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Jean-Claude COMBY, à Sion ;
Madame et Monsieur Willi KRUGEL, à Neumünster (RFA) ;
Madame et Monsieur BLUNK-KRUGEL et leurs enfants, à Neumünster (RFA) ;
Madame et Monsieur Albert COMBY-POSSE et leurs enfants, à La Chau-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Maurice MICHELLOD-COMBY et leurs enfants, à Sion et Saint-Pierre-de-Clages ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Lily COMBY-KRUGEL

leur très chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, survenu après une courte maladie, dans sa 39^e année, munie des sacrements.

Le culte aura lieu en la chapelle du centre funéraire de Sion, le samedi 31 mars 1979, à 14 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta.

Ni fleurs, ni couronnes ; pensez au Foyer Pierre-Olivier à Saint-Pierre-de-Clages.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Laurent AUBERT, Valco Peinture

a le douloureux devoir de faire part du décès de

**Madame
Lily COMBY**

épouse de son cher associé Jean-Claude.

Le culte aura lieu en la chapelle du centre funéraire de Platta à Sion, le samedi 31 mars 1979, à 14 heures.

†
Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Edouard MOULIN**

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Martigny, mars 1979.

†
Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

**Madame
Cécile DEBONS**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leur présence aux obsèques, ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial est adressé au docteur Godat à Savièse ainsi qu'au révérend curé Mayor de Savièse.

Savièse, mars 1979.

« PROCÈS DES PÊCHES »

Le Tribunal de l'Entremont a suivi le procureur

SEMBRANCHER. - Dans notre édition d'hier, nous avons évoqué les débats qui s'étaient déroulés la veille devant le tribunal de l'Entremont. Devant la Cour, présidée par M. Pierre Chastellain, assisté des juges Pattaroni et Ferrari, comparait le dernier agriculteur

non encore jugé à la suite de l'affaire dite des « pêches du Grand-Saint-Bernard ».

Le tribunal a rendu son jugement hier. Il a suivi les conclusions du procureur Roger Lovey, qui réclamait contre M. Bernard Rappaz une peine

d'amende de 400 francs, peine radiée après délai de deux ans. En outre, les frais ont été mis à la charge de l'accusé.

Ainsi trouve son épilogue judiciaire cette affaire des « pêches de la colère », qui fit couler tant d'encre notamment.

Découverte macabre près de la route Aigle - Le Sépey

AIGLE (ATS). - A la suite d'indications fournies par des cantonniers, hier matin, la gendarmerie d'Aigle a découvert le cadavre d'une femme dans la vallée des Ormonts, en contrebas de la route Aigle - Le Sépey, à l'extrémité supérieure du pont de Larevain. Le corps était complètement nu. La tête et les membres inférieurs étaient enveloppés dans des sacs à ordures en plastique gris foncé. L'état du corps laisse supposer qu'il séjournait à cet endroit depuis

plusieurs jours ou semaines. Outre la putréfaction, le cadavre porte des traces de morsures d'animaux, ce qui rend son identification difficile.

Il s'agit d'une femme de 30 à 40 ans, d'une taille de 167 cm environ, cheveux plutôt clairs, denture soignée, où l'on relève notamment trois couronnes or à la mâchoire inférieure (deux à droite et une à gauche), une couronne or à la mâchoire supérieure gauche, léger chevauchement des incisives latérales supérieures sur les inci-

sives centrales. Une petite obturation en or est visible sur l'incisive latérale supérieure droite.

Le corps a été transporté à l'institut de médecine légale, à Lausanne, en vue d'une autopsie et pour déterminer la cause de la mort. Le juge informateur du for s'est rendu sur place et a ouvert une enquête.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur cette affaire est priée de prendre contact avec la police cantonale vaudoise, à Lausanne, tél. 021 / 44 44 44.

Embardée au Simplon : Deux blessés

Hier, à 16 h. 50, M. Giorgio Colombo, 23 ans, domicilié à Breganzona (Tessin), circulait en voiture de Simplon-Village en direction de Gondo. Parvenu au lieu dit Hostett, pour une raison indéterminée, sa machine quitta la route à gauche et dévala le talus sur 30 m environ. Le conducteur, ainsi que son passager, M. Giovanni Augugliaro, 23 ans également, domicilié à Licornetto (Tessin), furent blessés et hospitalisés.

Hier sur le petit écran



Encore une soirée cruelle pour la critique de service. Comment, en effet, nourrir une chronique avec le programme que nous offrait, hier soir, la télévision.

Que dire de ces vingt premières minutes de l'équipe suisse de football que j'ai suivie contre la Hollande sur la chaîne suisse italienne ? Rien, sinon que nos représentants semblaient vraiment surclassés par leurs adversaires, à l'exception d'un certain Burgener dont la classe était à nouveau éclatante.

Ayant suffisamment souffert devant la souffrance de nos footballeurs, je suis revenu sur la chaîne romande pour regarder Duel à ca-

che-cache. Ici aussi, que dire de neuf sur ce jeu, que j'ai déjà commenté à plusieurs reprises ? Tout au plus suis-je capable de vanter, à nouveau, son intérêt et de remarquer, une fois de plus, que ma culture générale souffre décidément de failles aussi multiples que honteuses.

Que dire également du Tourbillon des jours qui se terminait hier soir ? Si ce feuilleton n'avait assurément rien de génial, il n'en portait pas moins la marque d'une réalisation bien faite. Du bon ouvrage en quelque sorte. C'est sans déplaisir que nous avons suivi les aventures de cette Charlotte qui tombait, peut-être, parfois un peu trop dans le mélodrame, mais qui n'en était pas moins, généralement, joliment contée, avec, en prime, une toile de fond politique et sociale habilement esquissée. Et puis qui résisterait au charme de Yolande Folliot ? Pas moi en tout cas.

(R)

(Réd. - Signalons encore que, en tout cas par deux fois, hier, la TV tessinoise a annoncé que le Parlement valaisan avait vivement admonesté M. Franz Steiner, conseiller d'Etat, à propos de l'enquête après l'affaire Savro. Décidément, si l'imagination n'est pas au pouvoir, elle est à l'antenne ! On peut au moins demander à nos collègues tessinois d'où ils tiennent leurs « informations » ? De sources dignes de foi ?)

La « Concordia » de Nendaz à l'heure de son concert

NENDAZ. - C'est ce samedi 31 mars à 20 h. 30 à la salle de gymnastique de Basse-Nendaz que la « Concordia » de Nendaz, présidée par M. Gilbert Fournier, va donner son concert annuel sous la direction de M. Jean-Michel Germanier. M. Roland Jeltsch sera chargé de la présentation des douze œuvres - toutes offertes par des amis de la fanfare - qui forment le programme éclectique de cette soirée.

A l'entracte, les tambours se produiront sous la direction de M. Gabriel Fontannaz.

Pour vos gerbes et couronnes

RENE Schreefer

Anny-Fleurs
Avenue de la Gare 8, Sion
Tél. 22 25 32
Livraisons et expéditions partout

MARTIGNY

Deux nouveaux bourgeois

MARTIGNY. - L'assemblée bourgeoise de Martigny s'est réunie hier soir à la grande salle de l'hôtel de ville sous la présidence de M. Georges Darbellay.

Elle a pris connaissance des comptes 1978, qui font apparaître un excédent de recettes

de l'ordre de 6000 francs ; accepté la vente d'une parcelle de terrain d'environ 600 mètres carrés à 35 francs le m² ; accepté également une convention concernant la source de Bienvenue, convention passée avec l'administration communale.

Enfin, dans sa très grande majorité, l'assemblée a accepté l'agrégation de deux nouveaux bourgeois, MM. Jean-Paul Renko et Lionel Castro. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails, dans notre édition de demain, sur cette importante assemblée bourgeoise.

SIERRE

Le doyen Jérémie Mayor nommé bourgeois d'honneur

SIERRE. - L'assemblée bourgeoise, réunie hier soir à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. René Essellier, a accepté, par acclamation, la

nomination au titre de bourgeois d'honneur de Sierre du doyen Jérémie Mayor. Ce titre, exceptionnel, a été décerné, jusqu'à ce jour, à M. Marcel

Gard, récemment décédé, et à M. Jean Daetwyler. L'assemblée a également accepté sept naturalisations et cinq nouveaux bourgeois confédérés.

Pour mieux connaître l'Aéro-Club de Suisse - Section Valais

SION. - Comme nous l'avons signalé hier, la section du Valais de l'Aéro-Club de Suisse présente jusqu'au samedi 31 mars prochain une très intéressante exposition dans le hall du Centre Métropole. Hier après-midi, les responsables des différents groupes de la section

ont fait un intéressant exposé sur l'organisation et les activités de leurs groupes. M. Mayor a présenté le parachutisme, M. Schneider le vol delta, M. Dubath, le modélisme, M. Gérard Fauchère, le groupe vol à moteur, M. Quanzini, l'écolage, M. Michel Héritier le groupe

vol à voile et M. Henzelin a parlé de l'aviation militaire.

Des jeunes ont posé diverses questions. Ces responsables sont à disposition de tous ceux qui voudraient obtenir de plus amples renseignements. M. Pralong dirigeait les débats.



A la table de l'Aéro-Club pendant le débat.

ÉCHECS

Tentative de record du monde de parties simultanées

L'ex-champion du monde junior, Werner Hug, de Feldmeilen, tentera, dans la première quinzaine de mai, de battre le record du monde de parties simultanées. La tentative débutera le vendredi 11 mai à 14 heures pour se terminer, selon les prévisions, le dimanche 13 mai à midi. Hug jouera non-stop, c'est-à-dire 24 heures sur 24, contre 600 adversaires, dont 50 en permanence. Tous ses adversaires doivent être classés officiellement par la Fédération suisse d'échecs. Pour battre le record, le meilleur joueur suisse actuel doit réaliser le 75%

des points possibles (une victoire = 1 point ; une nulle = 0,5 point) en 60 heures de jeu au maximum et en 551 parties au moins. L'objectif de Hug reste cependant 600 parties. Une telle tentative, on se l'imagine aisément, exige une condition physique exceptionnelle. Aucune possibilité de récupérer l'espace de quelques heures, même pas durant les deux nuits, n'est offerte. C'est pourquoi l'ex-champion national commencera le 9 avril un entraînement spécial à l'hôtel Hertenstein, près de Weggis. Les personnes intéressées par cette tentative excep-

tionnelle de record du monde peuvent entrer en contact avec le service de presse de la Fédération suisse d'échecs, Hübelstrasse 27, 4600 Olten, tél. 062 / 22 45 92.

G.

L'impôt déguisé

Suite de la première page

pôt anticipé ne touche que les fraudeurs.

Il serait facile de remédier à cet état de choses en remboursant au contribuable honnête non seulement le 35% perçu à la source, mais les intérêts qu'il a produits, en se basant sur un taux moyen.

En attendant il serait indiqué et intéressant, lorsqu'on publie à Berne le produit annuel de l'impôt en question, de distinguer deux montants : le total des sommes non remboursées (parce que les revenus n'ont pas été déclarés), et le total des intérêts perçus sur les sommes remboursées aux contribuables honnêtes...

C. Bodinier

† EN SOUVENIR DE Monsieur Aldo TORRENT



30 mars 1978 - 30 mars 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église d'Arbaz, le vendredi 30 mars 1979, à 19 h. 30.

† EN SOUVENIR DE Monsieur Armand CLARET

31 mars 1978 - 31 mars 1979

Déjà une année, mais ton souvenir est toujours vivant dans nos cœurs. Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour d'anniversaire.

La messe d'anniversaire sera célébrée à Troistorrens, le vendredi 30 mars 1979, à 19 heures.

Ta famille

†
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du deuil qui l'a frappée et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Damien PIGNAT

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Zanetti, au révérend vicaire Bruchez.

Vouvry, mars 1979.

SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL

- **La Suisse à l'ONU: un message garanti sans propagande**
- **TVA: marchandage à deux mois de la votation**

BERNE (ATS). - Hier, la séance hebdomadaire du Conseil fédéral était consacrée à deux grands sujets: l'adhésion de la Suisse à l'ONU et un éventuel abaissement du taux de la TVA. Une décision a été prise quant au premier sujet: le Département politique fédéral (DPF) est chargé d'élaborer un message proposant aux Chambres fédérales l'adhésion de la Suisse à l'ONU. En revanche, l'Exécutif fédéral n'a pas encore pris position à propos d'un abaissement de la taxe à la valeur ajoutée. La discussion à ce sujet se poursuivra mercredi prochain.

Le DPF présentera le message sur l'adhésion à l'ONU, durant la prochaine législature, donc pas avant la fin de cette année. D'ailleurs, la procédure de consultation au sein du DPF et, ensuite, dans toute l'administration fédérale, nécessitera au moins une année, devait préciser M^{me} Françoise Pometta, chef de la direction des organisations internationales du DPF. Il ne s'agira pas, a-t-elle ajouté, de faire de la propagande pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU, mais de présenter une analyse du problème dans lequel le principe de la neutralité suisse occupe une place prépondérante. Quant à la date de la consultation populaire, elle sera fixée dès que le Parlement aura examiné la proposition du gouvernement.

TVA: le « susucré »...

Le Conseil fédéral a décidé de poursuivre mercredi prochain la discussion sur un éventuel abaissement du taux de la TVA applicable dès le 1^{er} janvier 1980 (si le peuple accepte la loi le 20 mai prochain). Il convient de relever qu'il ne s'agit là, de toute manière, que d'une déclaration d'intention, le Conseil fédéral ne pouvant pas trancher avant le feu vert du souverain. Au terme de ce projet de loi, il peut en effet, « si la situation économique l'exige », abaisser le taux, dont le plafond est fixé à 8%. La situation économique l'exige-t-elle? A la lumière des bons résultats des comptes 1978 de la Confédération, on

pourrait envisager un abaissement à 7% de la TVA. Mais comment apprécier l'évolution économique? Le Conseil fédéral doit prendre en considération quantité de facteurs économiques. Notamment, la politique des prix pratiquée par les pays exportateurs de pétrole et ses effets sur l'économie suisse sont difficilement prévisibles.

Par ailleurs...

Le Conseil fédéral a, d'autre part:

- entendu des rapports sur le voyage de M. Fritz Honegger en Chine, les entretiens de M. Georges-André Chevallaz avec ses collègues d'Autriche et d'Allemagne fédérale et la discussion de M. Kurt Furgler avec son collègue ouest-allemand (le voyage de M. Honegger en Irak est reporté au second semestre 1979);
- approuvé deux contrats pour le développement des recherches scientifiques, l'un avec l'Association suisse des électriciens (ASE) et l'autre, avec la Société pour le développement des recherches scientifiques à l'Ecole polytechnique fédérale (SDR);
- fixé les suppléments de prix sur les huiles et graisses comestibles;
- approuvé le rapport de gestion et le compte de la Banque Nationale pour 1978.

**Future loi atomique
Qui déterminera les besoins?**

BERNE (ATS). - Dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Bernard Meizoz (soc/VD), le Conseil fédéral donne des renseignements sur la commission qui tranchera au sujet de la preuve du besoin à fournir pour obtenir l'autorisation de construire une nouvelle centrale nucléaire. Il révèle d'abord que la Commission fédérale de l'énergie, qui sera notamment appelée à déterminer si la construction de centrales nucléaires répond à un réel besoin, doit être créée après la votation du 20 mai relative à la révision de la loi sur l'énergie atomique.

Il est prévu d'y faire représenter les principaux instituts, groupements d'intérêts et associations de notre pays qui exercent une activité sur le plan de la politique énergétique. En feront partie, outre les délégués des principaux fournisseurs

d'énergie, des milieux de la science et de la protection de l'environnement, des représentants des organismes s'occupant de la promotion des énergies nouvelles, des organisations faitières de l'économie, des cantons et des municipalités ainsi que des consommateurs d'énergie (gros consommateurs et petits consommateurs).

Quant aux intérêts des promoteurs des énergies nouvelles, ils sont sauvegardés notamment par les commissions d'experts pour l'utilisation de l'énergie solaire et pour la mise en valeur de l'énergie géothermique. La commission technique du chauffage à distance sera elle aussi représentée. L'économie électrique ne disposera donc en aucun cas d'une représentation majoritaire - ni directe, ni indirecte - au sein de la commission de l'énergie.

Indemniser les victimes d'actes de violence: initiatives en cours

BERNE (ATS). - Répondant à une question écrite du conseiller national Fritz Hofmann (UDC/BE), le Conseil fédéral indique, au sujet de l'indemnisation des victimes d'actes de violence criminelle, que ce problème est à l'examen depuis qu'une initiative parlementaire - déposée par le conseiller national Valentin Oehen (AN/BE) - demande l'institution d'un droit général à l'assistance en faveur des victimes d'actes criminels. La commission chargée de cette question a demandé au Département fédéral de justice et police d'établir un rapport sur le droit actuellement en vigueur et de rechercher, du point de vue juridique et financier, les possibilités d'améliorer

la situation des victimes de crimes de violence. Ce rapport sera remis à la commission jusqu'à la fin du mois de septembre.

D'autre part, la récolte des signatures a commencé pour une initiative populaire sur «l'indemnisation des victimes d'actes de violence criminels». Les auteurs - des rédacteurs du *Schweizerischer Beobachter* - devront recueillir 100 000 signatures en 18 mois. L'initiative demande que la Confédération édicte une loi sur l'indemnisation par l'Etat des victimes. A l'étranger, notamment en Allemagne et en Suède, le système de l'indemnisation par l'Etat est appliqué et a fait ses preuves.

Intermède politique lors du match Hollande - Suisse

EINDHOVEN (ATS). - Peu après la mi-temps du match international de football Hollande - Suisse, hier soir à Eindhoven, deux jeunes gens se sont précipités sur le terrain en brandissant un calicot sur lequel on pouvait lire en hollandais: «La Suisse torture les prisonniers politiques». La partie a été interrompue quelques instants et les deux manifestants arrêtés. Cet acte pourrait être mis en relation avec la tentative d'occupation, hier après-midi, d'un bureau de la Swissair à Amsterdam.

Une dizaine de jeunes gens, protestant contre le traitement infligé à deux membres du mouvement du «Deux juin», emprisonnés à Berne depuis décembre 1977, ont tenté d'occuper les bureaux de «Swissair», à Amsterdam. Le personnel de l'agence a réussi cependant à les empêcher, a ajouté le porte-parole de la police, qui a annoncé la nouvelle. Les jeunes gens, qui ont déclaré appartenir au «Front de la résistance rouge», mouvement inconnu jusqu'alors, n'étaient pas armés.

LOTÉRIES SUISSES: INNOVATIONS

Bientôt le premier millionnaire et le pari mutuel

LAUSANNE (ATS). - La Loterie romande a annoncé hier à Lausanne deux innovations qui seront introduites par la communauté des loteries suisses: d'une part un développement de la Loterie à numéros qui, par la création d'un «Jackpot» (cagnotte) en avril prochain, permettra de faire des millionnaires, et d'autre part l'introduction d'un «tiércé» suisse, sous le nom de «trio», si possible cette année encore.

La Loterie suisse à numéros prévoit, à partir de la tranche du 7 avril, que si le maximum de six chiffres gagnants n'est pas atteint, la somme gagnante du premier rang (après déduction de 100 000 francs) sera versée à une cagnotte (jackpot) et attribuée au premier rang du prochain concours avec six chiffres gagnants. Avec ce système, la Suisse ne devrait pas attendre longtemps son premier millionnaire, bénéficiaire de l'accumulation du jackpot. Les 100 000 francs déduits du premier rang lorsque le maximum de six chiffres n'est pas atteint s'ajouteront à la dotation réglementaire de 100 000 francs du deuxième rang (cinq chiffres ga-

gnants plus chiffre complémentaire). D'autre part, pour stimuler la participation tout en accroissant la difficulté, la formule de jeu «six sur quarante» sera portée à «six sur quarante-deux» (augmentation du nombre de combinaisons).

Le but de cette double innovation est d'élever le chiffre d'affaires de la Loterie à numéros - qui est en légère régression actuellement - au profit à la fois des institutions d'utilité publique qui reçoivent les bénéfices et des joueurs eux-mêmes. Avec un million de joueurs misant chaque année 180 à 200 millions de francs, la Loterie à numéros est le jeu le plus populaire

de Suisse. Les gains représentent la moitié des mises et le bénéfice net revient aux quatre sociétés partenaires (Loterie romande, intercantonale, Seva et Sport-Toto) pour des buts d'utilité publique et de bienfaisance (87 millions de francs distribués en 1978).

Ces quatre sociétés envisagent d'autre part l'introduction, dès que possible, d'un jeu de pronostics hippiques, sorte de pari mutuel suisse, appelé «trio», fondé sur les courses de chevaux dans notre pays (Yverdon pour la Suisse romande).

Pour sa part, la Loterie romande annonce une nouvelle tranche spéciale pour la lutte contre le cancer (500 000 francs versés en 1978, 3 500 000 francs au total jusqu'ici). Une autre tranche spéciale, tirée le 2 juin à Delémont, fêtera l'entrée du canton du Jura dans la Loterie romande. En une quarantaine d'années, celle-ci a réparti 150 millions de francs entre 2000 œuvres sociales et culturelles.

Deux réfugiés bulgares travaillaient pour l'OTAN...

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a transmis aux autorités pénales du canton de Genève, pour complément d'enquête et jugement, une affaire d'espionnage militaire au préjudice d'un Etat étranger et de service de renseignements prohibé, indiquait, hier, le Département fédéral de justice et police.

Une procédure d'investigation de la police judiciaire, faite sous la direction du Ministère public de la Confédération, a révélé qu'en automne 1978, deux exilés bulgares, domiciliés en Suisse romande, avaient fourni des informations sur l'armée bulgare à l'ambassade d'un pays de l'OTAN, à Berne.

L'un de ces émigrés a tenté en outre d'inquiéter les membres de l'ambassade de son pays d'origine, en faisant allusion à une rencontre secrète d'émigrés, au cours de laquelle, des attentats auraient été préparés contre les représentations de la Bulgarie à Berne et à Genève.

Jura: l'Union syndicale écrit au gouvernement

En écrivant au Gouvernement jurassien, quelques jours après que soient connus les chiffres relatifs au chômage en février dans le canton du Jura, l'Union syndicale jurassienne n'a sans doute pas très bien choisi le moment de son intervention. Son action, qui a trait à la situation de l'emploi, n'est pourtant pas totalement inopportune puisqu'une vingtaine de licenciements viennent d'être annoncés dans une entreprise d'horlogerie à Delémont et que des mises au chômage se succèdent à une cadence relativement accélérée.

On note cependant une réelle amélioration de la conjoncture et

spécialement de l'importance des rentrées de commandes dans l'industrie horlogère. Quant à la construction, en raison du déblocage de plusieurs projets d'utilité publique, elle enregistre aussi une période relativement favorable et plus heureuse en tous cas que l'ensemble de la conjoncture ne le laisse supposer.

Le journaliste a droit au « secret professionnel »

LUGANO (ATS). - L'Association de la presse tessinoise, section de la Fédération suisse des journalistes (FSJ), soutient entièrement un rédacteur qui a refusé de fournir ses sources au procureur général du Sotto-Ceneri, à la suite de la publication d'un article sur une affaire d'écoute téléphonique à Lugano. Le journaliste tessinois, membre de la FSJ, a publié son papier dans un journal tessinois qui prend également fait et cause pour lui.

L'Association de la presse tessinoise rappelle dans un communiqué que le code d'honneur de la Fédération internationale des journalistes (siège à Bruxelles) accorde expressément au journaliste le droit de ne pas communiquer d'information sur ses sources, ce «dans tous les cas». La section tessinoise et la FSJ considèrent que le «secret professionnel» est un droit fondamental du journaliste et espèrent qu'il sera dès que possible ancré dans la législation suisse.

Les propositions de la lettre de l'Union syndicale jurassienne n'ont rien de révolutionnaire. Elle demande la création d'un service de l'emploi qui chapeauterait les offices du travail communaux. L'USJ préconise aussi la mise en œuvre d'une politique d'investissement dans les travaux d'utilité publique, ce qui ne peut évidemment pas être entrepris du jour au lendemain et doit recevoir, au préalable, l'assentiment du Parlement. La revendication d'une politique de développement économique et social est de la même veine. Enfin, les syndicats

jurassiens posent la question de savoir si l'engagement de personnel frontalier, alors que sévit le chômage dans le Jura, est encore indiqué. On notera, à ce sujet, que les demandes de permis pour frontaliers sont devenues extrêmement rares ce que ne précisent pas les syndicats jurassiens.

Leur intervention est à mettre en parallèle avec les discussions de coulisse qui se déroulent au Parlement jurassien où, pendant que la main est mise aux derniers articles du règlement, les groupes politiques établissent une stratégie pour les premières séances et discutent, notamment, de la convocation d'une session extraordinaire, tout entière consacrée au problème de l'emploi, sur les solutions à mettre en œuvre en vue d'une relance économique véritable et concrète.

Un enfant joue avec des allumettes...

SOLEURE (ATS). - L'incendie qui avait détruit une ferme lundi à Gossliwil (SO) a été allumé par un enfant en bas âge, qui jouait avec des allumettes. Trois familles y ont perdu tous leurs biens. L'enfant n'ayant pas signalé le sinistre, le feu avait été découvert trop tard pour qu'il puisse être maîtrisé.

Plan de lotissement à Porrentruy

Le Législatif de Porrentruy est appelé à se prononcer, dans une semaine, sur un projet d'achat de 275 000 m² de terrains, dont la majorité pourra servir à la construction

de maisons d'habitations locatives ou d'habitations particulières. Ce projet important permettrait à la deuxième ville du Jura de sortir de l'ornière actuelle qui, pour elle, est caractérisée par la rareté des terrains, d'où un frein à son développement économique et des difficultés sur le plan financier. Il y a dix ans, les citoyens avaient refusé un projet presque similaire, à des conditions, il faut le dire, beaucoup moins avantageuses qu'aujourd'hui. Dans la situation économique actuelle, caractérisée par l'incertitude, les citoyens qui se prononceraient, en cas d'accord du conseil de ville, accepteraient-ils de prévoir une dépense de 1,5 million pour la mise en œuvre d'une politique à long terme? La réponse affirmative, qui paraît judicieuse, ne vas pas de soi.

**Fonctionnaires suisses de police
LES DANGERS DU SYNDICALISME**

BELLINZONE (ATS). - «Le maintien de l'ordre et de la sécurité dans la liberté de nos institutions reste l'objectif commun des agents de police.» C'est ce qu'affirme, dans son rapport d'activités 1978, M. Sergio Crivelli, président central de la Fédération suisse des fonctionnaires de police. «Quelques-uns ont tenté et tentent encore de détourner notre association ou de simples membres vers des groupes syndicaux et, en certains cas, y sont parvenus. Mais il n'est rien de plus dangereux, pour un agent de police, indique M. Crivelli, que l'adhésion à des courants qui pourraient au futur, entrer directement en conflit avec l'autorité constituée.»

De gros problèmes se profilent à l'horizon, tant sur le plan interne de la Fédération suisse des fonctionnaires de police que sur celui de l'amélioration des conditions de travail et des connaissances techniques de la profession. Un des objectifs principaux de la fédération reste toutefois l'affirmation d'une position plus claire vis-à-vis de l'extérieur. A cet effet les efforts pour créer un secrétariat central permanent doivent être poursuivis. Une commission d'étude vient

d'ailleurs d'être nommée.

Durant l'année écoulée, la fédération a accueilli une nouvelle section, à savoir celle des gardes de l'aéroport de Genève-Cointrin (AGAG). La Fédération suisse des fonctionnaires comprend ainsi 81 sections. Le nombre des membres a passé de 14 091 à 14 406.

« Lenco S.A. »

Sursis concordataire avec cession de biens proposé

BERTHOUD (ATS). - La fiduciaire mandatée par «Lenco SA», à Berthoud, propose aux créanciers d'approuver un sursis concordataire avec cession de biens. Cette mesure permettrait d'effectuer la liquidation en vendant certains actifs à des tiers. Actuellement, «Lenco» se trouve face à l'alternative suivante: la liquidation avec arrêt des activités ou la faillite. Les actifs de «Lenco» sont évalués à 13,3 millions de francs, alors que les passifs

se situent à 30,7 millions. Aussi, en cas de faillite, seuls les créances privilégiées seraient couvertes, alors que les autres créanciers enregistreraient des pertes de 100%. En cas de liquidation, la situation n'est pas meilleure, car seules 9% des créances seraient couvertes.

Puisqu'il ne s'est pas trouvé d'acquéreur pour «Lenco», la meilleure solution serait une nouvelle société s'occupant de revente et d'accessoirs.

**Nominations à l'université de Fribourg
Un Saviésan professeur de géographie**

FRIBOURG (ATS). - Dans sa séance de mardi, le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé quatre nouveaux professeurs à l'université de Fribourg. Ces quatre professeurs enseignent à la faculté des sciences. Deux d'entre eux sont de nationalité étrangère. Il s'agit de M. Hans Jürgen Hansen, ressortissant allemand, âgé de 42 ans, qui devient professeur ordinaire à l'institut de chimie organique et de M. Pierre Sprumont, ressortissant belge, âgé de 43 ans, nommé profes-

seur-assistant attaché à la chaire d'anatomie. Les deux autres sont Suisses: M. MICHEL ROTEN, 46 ANS, DE SAVIÈSE (VS), professeur titulaire dans le domaine de la géographie et M. Dieter Rüegg, 35 ans, de Winterthur, professeur-assistant de physiologie.

Le Conseil d'Etat a d'autre part ratifié l'octroi de l'agrégation à sept personnes, dont quatre étrangers, qui peuvent donc désormais enseigner à l'université de Fribourg.

Grande-Bretagne: le gouvernement travailliste est tombé hier

Après une longue usure, faible chute!

LONDRES (ATS/Reuter). - Le premier ministre britannique, James Callaghan, a été mis en minorité, par une voix, hier, à la Chambre des Communes. Battu par 311 voix contre 310, le premier ministre a annoncé immédiatement qu'il demanderait aujourd'hui à la reine de dissoudre le Parlement, afin de convoquer les électeurs aux urnes. Les élections législatives pourraient avoir lieu fin avril ou début mai.

Le premier ministre, M. James Callaghan, avait clairement laissé entendre, au cours du débat qui s'est ouvert aux Communes, hier après-midi, qu'il souhaitait des

élections « dans un proche avenir », pour essayer de redonner aux travaillistes la majorité qui leur manque à la Chambre, où ils ne disposent que de 306 sièges. Pour

sa part, M^{me} Margaret Thatcher, chef du parti conservateur qui compte 281 députés, a expliqué, devant une Chambre des Communes pleine à craquer et dans une ambiance électorale passionnée, que le gouvernement avait « failli devant le pays ».

M^{me} Thatcher donnait ainsi les premières indications sur les thèmes que les conservateurs pourraient développer lors de la campagne électorale.

En condamnant le gouvernement, conservateurs et nationalistes écossais improvisent une union contre nature, puisque les uns sont hostiles à la « dévolution », alors qu'elle constitue la principale revendication des autres.

À BOUT DE SOUFFLE

Il faut reconnaître que la situation n'est pas la même qu'en 1977 et que le gouvernement de M. Callaghan commençait à s'essouffler à quelques mois de l'échéance électorale de novembre 1979.

Au début de cette année, il apparaissait déjà comme un gouvernement impuissant dans une Angleterre isolée. Le gouvernement travailliste n'était plus en mesure

d'appliquer sa politique économique, principal de ses atouts électoraux. En décembre, la Chambre avait refusé au gouvernement les moyens de forcer le patronat à appliquer le plafond d'augmentation des salaires de 5 %.

La Confédération syndicale (TUC) avait, elle aussi, refusé d'entériner pour la quatrième année consécutive une limitation des salaires. Le congrès du parti travailliste avait eu la même attitude en octobre de l'année dernière, ce qui mettait dangereusement en échec l'image traditionnelle d'un Labour capable de rétablir l'équilibre économique, en amenant les puissants syndicats à la raison. Et, on l'a vu lors de la grave crise sociale qui a affecté la Grande-Bretagne au début de cette année, les syndicalistes de la base suivent de moins en moins les consignes de leurs dirigeants.

MARCHANDAGES À CHAQUE PAS

De plus, l'aile gauche du parti travailliste a toujours soutenu ouvertement les grévistes. Privé des moyens de sa politique, le gouvernement travailliste ne s'attachait plus désormais qu'à survivre. Depuis la rupture du pacte Lib-Lab, M. Callaghan a continuellement marchandé sa survie avec les nationalistes écossais et les Gallois. Or, après le vote du 1^{er} mars sur la « dévolution », rien ne va plus. Et les nationalistes écossais viennent de rejoindre spectaculairement les conservateurs en s'associant à leur motion de censure et à la chute du gouvernement travailliste.

L'URSS-prison le pousse au désespoir

MOSCOU (ATS/Reuter). - Un jeune Soviétique a fait irruption, hier, à l'ambassade des Etats-Unis, à Moscou, et a menacé de faire exploser une bombe, s'il n'obtenait pas l'autorisation de quitter l'URSS.

Des gardes américains appartenant au corps des « marines » ont bouclé l'aile nord de l'ambassade où se trouve le consulat. C'est dans ces locaux que le jeune homme, serrant un

objet non identifié contre sa poitrine, est entré en début d'après-midi, en demandant un visa de sortie.

Le jeune Soviétique a mis sa menace à exécution lorsque des policiers soviétiques, intervenus avec l'accord des autorités américaines, ont essayé de l'arrêter.

Il est très grièvement brûlé, a annoncé M. Malcolm Toon, ambassadeur des Etats-Unis.

Le KGB se « distingue »

MOSCOU (ATS/Reuter). - Pour la deuxième fois en une semaine, un jeune Ukrainien militant des droits de l'homme à Kiev a été agressé et battu par des hommes, qu'il pense être du KGB, a annoncé le professeur Andrei Sakharov, hier.

M. Piotr Vins a été pris à partie par quatre hommes en civil, mardi, dans les rues de Kiev. Ces mêmes personnes s'étaient emparées de lui il y a quelques jours, et l'avaient conduit à 60 kilomètres de la ville pour le rosser. (Sa famille avait également reçu des menaces de mort).

L'Iran islamique s'effrite Après les Kurdes les Turkmènes!

TÉHÉRAN (ATS/Reuter). - Des combats ont éclaté, hier, pour la troisième journée consécutive, à Kaboud Gonbad-E Kavous, ville du nord-est de l'Iran, près de la frontière soviétique.

Une infirmière turkmène, la voix brisée par l'émotion, a téléphoné à l'agence Reuter pour dire que les hôpitaux de la ville refusaient de soigner les blessés turkmènes.

Un autre résident local a déclaré que les Turkmènes blessés dans les combats étaient transportés chez les particuliers et soignés sur place.

« Nous combattons dans les ruelles, sur les toits, partout. » Il a ajouté que les combattants turkmènes, qui réclament, à l'instar des Kurdes, une forme d'autonomie ré-

gionale, ont ouvert le feu sur un « Phantom F-4 » de l'armée de l'air iranienne. Il n'a pas dit toutefois si l'appareil avait été touché.

L'IRAN À L'EAU

L'Iran cessera prochainement toutes ses importations d'alcool, dont la vente est déjà interdite dans le pays, a annoncé hier le ministre du commerce, M. Reza Sadr. Le ministre, qui a fait cette déclaration devant les responsables des services des douanes et dont les propos sont rapportés par le journal *Hayhan*, a déclaré que tout l'alcool importé, qui se trouve actuellement dans les postes de douanes, devra être renvoyé dans les pays d'où il vient.

Monsieur « Citron »...

BRUXELLES (ATS/AFP). - Le ministre socialiste belge de la culture française, M. Jean-Maurice Dehousse, a décidé, mardi, de ne plus acheter pour son département de véhicule « Citroën », afin de protester contre le fait que la firme automobile française a offert, l'été dernier, une voiture au général

Augusto Pinochet, du Chili. « J'ai pris cette décision à regret, a expliqué le ministre à l'AFP, car une multinationale, fut-elle française, doit savoir ne pas faire de cadeau dangereux. C'est plus en tant que démocrate, qu'en tant que socialiste, a-t-il ajouté, que je me suis résolu à une telle décision. »

Après la signature du traité de paix de Washington

LA VENGEANCE, UN PLAT BIEN ATTIEDI...

BAGDAD (ATS/AFP). - Les délégations syrienne, libyenne et palestinienne se sont retirées de la conférence ministérielle de Bagdad pour protester contre « l'attitude prévalant au sein de la réunion au sujet de la rupture des relations politiques avec le régime traître de Sadate », a déclaré, hier soir, à

Bagdad, M. Yasser Abed Rabbo, porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Il a indiqué que les trois délégations « ne rejoindront pas la réunion, tant que ce problème ne sera pas réglé », car, a-t-il dit, « nous sommes à un tournant historique, qui ne laisse aucune place à une solution intermédiaire ».

M. Abed Rabbo a en outre accusé l'Arabie saoudite d'être opposée à la rupture des relations avec l'Egypte en dépit d'une proposition en ce sens, qui a été présentée, a-t-il dit, par le « comité de rédaction » de la conférence de Bagdad.

En revanche, le porte-parole de

l'OLP a précisé que les « sanctions économiques, qui seront prises contre l'Egypte, ont été approuvées à l'unanimité ».

(Réd. - Rappelons que parmi les sanctions économiques figure le « boycott pétrolier ». Cependant, les Etats-Unis ont promis à l'Egypte d'assurer son ravitaillement... il faudrait donc que les pays arabes renoncent aussi à fournir du pétrole aux Etats-Unis ! La réunion de Bagdad se proposerait, d'autre part, de retirer les capitaux arabes d'Egypte : Le Caire sera alors en droit de nationaliser toutes les entreprises arabes sur son territoire ! Décidément, tout ce que ces pays

peuvent faire, c'est de renoncer à verser une aide financière à l'Egypte : seule l'Arabie saoudite avait les moyens d'aider Le Caire de ses deniers et le faisait...)

LA LIBYE MENACE !

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le président Sadate a indiqué, hier, qu'il avait reçu des informations faisant état d'activités militaires le long de la frontière égypto-libyenne, notamment des vols d'avions syriens reçus par la Libye, la semaine dernière.

Le chef de l'Etat égyptien a déclaré que le colonel Khadafi, chef de l'Etat libyen, recevait une aide militaire de Cuba et de l'Allemagne de l'Est, ainsi que le soutien de l'Union soviétique.

Prié de dire si ces mouvements pouvaient conduire à une répétition de la guerre de frontières égypto-libyenne de 1977, le président Sadate a déclaré : « Je crois qu'après la leçon de 1977, Khadafi ne recommencera pas, mais il peut être poussé par les Soviétiques. »

LA JORDANIE ROMPT

AMMAN (ATS/AFP). - La Jordanie a décidé de « retirer » son ambassadeur du Caire, annonçait-on hier de source officielle à Amman. Aucune explication n'a été donnée à cette mesure.

On croit savoir cependant qu'elle fait suite à la signature du traité de paix égypto-israélien.

Ouganda: combats dans la capitale! Carnaval?

(ATS/AFP/Reuter). - Des heurts ont éclaté, hier vers dix heures locales (8 heures HEC), dans les rues de Kampala, opposant, semble-t-il, des troupes loyales au président Amin à des dissidents, apprend-on à Nairobi. Dans cette même ville, le bureau du programme des Nations unies pour le développement a reçu un télex de son correspondant à Kampala, disant que des combats se déroulaient dans les rues, avec la participation de blindés. Les fonctionnaires de « l'ONU », une centaine avec leurs familles, ont été évacués par la route de Tororo, non loin de la frontière kényane.

Dans les milieux diplomatiques, on se montre toutefois sceptique et on doute que les blindés, qui ont été aperçus, soient réellement tanzaniens. D'après les derniers renseignements disponibles, la colonne blindée tanzanienne se trouve à Mpigi, à une quarantaine de kilomètres de Kampala. Un diplomate a souligné que les troupes gouvernementales ont l'intention de défendre la capitale et qu'il était tout à fait possible qu'elles aient peint

des insignes tanzaniens sur leurs chars pour tromper l'ennemi.

Pour la première fois, Radio-Ouganda a dit que Kampala et Entebbe, où se trouve l'aéroport international, étaient sous le feu des canons ennemis. Citant un porte-parole militaire présumé être le président Amin lui-même, Radio-Ouganda a également indiqué que la ville de Mituyana, à 45 kilomètres à l'ouest de Kampala, avait été conquise par l'ennemi, « utilisant des

mercenaires habillés en civil ou revêtus d'uniformes ougandais ». Si la chute de Mituyana est confirmée, deux des cinq axes routiers menant à Kampala seraient alors contrôlés par les opposants au régime ougandais.

DISSENSIONS AU SEIN DES FORCES OUGANDAISES

D'autre part, on a appris dans la capitale kényane, d'où il est toujours possible d'atteindre Kampala par téléphone, que la police militaire ougandaise a arrêté de nombreux soldats. Ce fait prouve qu'au sein même du régime ougandais, certains tentent, par la force, de remplacer le président Amin par un homme plus apte à négocier avec les rebelles. Les troupes loyales ont finalement eu le dessus. Mais c'est la seconde alerte grave pour le maréchal Amin depuis la tentative avortée du ministre de la défense, le général Ibrahim Mondo, de prendre le pouvoir, le week-end dernier.

LA LIBYE AU SECOURS D'AMIN ?

Les nombreux revers subis par le régime ougandais face à l'offensive conjointe des exilés ougandais et des forces tanzaniennes ont conduit la Libye, soutien inconditionnel du président Amin, à adresser, mardi soir, un ultimatum de 24 heures à la Tanzanie, lui enjoignant de cesser son appui à la rébellion, sous peine d'une intervention militaire directe.

Le président Nyerere a rejeté ces menaces, mais a averti la population tanzanienne qu'elle doit se préparer à une escalade de la guerre. Il est cependant peu probable que le colonel Khadafi mette ses menaces à exécution.



M. BREJNEV MALADE

On reparle de succession

MOSCOU (ATS/AFP/Reuter). - M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a informé, mardi soir, M. Bruno de Leusse, ambassadeur de France à Moscou, que le président Leonid Brejnev souffrait d'une mauvaise grippe et que la visite, cette semaine dans la capitale soviétique du président Valéry Giscard d'Estaing, devait, par conséquent, être reportée, a-t-on appris hier de source informée.

L'état de santé de M. Leonid Brejnev relance inévitablement les prédictions et les spéculations sur la succession éventuelle du numéro un soviétique.

Le problème se pose en fait depuis au moins deux ans, mais chaque jour qui passe semble rendre sa solution plus compliquée, notamment en raison du vieillissement et de l'absence de renouvellement de l'équipe dirigeante. On remarque en effet que la moyenne

d'âge des treize membres de plein droit du Politburo, parmi lesquels doit être choisi le secrétaire général du parti, c'est-à-dire le numéro un du pays, est actuellement de 69 ans.

Beaucoup d'observateurs pensent que dans l'état actuel des choses, les membres du Politburo choisiraient Andrei Kirilenko, âgé de 73 ans comme M. Brejnev. Son « curriculum » au sein du parti lui permettrait de s'imposer. Mais les mêmes observateurs doutent qu'il puisse être, non seulement du fait de son âge, mais aussi pour des raisons politiques, plus qu'un « numéro un » de transition qui préparerait la succession.

Cette hypothèse formulée par les « analystes » du système du Kremlin, ne peut cependant faire oublier que la science très incertaine de la kreumlinologie a parfois aidé à expliquer rétrospectivement l'ascension ou la chute d'un dirigeant, mais n'a jamais permis de les prévoir.

